

l'éducation

d'une rentrée pas comme les autres



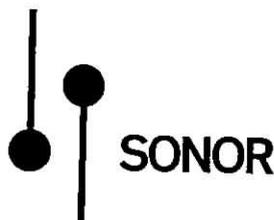
aux écoliers de l'an 2000

15 septembre 1977

n° 324 ■ 3 F

INSTRUMENTARIUM - BOUVIER

- 28 Modèles de Carillons
- 31 Modèles de Xylophones
- 26 Modèles de Métallophones
- 16 Modèles de Lames et Plaquettes sonores
- 34 Modèles de Tambourins
- 41 Modèles de Timbales
- 11 Modèles de Triangles
- 15 Modèles de Cymbales
- 6 Modèles de Grosses Caisses
- 6 Modèles de Caisses claires
- 4 Modèles de Bongos
- 11 Modèles de Blocs chinois
- 30 Modèles Percussion Claves
- Blocs et Tubes résonnants
- Castagnettes - Grelots - Maracas
- 15 Modèles de Guitares



F MOECK

L U Bärenreiter



T Françaises RAHMA

E DOLMETSCH

S AULOS

BOUVIER-PARIS

FOURNISSEUR DU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE PARIS

15, Rue d'Abbeville - 75010 PARIS
TÉLÉPHONE : 878-24-88

R. C. PARIS 62 A 1349
C. C. P. : PARIS 5185-71



PIANOS • PIANOS DE CONCERT • MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT MUSICAL • INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PRIX SPECIAUX aux Membres du Corps Enseignant et Etablissements Scolaires
Nouveau catalogue gratuit sur demande



une rentrée pas comme les autres
(articles p. 7 et 8)

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 3 F
le numéro spécial : 5 F
Abonnement annuel : France 70 F
étranger 90 F
C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 7 une rentrée pas comme les autres, par Pierre-Bernard Marquet
- 8 quoi de neuf à la rentrée ? par Michaëla Bobasch
- 10 le ministre est optimiste ; les syndicats beaucoup moins
- 12 le coût de la rentrée
- 12 ces bons petits jeunes, par Maurice Guillot

cette école innombrable

- 15 les nouvelles sixièmes : le français en 6^e, par Pierre Ferran ; l'histoire et la géographie en 6^e, par Pierre-Bernard Marquet
- 21 bonnes feuilles : « ... et il fallut apprendre à écrire à tous les petit Français », par André Chervel
- 34 vous avez la parole : l'apprentissage du langage écrit et le dessin, par Fernand Olivier et C. Mercier ; courrier des lecteurs

à votre service

- 25 ne manquez pas cette semaine
- 26 textes officiels : vous lirez au B.O.
- 26 vous avez la réponse, par René Guy
- 28 documentation : pour votre classe ; mais la nature est là..., par Pierre Ferran ; trois revues
- 31 audiovisuel : mode d'emploi, par Jean-Luc Michel
- 31 CNDP : RTS premier degré

l'homme créateur

- 39 Chéreau déchiffre Wagner, par Raymond Laubreaux
- 42 sciences : Jean Rostand, homme de vérité, par Fernand Lot
- 43 panorama — livres : on réédite, par Bernard Blanc et Pierre Ferran ; télévision : entre autres... par Catherine Mathieu ; variétés : Jacques Douai revient

le monde comme il va

- 47 un milliard d'élèves en l'an 2000, un document de l'Unesco
- 52 mots croisés - bridge

photos - couverture : Monique Manceau ; p. 7 : A. Muñoz de Pablos ; p. 9 et 12 : Pierre Michaud ; p. 16 : Richard Frieman ; p. 21 : Philippe Bertot ; p. 39 : Wilhelm Rauh ; p. 40-41 : Jean-Marie Bottequin ; p. 43 : Maurice Zalewski/Rapho ; p. 47 : Ciccione/Rapho et Marc et Evelyne Bernheim/Rapho.



LA PEINTURE SUR TISSUS

activité d'éveil de la maternelle à la classe terminale...



Créer, en classe, ou pour ses loisirs, des foulards, des robes, des cravates, des sets de tables, des nappes, des panneaux décoratifs, abat-jours, des tee-shirts, etc.

S'exprimer, avec la couleur en s'initiant aux techniques artistiques du sel, du serti, batik, mahaju.

Ce sont les multiples possibilités de la peinture sur tissus... et c'est pourquoi cette activité simple et peu coûteuse est pratiquée par de nombreuses écoles maternelles, C.E.S., C.E.T., lycées, arts décoratifs, Beaux Arts, Associations et ateliers de création pour les jeunes.

Pour vous conseiller utilement, la **S.A.R. LEPRINCE**, spécialiste de la peinture sur tissus, vous invite à suivre chaque mercredi à partir de 14 h., les séances de démonstration où des artistes viendront expliquer leurs techniques, répondre à vos questions et vous présenter le matériel nécessaire : cadre, soie, colorants, pinceaux, etc.

NOUVEAUTE

Pour la décoration de tee-shirts, sets de table, cravates, nappes, jeans, etc. :

- Gouaches, marqueurs, et pastels **SOMEIL**, se fixant par simple repassage. Gamme de coloris : Gouaches = 15 couleurs
Marqueurs = 8 couleurs
Pastels = 7 à 16 couleurs
- Pastels **FINART**. Gamme de coloris : 8 couleurs, pour réaliser des transferts sur tissus synthétiques par repassage.
- Métiers à tisser : 45 cm - 80 cm - 110 cm -

COURS AUDIO-VISUELS

NOUVEAUTE 77

Collection Dessin
Ecologie
modèle et étude
de fleurs
pour l'enseignement
du dessin



LEPRINCE S.A
17 rue de Clery 75002 PARIS

Tel: 236.59.10

Instruments de pédagogie expérimentale
Instruments de psycho-pédagogie
Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe ;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue ;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents ;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973
CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974
6^e-5^e Français - Mathématiques modernes
5^e-4^e Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3^e - 2^e Français et Mathématiques modernes
Révision 1976

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

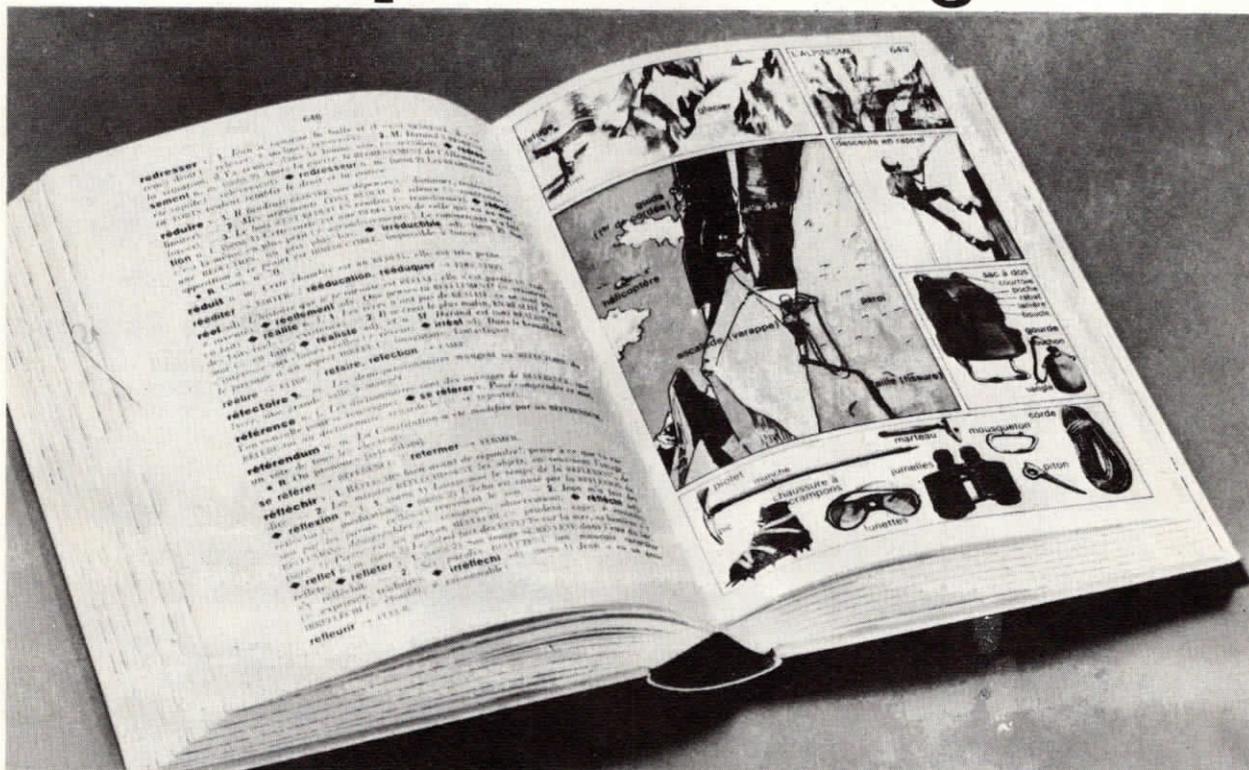
- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2) ;
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques ;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51

indissociable des méthodes modernes d'acquisition de la langue



nouveau Larousse des débutants

Plus de 16 000 mots,
96 planches de dessins
en couleurs.
Prix de lancement : 29,00 F.

un dictionnaire
LAROUSSE



un outil de progression
dans l'apprentissage du français
intégré à l'ensemble pédagogique Larousse*

- par la **méthode raisonnée de construction des articles** qui met en lumière les relations de forme et de sens entre les mots : système clair de regroupement à la suite du mot-souche (principe du D.F.C. simplifié), synonymes et contraires, tableaux de vocabulaire par thèmes, remarques particulières ;
- par l'**étendue du vocabulaire** qu'il met à la portée de l'enfant (16 000 mots dans les articles + nomenclature des planches d'illustration) ;
- par la **simplicité des explications**, toujours précédées, pour chaque sens du mot, d'une courte phrase-exemple qui en éclaire l'interprétation ;
- par le **rôle pédagogique de l'illustration**, groupée par planches thématiques qui permettent d'enrichir encore le vocabulaire par le rapprochement de l'image et du nom de ce qu'elle représente.

en classe :
la base de multiples exercices pédagogiques,
à la maison :
un livre de référence attrayant et facile à utiliser.

*du C.E. 1 au C.M. 2 :
Collection Genouvrier et Gruwez : Structures de la langue française
Collection Belles pages de français.

du C.E. au C.M.
le dictionnaire de l'école élémentaire
pour aider à s'exprimer autant qu'à comprendre.

pour enseigner dès le départ le trait qui leur servira toute la vie · **rotring**

ROTRING, système cohérent,
normalisé, doublement fiable,
d'appareils à dessiner et
d'ensembles correspondant à
tous les besoins du dessinateur
comme de l'élève.

ROTRING met à votre service
une gamme spéciale "rentrée"
progressive et moderne :

- coffrets de 3 mécanismes,
variant ou micronorm
- coffrets combinés compas



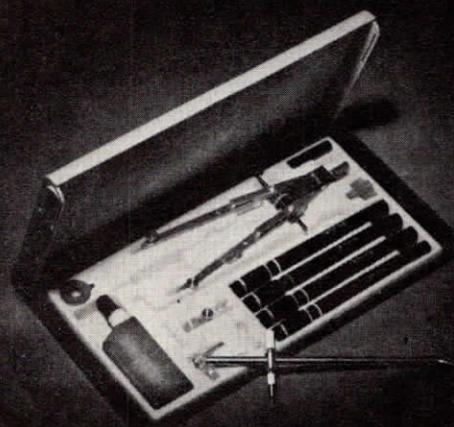
à vos élèves,



coffret Rotring 3 mécanismes.



coffret Rotring 3 mécanismes + compas.



coffret Rotring 4 mécanismes
+ compas Master-bow



Luti

**pour donner
aux enfants
le goût de la lecture.**

POUR L'ENFANT :

- **Un livre de lecture** paru
(80 pages)
dépouillé de tout appareil pédagogique, illustré de manière originale et riche, ce premier livre répond à l'intérêt de l'enfant grâce aux situations imaginaires et poétiques.
- **Cahiers de jeux de lecture** paru
qui permettent des bilans progressifs.
- **Trois séries de quatre livrets**
décembre
12 ouvrages de 8 à 12 pages : 4 de lecture aisée, 4 de difficulté moyenne et 4 de lecture courante traitant de situations de la vie quotidienne.

POUR LE MAITRE :

Un livre de 160 pages regroupant :

- Des fiches de lecture, de langage,
- Des exemples d'exercices à proposer aux enfants,
- Des conseils.

Paru

LES AUTEURS

Michel PIERRE - *IDEN*
Régine PIERRE - *Directrice d'école maternelle*
Francine PUJOL - *Institutrice au CP*

L'ENSEMBLE PEDAGOGIQUE

LUTI est le résultat d'expériences conduites dans des cours préparatoires ; il propose des solutions pratiques aux problèmes que rencontrent les maîtres chargés du difficile apprentissage de la lecture.

Les préoccupations méthodologiques sont de deux ordres :

- Faire du cours préparatoire le prolongement naturel de l'école maternelle :
L'expression orale reste essentielle,
Le choix de sujets familiers.
- Engager le maître dans une pédagogie ouverte sur le vécu de la classe et les intérêts vrais des enfants ; pour concilier les avantages d'*activités individualisées* et la nécessité d'un *enseignement collectif*, les auteurs ont choisi une ligne générale de travail distribuée en *grandes phases* correspondant à chaque trimestre et en *objectifs privilégiés* semaine par semaine.

D'autre part, les auteurs n'ont pas oublié la place importante que doivent tenir l'expression écrite et l'assimilation du code orthographique à chacun des stades de l'apprentissage.



une rentrée pas comme les autres

Ecoliers, collégiens et lycéens ont donc pris, ou repris, leurs chemins du savoir.

Ainsi faut-il désormais les nommer, avec cette rentrée 1977, puisque la réforme a, tout d'abord, changé le nom des établissements scolaires.

Que va-t-il se passer derrière les frontons nouveaux, « école, collège, lycée », c'est sur quoi chacun, élève, parent ou maître, ne peut que s'interroger.

Par la force des choses, une réforme ne se construit qu'étage après étage et nous n'en sommes encore qu'aux deux rez-de-chaussée : le CP et la sixième.

Malgré la pluie — la mousson — des décrets, arrêtés et circulaires qui s'est abattue au cours de la précédente année scolaire pour donner quelque consistance et précision au texte de la loi du 11 juillet 1975, on ne peut que constater, et non sans inquiétude, que l'ensemble scolaire dont on nous a maintes fois dit qu'il devait répondre aux besoins de notre temps reste encore, pour beaucoup de ses éléments, enveloppé de ténèbres.

Quelle lueur peut-on attendre au bout de ce long tunnel ?

Quels objectifs réels peut-on espérer que, par-delà la généralité et même la générosité affichée de certaines intentions, les nouvelles structures seront en mesure d'atteindre ? Il est encore très aventuré de le prévoir.

Décidée d'en haut, et sans toujours, il faut malheureusement le reconnaître, que les observations et suggestions des usagers et expérimentateurs aient été, comme elles l'auraient mérité, toujours prises en considération, cette réforme, qui, du fait même qu'elle a été entreprise, témoigne au moins que tout n'était pas pour le mieux dans notre monde scolaire, aura-t-elle chance, comme elle le promet, d'être un véritable progrès ?

Trop d'ambiguïtés subsistent encore sur l'avenir proche ou lointain, trop de problèmes, de la plus haute importance, restent sans solution, trop de craintes, surtout, demeurent sur les moyens et sur les intentions pour que le scepticisme et même l'hostilité ne se manifeste pas, et plus particulièrement chez ceux qui auront pour tâche de la mettre en œuvre.

Et cependant, les élèves sont là, aux portes de leurs classes, aux portes de l'avenir qui se prépare pour eux (sans eux ? malgré eux ?) devant des enseignants eux aussi inquiets, et souvent justement inquiets... En matière d'éducation, nulle « bataille » ne peut se permettre d'être perdue.

Pierre-Bernard Marquet

quoi de neuf à la rentrée ?

La rentrée scolaire inaugurera la réforme.

Toutefois, celle-ci se fera par étapes et les changements se limiteront cette année au cours préparatoire et à la classe de sixième.

C'est pourquoi, tout en présentant comme à l'accoutumée un bilan statistique complet permettant de déterminer l'évolution de l'école à tous les niveaux pour l'année écoulée, le document de rentrée publié par le ministère de l'Education met avant tout l'accent sur les modifications qui interviendront dès le 15 septembre.

A L'ECOLE ELEMENTAIRE : suppression des redoublements au cours préparatoire par la possibilité de poursuivre les apprentissages dans les disciplines de base (français et mathématiques) au cours élémentaire première année, **création d'un enseignement de soutien** (séances de trente minutes par jour) pour les élèves en difficultés, et **généralisation du tiers temps pédagogique** — 15 heures par semaine pour le français et les mathématiques (9 heures de français au lieu de 10, et 6 heures de mathématiques au lieu de 5), 7 heures pour les activités d'éveil (au lieu de 6) et 5 heures pour les activités corporelles (au lieu de 6) — sont les principales nouveautés.

Sur le plan administratif, il faut signaler la création d'un **comité des parents** composé de deux à cinq représentants selon la taille de l'établissement et réuni au moins une fois par trimestre, et celle du **conseil d'école** constitué par la réunion du conseil des maîtres, du comité des parents et de l'équipe éducative (directeur, assistante sociale, psychologue et médecin scolaire) : tous deux seront chargés d'étudier tous les problèmes concernant la vie de l'école (cantine, transports, garderie, hygiène, activités péri et post scolaires).

AU COLLEGE, la nouvelle sixième, accessible à tous les élèves sortant du CM2, est la même pour tous. Cette unification entraîne la suppression

des différences séparant le premier cycle des lycées, CES, CEG, et l'abandon des anciennes filières de CES.

Elle comportera 21 heures de cours par semaine (au lieu de 22 dans les sixièmes de type III, et 22 1/2 dans les sixièmes de types I et II), non compris l'éducation physique et sportive qui passe de 5 à 3 heures hebdomadaires mais avec, en compensation, 2 heures de sport optionnel.

Les classes comporteront de 24 à 30 élèves (un contingent supplémentaire d'une heure par élève pouvant être utilisé à des dédoublements sera attribué au chef d'établissement pour les classes de plus de 24 élèves) et les heures de cours seront ramenées à 50 minutes, à titre expérimental.

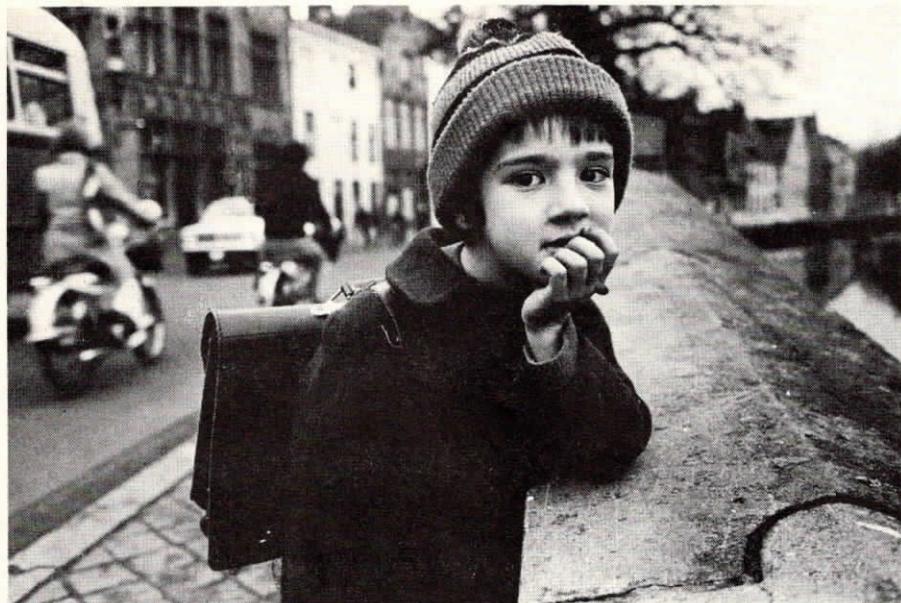
Là aussi, il y aura un enseignement de soutien en français, en mathématiques, et pour la première langue vivante. On verra en outre apparaître de nouvelles matières : les **sciences expérimentales**, réunissant sciences naturelles et sciences physiques ; l'**éducation artistique** qui regroupe musique et dessin ; l'**éducation manuelle et technique**, destinée à familiariser les jeunes avec les outils les plus courants, et une **initiation à l'économie** dans le cadre du cours d'histoire-géographie.

Pour faire face à ces changements, des dotations spécifiques (6 500 000 F destinées à l'acquisition du matériel scientifique complémentaire nécessaire à l'enseignement des sciences expérimentales et 8 millions pour

assurer l'équipement des divers locaux réservés à l'éducation manuelle et technique) ont été alloués aux recteurs. D'autre part, un crédit global de 40 500 000 F inscrit au budget 1977 permettra de procéder à l'équipement de 395 ateliers dont la construction est en cours. En outre, 1 200 postes supplémentaires (s'ajoutant aux 800 créations prévues au budget) ont été créés en majorité pour la classe de sixième, et des stages organisés en 1976-1977 ont touché 4 717 enseignants pour les sciences expérimentales, 4 717 pour l'histoire-géographie, et 2 500 maîtres qui enseigneront l'éducation manuelle et technique ; de plus 4 543 maîtres qui devront enseigner l'éducation artistique suivront des stages à partir de septembre 1977.

La rénovation des programmes entraînant le renouvellement des manuels scolaires, ceux-ci seront gratuits, un crédit de 131 F par élève de sixième présent étant alloué aux établissements à cet effet.

Chaque élève aura un **dossier scolaire** qui le suivra de la maternelle à la terminale. Etabli par l'équipe éducative, il comportera, outre les résultats scolaires, des informations sur le comportement de l'élève, sa situation familiale, des éléments psychologiques et médicaux. Conservé pendant cinq ans à l'issue de la scolarité, il pourra être consulté par les parents et les élèves majeurs mais non par d'éventuels employeurs. Il entre cette année en vigueur à la maternelle, au



cours préparatoire et en sixième.

L'ENSEIGNEMENT SPECIALISE du premier degré verra ses effectifs diminuer, passant de 190 000 à 178 000 élèves en 1977-1978, grâce à la mise en place des groupes d'aide psycho-pédagogique (GAPP) ; 62 nouveaux GAPP seront d'ailleurs implantés.

Dans le second degré, pour faire face à un accroissement de l'effectif — 12 000 nouveaux élèves : 11 000 pour les sections d'éducation spécialisée (SES) et 1 000 pour les écoles nationales de perfectionnement (ENP), soit un total de 120 000 élèves —, 760 postes d'enseignement et de direction ont été créés, et les capacités d'accueil seront accrues par l'ouverture de 127 SES.

LES CPPN (classes pré-professionnelles de niveau) et **CPA** (classes préparatoires à l'apprentissage) sont réorganisées en un cycle de deux années chacune. Le passage de CPPN en CPA est possible pour chaque élève à tout moment de la scolarité.

En CPPN, l'horaire consacré aux **bancs d'essai** (ceux-ci devant permettre aux élèves en première année d'explorer au moins deux grandes familles de métiers) est doublé.

DANS LE TECHNIQUE, les CET

(collèges d'enseignement technique) deviennent autonomes à la rentrée et prennent la dénomination de **lycées d'enseignement professionnel**. Ils seront au nombre de 1 413 et accueillent 599 000 élèves.

Quant à l'**apprentissage**, le nombre de jeunes ayant souscrit un contrat est passé de 170 000 en 1975-1976 à 185 000 en 1976-1977. Le nombre des CFA (centres de formation d'apprentis) est passé de 227 au 1^{er} janvier 1976 à 337 au 1^{er} janvier 1977. L'effort a porté cette année sur l'inspection de l'apprentissage avec la création de 10 nouveaux postes d'inspecteurs de l'apprentissage et, pour la première fois, l'ouverture d'un crédit de 256 000 F pour permettre le recrutement d'inspecteurs à temps partiel afin d'assurer des contrôles ponctuels.

L'ECOLE EN MILIEU RURAL : **Regroupement concentrique** (regroupement sur une école de la commune-centre, les autres étant fermées) et **regroupement à classes dispersées** (regroupement par niveau dans les écoles des diverses communes) sont les deux formules le plus communément utilisées lorsqu'il est possible d'organiser des transports sans fatigue excessive des élèves et afin de respecter l'équilibre entre regroupement et classes uniques en milieu rural.

A la rentrée de 1976, l'ensemble des regroupements était passé de

10 875 000 élèves prendront le chemin de l'école, du collège ou du lycée à la rentrée.

6 606 000 sont attendus dans le premier degré (2 275 000 dans le pré-élémentaire, 4 151 000 à l'école élémentaire, 2 000 dans les classes de fin d'études et 178 000 dans l'enseignement spécialisé).

Dans le second degré : 4 269 000 (2 734 000 dans les collèges, 615 000 dans le second cycle court, 800 000 dans les lycées et 120 000 dans l'enseignement spécialisé).

1 390 à 1 535, le nombre de classes de 6 780 à 7 125 et le nombre des élèves regroupés de 142 100 à 162 327. Ces regroupements ont été facilités par l'extension de la subvention de l'Etat au transport d'élèves d'écoles maternelles en zone rurale d'habitat dispersé qui reste déroga-toire au régime de droit commun des subventions aux transports scolaires.

L'effort se poursuit pour faciliter l'intégration des **ENFANTS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS**, au nombre de 539 000 (soit environ 9 % de la population scolaire de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire) ; 836 classes d'initiation au français ont permis l'accueil de près de 12 000 élèves et 111 cours de rattrapage intégrés ont regroupé 5 000 élèves. A la rentrée, 100 nouveaux emplois d'instituteurs seront ouverts, portant au total à près de 1 050 le nombre de postes affectés à cet enseignement.

La formation des instituteurs qui en sont chargés aura lieu dans sept centres régionaux ouverts dans les écoles normales à Lyon, Douai, Paris, Grenoble, Aix-en-Provence, Bordeaux et Metz, ces deux derniers commençant à fonctionner à la rentrée 1977.

Par ailleurs, l'enseignement de la langue maternelle par des maîtres recrutés dans les pays d'origine ayant signé un accord avec la France (Portugal, Italie, Tunisie, Espagne, Maroc, Yougoslavie et Algérie) se poursuivra. →

LES ECOLES NORMALES qui n'ont plus la charge de l'enseignement de type lycée se consacrent entièrement à la formation initiale et continuée des maîtres, accueillant des élèves-maîtres en formation pédagogique, des instituteurs remplaçants en stage annuel et des instituteurs titulaires effectuant des stages de formation continuée de durée variable.

Désormais le recrutement des élèves-maîtres a lieu uniquement par la voie du concours d'entrée en formation professionnelle ouvert aux titulaires du baccalauréat. Le nombre des postes mis au concours est passé de 6 125 en 1976 à 6 115 en 1977. A compter de la session 1978, le concours comportera une épreuve nouvelle sur l'aptitude à l'éducation musicale ; quant à l'épreuve de dessin elle a été renouvelée pour tenir compte de l'évolution des techniques. Pour la formation continuée, les deux systèmes mis en place en 1969 (échanges avec les élèves-maîtres et remplacements par des titulaires mobiles) permettront d'envisager, en 1977-1978, le recyclage de 34 000 instituteurs. Pour permettre la stagiarisation des instituteurs remplaçants titulaires du certificat d'aptitude pédagogique et justifiant de trois années de pratique, des emplois budgétaires d'instituteurs titulaires sont progressivement créés par la transformation de traitements de remplaçants. Pour cette opération, qui doit être terminée en 1980, 19 000 transformations ont été réalisées et 2 200 autres le seront à la rentrée.

Les chiffres annoncés en matière d'**EMPLOI** sont les suivants : 12 199 emplois créés au budget et au collectif budgétaire, dont 11 127 dans le second degré, qui se répartissent ainsi :

- 5 733 emplois pour l'enseignement : 2 495 pour les collèges (parmi lesquels 250 emplois pour l'éducation manuelle et technique en classe de sixième et 375 pour la formation des personnels destinés à l'enseignement de la technologie dans les collèges

au titre du programme d'action prioritaire du VII^e Plan), 1 442 pour les lycées, 1 100 pour les CET, 696 pour les SES et les ENP ;

- 334 emplois de direction d'éducation et de documentation, 270 pour l'orientation, 181 pour l'inspection et 10 pour l'inspection de l'apprentissage ;

- 5 060 emplois administratifs et de service, dont 4 340 pour les nationalisations d'établissements.

POUR L'INFORMATION ET L'ORIENTATION, on comptera 426 centres (dont 162 centres d'Etat) et 89 antennes, 15 emplois nouveaux de directeur et 178 de conseiller d'orientation ainsi que 2 emplois de chef de service académique et 5 d'inspecteur pour renforcer l'encadrement et l'animation des services.

POUR L'AIDE AUX FAMILLES, on note la gratuité des livres scolaires, le financement de la campagne de transports (qui passe de 838 à 916 millions de francs), l'augmentation de la part unitaire de bourse (qui passe de 154,50 F à 160,50 F) et le relèvement des plafonds de ressources au-dessous desquels une bourse peut être allouée, de l'ordre de 6,5 %.

Enfin dans le cadre de la politique du gouvernement en matière d'emploi des jeunes, entre la décision de maintenir le bénéfice de leur bourse aux redoublants des lycées d'enseignement professionnel (ex-CET) et des écoles techniques de second cycle court (ex-centres d'apprentissage privés).

D'autre part il a été décidé en Conseil des ministres, le 31 août dernier, d'allouer une prime exceptionnelle de 300 F par enfant, distribuée selon les critères de l'allocation scolaire, ce qui porte celle-ci de 154 F à 454 F. Plus de 5 millions d'enfants dont les familles ont un revenu brut inférieur à 3 200 F par mois (après déduction fiscale) en bénéficieront.

Michaëla Bobasch

le ministre est optimiste

A sa traditionnelle conférence de presse de rentrée, le ministre s'est montré optimiste. Il est vrai qu'il ne se présentait pas les mains vides : 7 500 postes budgétaires supplémentaires (700 d'instituteurs, 3 925 de maîtres de second degré et 1 900 de personnels d'administration et de service) ; réemploi des 4 à 5 000 maîtres auxiliaires qui avaient l'an dernier assuré un service complet ou à mi-temps pour un horaire au moins équivalent.

Un crédit supplémentaire de bourses de 18 millions a été ouvert pour les élèves qui ont demandé de redoubler ou de rester dans les établissements de second cycle (spécialement les CET) et qui se sont révélés plus nombreux que prévu. De même, pour répondre à un accroissement inattendu de scolarisation au niveau pré-élémentaire, en particulier en milieu rural, plusieurs centaines de classes de maternelles pourront être ouvertes, même avec des effectifs réduits (15 à 20 élèves).

La mise en place des nouvelles sixièmes se fait correctement : peu de redoublements au CM 2, peu de classes au-dessus de 24 élèves (6 000 contre 25 500, alors que ces classes étaient de 16 700 seulement l'an dernier) et aucune au-dessus de 30. Au-dessus de ce plafond de 24, une heure supplémentaire est accordée par élève en surnombre, afin d'effectuer des dédoublements. Enfin la nationalisation des collèges sera terminée à la fin de cette année.

Le « collège unique » donc, qui selon le ministre, marque un tournant remarquable dans notre système scolaire (seuls les pays de l'Est ont une structure semblable), démarre bien. Ne rencontre-t-il pas un consensus général sur le fond ? Et les oppositions ne portaient-elles pas surtout sur les moyens ? Ceux-ci, pour le ministre, sont assurés, chaque établissement allant recevoir, grâce au réemploi des MA, un ou deux postes supplémentaires pour permettre des dédoublements, des enseignements de soutien ou d'approfondissement ou pour effectuer des tâches de documentalistes ou de bibliothécaires. Toute agitation donc « sera sans raison ».

Un autre « apaisement » a été donné. Le

dossier scolaire pourrait être détruit au bout d'un an et non de cinq. Quant au coût de la rentrée (cf. p. 12) il ne s'est pas élevé plus que le coût moyen de la vie.

Reste cependant les problèmes pendants, dont le ministre n'a pas parlé, en particulier celui de la formation des maîtres. Peu de choses aussi sur « l'an II de la réforme ». Il intéressera, bien sûr, le cours élémentaire et la cinquième. Mais la seconde ? Le ministre attend de connaître le bilan de l'expérimentation menée à ce niveau.

les syndicats beaucoup moins

A entendre les syndicats, tout ne va pas aussi bien que l'affirme le ministre. Que ce soit la FEN, le SNI, le SNES ou le SGEN, tous rappellent leur opposition fondamentale à la réforme.

Pour André Henry, secrétaire général de la FEN, le pire, sans doute, a été évité par l'assurance du réemploi des MA mais ce n'est pas la meilleure solution et il demeurera sans doute des problèmes dans de nombreux lycées et collèges. Mais au moins il faut mettre en œuvre le « soutien » pour éviter un alignement par le bas. Par ailleurs, la FEN ne cache pas son inquiétude après une première lecture du projet de budget pour 1978, qui sera encore placé sous le signe de l'austérité. Mais que peut faire d'autre le Premier ministre, dont la politique générale est toujours aussi vivement condamnée par la FEN ?

Celle-ci se prépare donc à engager ou à poursuivre sa lutte non seulement pour une profonde modification de l'Education nationale mais aussi pour l'amélioration des rémunérations dans la Fonction publique : dans ce domaine, elle souhaite une action généralisée des sept fédérations de fonctionnaires. Par ailleurs, avant son congrès de janvier 1978, la FEN envisage une action prudente mais déterminée contre la drogue et prépare deux grands débats nationaux sur les

problèmes de la décentralisation universitaire et de l'unification de l'Université.

Le SNIPEGC s'est, lui aussi, félicité du succès que constitue le maintien en service des MA. Il estime que cet appoint non négligeable permettra d'assurer un soutien minimum et d'éviter des difficultés aux élèves, à condition que ces moyens nouveaux soient affectés aux sixièmes. Il souhaite donc que ce soutien soit organisé sérieusement et fait confiance aux chefs d'établissement pour qu'ils assurent ainsi les dédoublements et les enseignements complémentaires (soutien ou approfondissement), encore que ce « progrès » ne lui paraisse qu'« une tuile qu'on change sur un toit vermoulu ». Il continue donc toujours à demander un développement massif des GAPP sur la base d'un établissement pour 800 élèves (au rythme actuel il faudrait cinquante ans pour y parvenir !) et le rétablissement des stages de psychologues scolaires.

Le SNIPEGC maintient aussi avec vigueur ses autres revendications : plan de développement des écoles maternelles avec maximum de 35 élèves inscrits par classe, moyens supplémentaires pour assurer le remplacement des maîtres malades, enrichissement de la formation initiale des instituteurs et revalorisation de leur fonction. Certes, il jouera le jeu des élections des conseils d'école et de leur mise en place, mais sans renoncer à son engagement dans la campagne laïque afin d'éviter que ces nouvelles institutions soient une entrave au fonctionnement de l'école.

Sur le dossier scolaire, le SNIPEGC constate qu'il a obtenu satisfaction sur les trois condamnations portées, à la majorité contre celui-ci, en mars dernier, par le Conseil supérieur de l'Education nationale : informations limitées à celles qui sont liées à la vie scolaire, silence sur la profession des parents, interdiction de le communiquer à la profession en cas de stages en entreprise. S'il reconnaît par ailleurs que le dossier scolaire peut être utile (encore que, dans les petits établissements qu'il demande — pas plus de 400 élèves dans les collèges, pas plus de 4 classes dans les écoles élémentaires —, il se révélerait pratiquement inutile), il en craint les inconvénients (indications sur le « comportement » de l'élève sans lien avec ce qui peut être « mesuré », profil « figé » qui se substituerait à un contact direct) mais il pense que les enseignants pourront éviter ces dangers.

En somme, malgré quelques satisfactions, le SNIPEGC, fidèle à son projet d'école fondamentale, qui n'a rien à voir avec la réforme actuelle, inscrit, sur le « dossier scolaire » du ministre, cette mention globale : « Un progrès mais ensemble nettement insuffisant ».

Le SNES reste, lui aussi, toujours aussi résolument opposé à la réforme, mais, lui aussi, se félicite du succès représenté par le maintien en service des MA. Celui-ci ne règle pas pour autant tous les problèmes et le SNES continue de demander un service à temps complet pour tous ceux-ci, la transformation de ces emplois en postes budgétaires et la création de postes de titulaires remplaçants, ainsi que l'augmentation des postes mis aux concours de recrutement. Il décide par ailleurs d'organiser dans tous les établissements une journée nationale d'action sur ces revendications le 14 septembre, pour faire le bilan des besoins et rassembler les auxiliaires non encore réaffectés.

Le refus du soutien et du dossier scolaire sont les principaux points sur lesquels le SGEN-CFDT affirme son hostilité à la réforme. Pour le SGEN, la rentrée 1977 est « celle de la sélection qui va se maintenir et s'accroître par l'intermédiaire des actions d'approfondissement et de soutien qui ne sont que la reconstitution clandestine des filières ». Récusant le principe même du soutien qui tente en vain de faire ingurgiter des connaissances à des élèves au cours d'heures supplémentaires et selon des méthodes auxquelles ils sont allergiques, le SGEN souligne la nécessité de s'interroger plutôt sur le contenu de l'enseignement et les méthodes pédagogiques. Quant au dossier scolaire, il est pour le SGEN « un instrument de sélection et de rejet de l'enfant en difficulté ».

Enfin, le SGEN, qui évalue à dix mille le nombre de maîtres auxiliaires n'ayant pas encore reçu d'affectation, reste sceptique quant aux mesures concernant leur réemploi, annoncées par le ministre de l'Education et déplore que le ministère « crée des emplois et non des postes, confirmant par là qu'il entend bien être la plus grande entreprise de France de travail intérimaire ». Il réclame la transformation des emplois en postes budgétaires, l'ouverture de négociations sur la titularisation de l'ensemble des non-titulaires et invite ses adhérents à utiliser « tous les moyens d'action y compris la grève pour imposer localement le réemploi des non-titulaires ».

le coût de la rentrée



LA RENTREE coûte cher : si l'on en convient aussi bien dans les associations familiales qu'au ministère de l'Education — ce dernier a d'ailleurs réalisé une enquête sur le coût de la rentrée scolaire et l'évolution comparée des dépenses des familles et des aides de l'Etat — on n'est cependant pas toujours d'accord sur les chiffres. Alors que le ministère estime à 462,35 F les dépenses pour un élève entrant en sixième en 1977, la Confédération syndicale des familles (CSF) l'évalue à 617,55 F, soit 9 % d'augmentation (contre 7,1 % pour le ministère). Il en est de même pour les classes de quatrième (688 F pour le ministère contre 796 F pour la CSF) et de seconde (771 F pour le ministère contre 858 F pour la CSF). Seul l'enseignement technique met tout le monde d'accord : il faut dépenser plus de 900 F pour un élève entrant en première année de CET industriel en raison du coût élevé (de 175 à 390 F) des fournitures (outillage, matériel de dessin) spécifiques à la section choisie.

Néanmoins, alors que le ministère estime l'augmentation du coût de la rentrée entre 6,6 % et 9 % selon les classes, la CSF la chiffre pour sa part entre 8 % et 12 %. Pour cela, elle s'appuie sur les résultats d'une enquête effectuée auprès des familles et portant sur 2 215 dossiers provenant de 47 départements, des sondages réalisés dans quatre types de commerce (cartables, papeterie, blouses, équipement sportif) et des statistiques de l'INSEE.

Les sondages dans les magasins mettent en évidence des disparités considérables entre diverses formes

de commerce dans la même ville et de ville à ville pour la même sorte de commerce : le prix d'un cahier de texte varie de 2,30 F à 7,50 F et celui d'un cahier de 96 pages de 0,95 F à 3,80 F. Quant aux « grandes surfaces », si elles « cassent les prix », c'est le plus souvent au détriment de la qualité. Les responsables de la CSF ont en outre exprimé la crainte que les nouvelles activités apparaissant en sixième (physique, éducation manuelle et technique) ne soient une source supplémentaire de dépenses, l'économie réalisée sur les manuels « *risquant alors de fondre sous la poussée des cahiers d'exercice* ».

Quant aux aides de l'Etat, si, selon le ministère, elles compensent en grande partie les dépenses des familles, ce n'est pas l'avis de la CSF qui considère comme « *scandaleuse* » l'augmentation de la part de bourse de 6 F (soit moins de 4 %) « *étant donné que la moitié des boursiers ne touchent que deux parts* » et souligne les limites de l'allocation de rentrée scolaire de 454 F versée par les caisses d'Allocations familiales à laquelle n'ont pas droit les familles comptant deux salaires au SMIC et ayant moins de quatre enfants. Pour éviter « *le malmenage des enfants de travailleurs, la CSF réclame une réelle gratuité des manuels, cahiers, fournitures, des transports scolaires* (seuls 22 départements assurent la gratuité totale des transports), le passage à 500 F de la prime d'équipement (actuellement de 253 F) versée à tous les élèves de CET, le relèvement des plafonds de bourse et l'augmentation de la part de bourse à 300 F.

ces bons petits jeunes

Les jeunes sont heureux, c'est ce que 74 % d'un échantillon de 1 450 d'entre eux ont affirmé lors d'un sondage effectué par l'IFOP à la demande de Paul Dijoud, nouveau secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Ils sont heureux et libres, estiment-ils à 81 % ; mieux, ils se sentent bien compris, 67 %, par leurs parents et 63 % n'ont aucun reproche à leur faire. A 86 %, ils considèrent que l'égalité des chances existe et qu'ils ont tous la même possibilité de réussir leur vie, mais tout de même 40 % estiment que les enfants d'ouvriers sont les plus défavorisés. 64 % d'entre eux craignent que la pollution mette en danger l'existence et la santé de l'homme et 52 % réclament à vivre à la campagne ou dans des agglomérations de moins de 2 000 habitants. Ils sont 63 % à être prêts à participer à des œuvres d'action sociale. Cependant, près de 80 %, estiment qu'on ne reçoit pas assez d'informations à l'école en ce qui concerne la vie civique et professionnelle et ils ne sont que 38 % à penser que le gouvernement s'occupe beaucoup ou assez d'eux.

Voilà les Français totalement rassurés sur leur jeunesse. L'absence d'une politique de jeunesse, qui a caractérisé le secrétariat d'Etat depuis bon nombre d'années, n'a donc pas porté à conséquences, et l'on se demande même pourquoi, aujourd'hui, à la lecture des commentaires de Paul Dijoud, celui-ci parle de la nécessité d'une « *politique globale de la jeunesse* » à mettre sur pied. Les jeunes à la recherche d'un emploi continueront sans doute à faire la queue gentiment dans les Agences nationales pour l'emploi et on se demande aussi où une certaine presse ira bien chercher ses « *unes* » pour dénoncer ces « *salauds de jeunes* ». Allons, notre jeunesse est sans problèmes et, finalement, apprécie le monde et la société que les adultes lui ont faits. Si, par inadvertance, une explosion se produisait, il y aurait toujours possibilité d'accuser les sondages.

M. G.

POUR LA SCIENCE

Edition française

de "Scientific American."

Abonnez-vous.

Scientific American, la première revue scientifique mondiale, a désormais une édition française: "Pour la Science".

Suivre l'évolution de la science dans le monde, connaître les travaux des plus grands chercheurs, s'initier au progrès du savoir par ceux-là mêmes qui en sont les artisans: c'est cet enrichissement permanent que vous apporte "Pour la Science".

Un contact direct, vivant, dans un langage clair, avec les plus grands scientifiques du monde: soixante-trois prix Nobel ont déjà choisi de s'exprimer dans la revue.

Abonnez-vous dès le premier numéro. Vous constituerez une collection de valeur, une source de références à laquelle vous aimerez vous reporter.

Un exemplaire hors série vous est offert en cadeau pour tout abonnement souscrit dès maintenant.

Renvoyez le bulletin ci-dessous pour profiter du prix de lancement.



Je désire recevoir mon numéro cadeau et m'abonner à POUR LA SCIENCE pendant 1 an (12 numéros dont un spécial) en bénéficiant du prix de lancement: 150 F T.T.C. (Étranger 180 F).

Veuillez trouver ci-joint mon paiement par chèque: bancaire chèque postal virement

Nom _____ Prénom _____

N° _____ Rue _____ Code postal _____

Ville _____ Pays _____

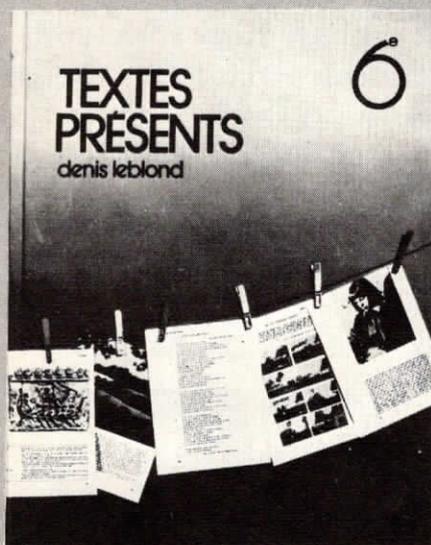
Renvoyez vite ce bulletin avec votre paiement à:
POUR LA SCIENCE B.P. 242, 75264 Paris Cedex 06.

POUR LA SCIENCE
Les sciences par les scientifiques.

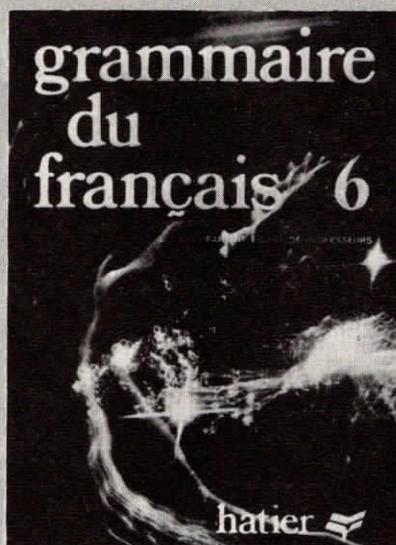
HATIER
les nouveautés
6^{ème}



LE FRANÇAIS EN 6^e



"Des textes qui ont
quelque chose à dire
à des enfants
d'aujourd'hui,
à des hommes de demain."



"Une grammaire très simple,
qui se limite
aux matières
essentielles."



"Enfin une solution
réaliste aux difficultés
orthographiques
de l'élève de 6^e."

Prix conforme aux instructions officielles.

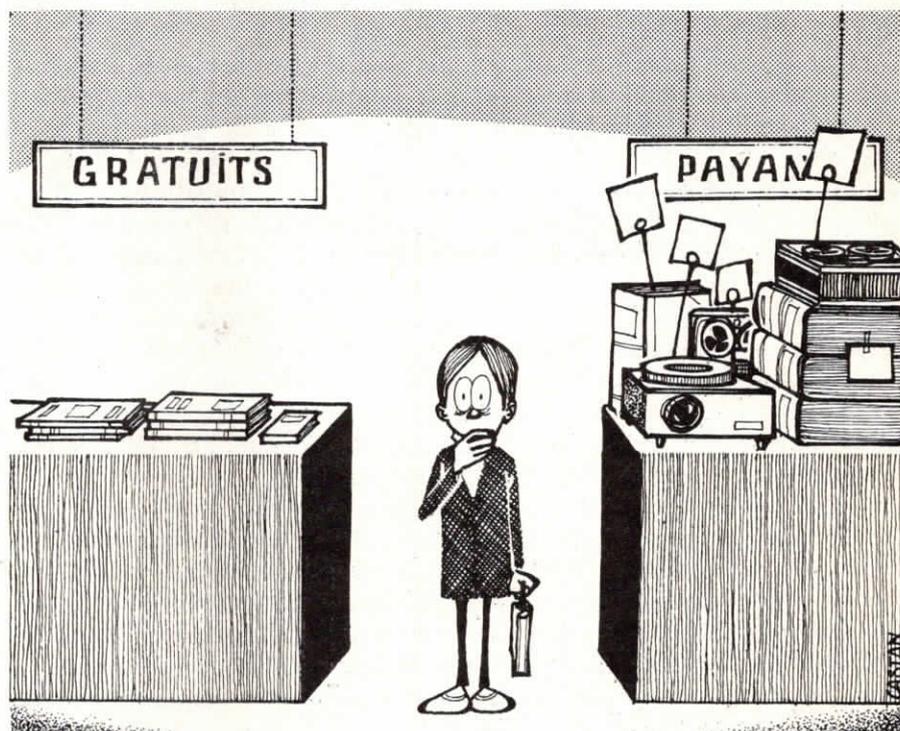
Prix de lancement :
broché 11,80 F
cartonné 14,80 F

T.O.P. Adillon

Librairie HATIER, magasin : 59, bd Raspail 75006 PARIS
Tél. : 544.38.38

les nouvelles sixièmes

Qu'est-ce qu'une réforme de l'enseignement ? Des structures nouvelles bien évidemment. Mais aussi et surtout des contenus nouveaux. Pour s'interroger sur ce que seront les « nouvelles sixièmes » il ne suffit pas de constater qu'elles seront ouvertes sans distinction à tous les élèves issus du cours moyen 2, il faut aussi regarder quels enseignements seront donnés à ceux-ci. C'est cet examen des nouveaux programmes et des nouveaux manuels où ils sont présentés que nous commençons cette semaine. A tout seigneur tout honneur, nous traitons d'abord du français, puis des disciplines qui ont subi le plus de transformations, histoire, géographie et instruction civique, refondues dorénavant en un seul ensemble. Ensuite viendront les mathématiques et les sciences physiques et naturelles.



AN I DE LA REFORME, cette rentrée scolaire voit donc l'apparition des nouvelles sixièmes, avec leur nouvel horaire, leurs nouveaux programmes et leurs nouveaux objectifs. Une autre innovation, d'ordre économique, assure à tous les élèves de sixième le prêt gratuit des ouvrages dans cinq disciplines : français, mathématiques, langue vivante, histoire-géographie, sciences expérimentales, à l'expresse condition que le prix total de ces manuels n'excède pas 131 F par élève.

Cette dernière disposition a fait fleurir sur le marché une très importante production : quinze maisons d'édition ont ainsi proposé un éventail plus ou moins complet d'ouvrages scolaires, parfois rédigés à la hâte (parfois même, simples remaniements d'ouvrages existants), toujours astreints à se plier aux deux normes, du contenu et de l'esprit des nouveaux programmes d'une part, du prix-plafond imposé pour chaque discipline d'autre part.

Cette gratuité des manuels est-elle, comme on s'en réjouit en haut lieu, un instrument réel de démocratisation de l'enseignement ? Il est certain, à première vue, qu'elle sera une aide non négligeable pour les familles les plus défavorisées financièrement. Elle n'en constitue pas moins cependant un handicap pour certains élèves. Contraints de rendre, au bout d'un an, le manuel prêté, ils n'auront

plus la possibilité de s'en servir, tout au long de leur scolarité, comme vecteur culturel. Cette « bibliothèque scolaire de base » (ou de référence) fera particulièrement défaut précisément à ceux qui en auraient le plus besoin. C'est ainsi que, dans d'anciennes Instructions officielles, il était recommandé aux élèves de conserver pendant toutes leurs études une grammaire française et un dictionnaire.

L'obligation faite aux établissements d'acheter les livres scolaires pour quatre ans peut se justifier par des raisons de bonne gestion des fonds publics. Mais elle entraîne la nécessité de conserver trop longtemps un ouvrage qui, au bout d'un an, se serait révélé — l'éventualité n'est pas à éliminer — d'une composition et d'un contenu insuffisants. Les professeurs seront ainsi prisonniers d'un choix fait forcément dans la précipitation de la fin de l'année. C'est au moins autant pour cette raison que pour protester contre les nouveaux programmes et horaires que certaines associations d'enseignants ont invité leurs membres à refuser de choisir personnellement leurs futurs manuels. Ce n'est non plus un secret pour personne que tel professeur se sent plus à son aise avec tel manuel, et que l'unification ainsi imposée est une grave limite à leur liberté d'action pédagogique, et surtout à sa personnalisation.

Un autre inconvénient, qui n'est pas non plus négligeable, est que l'imposition des prix-plafonds a singulièrement désavantagé, sur le marché, les maisons d'édition de taille moyenne au profit des grands empires, seuls capables également de surmonter le manque à gagner résultant du rythme quadriannuel des ventes. Toute la production des manuels de sixième devra, en fait, être écoulée à cette rentrée, les invendus ne pouvant, à la rigueur, espérer trouver preneurs que dans les classes de sixième ouvertes aux prochaines rentrées. Mais combien ? Pour éviter ces bouillons, certains éditeurs ont attendu l'arrivée des commandes pour chiffrer les tirages...

Enfin l'injustice sociale qu'on avait cru gommer par le prêt gratuit du manuel se trouve en fait renforcée par une politique assez généralisée des éditeurs qui proposent déjà, et de façon systématique et souvent massive, des compléments de toute nature qui, eux, seront nécessairement payants. Il n'est pas exclu que bon nombre d'entre eux seront, en toute bonne foi, jugés indispensables par beaucoup de professeurs, habitués à des manuels plus importants ou simplement désireux de pallier ainsi la nécessaire brièveté de ceux qui leur seront proposés.

Par là-même (et à l'instigation précisément des éditeurs), on peut se demander si les ouvrages que les nouveaux élèves de sixième auront cette année entre les mains seront les aides efficaces de l'enseignement qu'ils se proposent, en principe, d'être. A travers eux enfin, et dans la mesure où ils sont, plus ou moins, fidèles à l'esprit de la réforme, telle qu'elle s'exprime par les différents, et nombreux, textes officiels, il n'est pas indifférent d'examiner quel sera, quel pourra être, ce nouvel enseignement de sixième, et ce qu'il pourra valoir, étant bien entendu que cette valeur ne dépend, en définitive, que de la compétence du maître. Encore faut-il qu'on lui laisse, ou qu'il conquière, la faculté de l'exercer.

Pierre Ferran



le français

en 6^e

L'HORAIRE prévu est de cinq heures hebdomadaires, plus une (hors grille) pour des activités de soutien ou d'approfondissement — réservée donc à un petit nombre d'élèves — contre six heures dont trois par demi-classe (de vingt-quatre élèves maximum). L'abaissement du nombre maximum d'élèves à vingt-quatre se traduit par la suppression de ces dédoublements, mais, pour la grande majorité des élèves, l'horaire n'en est pas moins réduit d'une heure, sauf si, comme le préconisent les syndicats, l'heure de soutien est elle aussi accordée à l'ensemble de la classe.

Instructions et programmes perpétuent « une certaine idée de la culture bourgeoise » qui était déjà présente dans les textes antérieurs, et marquent un recul sur le rapport de la Commission Emmanuel (1). Leurs objectifs restent conformes à ceux des Instructions de 1963 : capacité de communiquer et de s'exprimer ; acquisition de techniques et de méthodes ; initiation à une culture « accordée à notre temps » (article 4 de la loi du 11 juillet 1975). Le contact avec

les œuvres et les civilisations part des textes anciens (Bible, Grecs, Latins), passe par certaines œuvres du Moyen Age pour aborder finalement notre xx^e siècle : Saint-Exupéry, Marcel Aymé, Marcel Pagnol sont, à ce stade, les seuls cités dans le programme.

Assez tatillonnes, ces Instructions officielles vont bien dans le sens de la nécessité, soulignée par la Commission Emmanuel, d'« un effort de réadaptation de la classe de français aux besoins actuels », mais elles n'adoptent pratiquement aucune des mesures que cette Commission jugeait indispensables pour arriver à un résultat positif :

- horaire de français élargi ;
- initiative et responsabilité des élèves largement prises en compte ;
- travaux dirigés par demi-groupes étendus ;
- assouplissement de l'initiative des enseignants en matière d'activités ;
- remplacement d'une pédagogie « fondée sur la notion de faute par une autre fondée sur la notion de progression et l'urgence pédagogique ».

Tout ceci est absent des Instructions nouvelles que l'on pourra trouver plutôt directives vis-à-vis des enseignants et ne mettant quasiment plus l'accent sur les situations de communication auxquelles le texte de la Commission Emmanuel faisait très largement appel. S'il est vrai que le présent texte se réfère à des « contacts directs avec le monde », ce sera, de préférence et eu égard au fait que l'enseignement du français dispose d'un temps limité, par le biais de media : la presse, la radio, lorsque cela sera possible la télévision ou le film... Pour ce qui est des visites et des enquêtes, on n'a pas le temps !

L'initiation au latin restera, en sixième, un simple rapprochement de termes. Les investigations nées de ces activités seront peut-être « attrayantes », mais on aurait pu souligner les dangers, les pièges (et les difficultés !) du recours à l'étymologie, auquel nul ne pourra

échapper, faute d'en rester à l'exemple de l'« *album-lavabo-omnibus* ».

L'examen des manuels de français (2) fait apparaître que les auteurs ont très scrupuleusement respecté les programmes, qui n'ont guère été bouleversés quant au fond. Cela ne remettait pas en cause leurs propres conceptions et leur permettait de se servir largement du manuel précédent, dit « ancien ». Mais dans la mesure où la rénovation paraît relever davantage d'un statu quo que d'un réel progrès assorti de moyens adéquats pour le mettre en œuvre, on constate que c'est le second objectif (acquisition de techniques et de méthodes) qui se trouve traduit de la façon la plus traditionnelle. Certains éditeurs même (Bordas, L'École, Nathan) conservent à leurs catalogues leurs ouvrages d'avant la réforme, estimant ainsi l'avoir devancée (3).

Les recueils de textes sont dans l'ensemble fort acceptables, et présentent parfois d'intéressantes ouvertures sur la poésie (Hachette, Larousse, Sudel), sur la connaissance du passé (les textes grecs traduits l'emportent sur les textes latins chez Hachette, Hatier) et du monde (dix textes sur l'Afrique chez Hatier), sur la bande dessinée (Bordas, Hatier) et même sur la science-fiction (contes et nouvelles chez Hachette, Sudel). Conséquence de l'imposition du prix-plafond de 18 F, donc de la réduction du nombre de pages, plusieurs éditeurs (Bordas, Delagrave, Hachette, Larousse) doublent ou même remplacent (L'École) leurs « morceaux choisis » par des fascicules thématiques, dont les séries sont encore trop peu nombreuses, mais dont l'idée est bonne. Ce médium permet l'interdisciplinarité, favorise les travaux de groupe, rend possibles des exercices de natures très diverses et pousse à une lecture personnelle car mieux adaptée aux intérêts de chacun et débouchant sur une réflexion suscitée par la complémentarité des

textes. Mais le prix de ces fascicules oscille autour de 10 F, ce qui rend leur emploi difficile à concilier avec la gratuité.

Du côté de la grammaire, la lecture est moins satisfaisante. Sur onze ouvrages examinés (Hatier en présente deux, un manuel allégé et un assez important ouvrage de Galichet, en coédition avec Lavauzelle), nous n'en avons trouvé que deux reposant sur des bases solides (Delagrave, Nathan), exposant un contenu bien maîtrisé tout en tenant compte du niveau des élèves. Les autres pèchent soit faute de dominer le sujet, soit parce que, rédigés par des véritables grammairiens, ils se révèlent trop ambitieux, lourds et dogmatiques, soit, enfin, parce qu'ils transmettent des contenus très contestables et se situent à l'extrême arrière-garde du renouveau qu'ils prétendent véhiculer.

En ce qui concerne l'orthogra-

ouvert et fermé

Deux documents récemment publiés devraient intéresser tous les enseignants de français, aussi diversement d'ailleurs que sont divers leur esprit et leur contenu.

L'un émane de l'Association française des enseignants de français : c'est le supplément au n° 39 de leur revue, *Le français d'aujourd'hui* (1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres), 1977 : *aujourd'hui le français*. Issu des recherches des membres de l'association il propose une réflexion très ouverte, et une base de discussion, sur tous les problèmes de cet enseignement, dans une perspective résolument moderne.

L'autre, édité par le CNDP, œuvre donc du ministère de l'Éducation, propose, dans le cadre de la réforme, des directives — assez fermées — sur *l'enseignement de l'orthographe dans les écoles et les collèges*.

phe, quatre éditeurs seulement (Bordas, L'Ecole, Delagrave, Hatier) ont publié un manuel spécial nouveau, répondant ainsi à la sixième partie des nouveaux programmes qui rappelle avec fermeté la valeur formatrice de « nombreuses espèces de dictées ». Mais les auteurs de la plupart d'autres maisons d'édition ont fait figurer dans leurs grammaires des textes susceptibles de répondre aux Instructions sur la dictée. Mais il faut bien constater que « le renouvellement des méthodes aussi bien que des approches », justement préconisé par l'Association française des enseignants de français, semble, en ce domaine tout au moins, bien compromis.

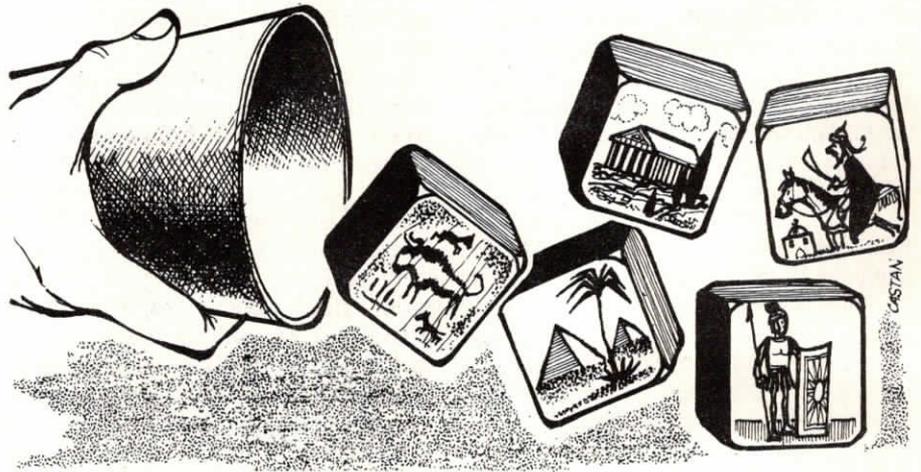
A cet arsenal déjà vaste de manuels de français, s'ajoutent encore d'autres ouvrages que l'on peut qualifier de « matériel d'accompagnement pour les élèves » : cassettes de beaux textes, joker de rédaction et d'expression et joker de grammaire et d'orthographe (chez Bordas), divers fascicules à l'Ecole, collection « Textes pour aujourd'hui » chez Larousse, diapositives et livret chez Magnard, travaux dirigés chez Nathan, et même, déjà ! des « cahiers de soutien » (L'Ecole, Hachette). Même si ces différentes productions ne sont pas seulement pour les maisons d'édition une possibilité de ressources supplémentaires, on peut se demander si elles ont été bien inspirées de répondre ainsi à une décision que l'on ne peut enregistrer qu'avec les plus grandes réserves, car, selon l'AFEF, elle « institue un système de marginalisation et de culpabilisation ».

P. F.

(1) Publié par l'INRDP en 1975 ; 1 vol. de 340 p. ; cf. *l'éducation* du 6-11-75.

(2) Des dix éditeurs suivants, sur lesquels a porté cette étude : Bordas, Delagrave, L'Ecole, Hachette, Hatier, Larousse, Magnard, Nathan, Scodel, Sudel.

(3) En somme les éditeurs approuvent la réforme... sauf toutefois Magnard qui la juge « centralisatrice » et parle d'« instructions qui conditionnent une classe-robot ».



histoire et géographie en sixième

C'EST en histoire et géographie que sont prévus, semble-t-il, les changements les plus importants dans les nouvelles sixièmes. Un horaire global de trois heures par semaine remplace les trois heures et demie anciennes qui se répartissaient en une heure et demie d'histoire, une heure de géographie et une d'instruction civique. Cette dernière discipline a disparu en tant que telle, remplacée par une « éducation civique et morale », qui n'est plus « l'objet d'un horaire et d'un enseignement spécifiques » mais « une préoccupation permanente de tous les éducateurs quelle que soit la discipline qu'ils enseignent ».

Il est cependant précisé que « le professeur d'histoire et géographie, grâce à l'étude du milieu et aussi par la description des hommes, des peuples et des institutions qui relèvent de son enseignement, est un des principaux responsables de la formation civique de ses élèves » et qu'il « devra consacrer des

séances spéciales à préciser leur information sur le fonctionnement et les organes de la démocratie (organes locaux, départementaux, régionaux, nationaux) ».

C'est ainsi qu'en sixième une première sensibilisation doit être donnée à « la vie civique, économique et sociale » : institutions municipales et principaux agents économiques, éducation du jeune consommateur et de l'usage des services publics. Les manuels proposés par les éditeurs (1) ont diversement répondu à cette demande. La place attribuée à la « vie municipale » va de vingt pages (Delagrave) à deux (Hatier). Quant au contenu, il est plus divers encore. Il est assez remarquable que tous les manuels sont, au moins, forts discrets sur les élections : même si des indications sont données sur les modes de scrutin et le nombre des conseillers, il n'est nulle part expliqué pourquoi plusieurs listes de candidats se présentent aux élections,

et comment elles sont constituées. Malgré la précision officielle que l'enseignement de l'histoire et de la géographie est « ouvert aux réalités politiques... », cette politique est gommée de la vie locale ! Tout au plus peut-on lire une fois cette phrase étonnante : « Les habitants peuvent réélire le conseil municipal, s'ils sont satisfaits de sa gestion, ou en changer dans le cas contraire » (Nathan).

La vie économique est aussi diversement traitée : les banques apparaissent parfois (Bordas, qui présente la « Carte bleue », Colin-Hachette, Delagrave, L'Ecole, Larousse). En général les descriptions des divers types de marchés sont assez bonnes. La ferme a sa place aussi et l'on signale même en passant que « l'exploitation agricole a quelquefois des problèmes » (Delagrave), mais en laissant le soin aux élèves de répondre à la question : « Que se passe-t-il quand ces problèmes sont très importants ? » Ces problèmes sont un peu mieux abordés, encore que très rapidement, chez Larousse. En revanche il ne semble pas qu'il y en ait dans l'entreprise industrielle, où tout semble fonctionner dans l'huile, les uns apportant leurs capitaux, les autres récoltant en salaires le fruit de leur travail. Seul Colin-Hachette distingue les OS et les OP ! Cette vie économique, le moins qu'on puisse dire est qu'elle est présentée de façon bien aseptisée. Mais tel est bien, aussi, l'esprit des « fiches documentaires » éditées par le ministère à l'usage des professeurs, et consacrées à l'« initiation aux réalités sociales et économiques » et aux « agents et activités dans le milieu local ». N'y est-il pas publiquement parlé des « actions et... réactions des partenaires sociaux et économiques : pouvoirs publics, syndicats, patronat, associations de consommateurs, représentants des milieux financiers, organismes étrangers ou internationaux, etc. » ?

Les Instructions recommandent pour l'étude de ce milieu local

(qui est aussi « géographique ») une méthode active, par enquêtes et visites. (Bordas propose à cet effet un fort long questionnaire type sur la vie municipale.) Fort bien, mais les « fiches documentaires » vont plus loin, invitant les maîtres à conduire leurs élèves sur un « point haut », d'où ils auront une vue « assez complète sur le milieu local », et où ils pourront établir des croquis simples, observer avec une carte... et prendre des photographies. Mais nulle part il n'est dit sur quels crédits sera fourni aux élèves le matériel nécessaire. L'appareil de photographie devra-t-il faire aussi partie de la panoplie scolaire (payante) de l'élève, au même titre que le stylo à bille ?

Dans l'ensemble la géographie a une place plus réduite que l'histoire (souvenir de l'ancienne unique heure, contre l'heure et demie de sa compagne ?). Elle se répartit en études de plusieurs milieux, tempéré, polaire, tropical, désertique. Dans les manuels, elle est présentée par une abondante et souvent fort belle documentation photographique et par des cartes et des graphiques, en général bien faits et bien choisis. On peut même, ici ou là, découvrir quelques pré-occupations écologiques intéressantes : destruction de la faune polaire (Colin-Hachette, L'Ecole) ou encore pollution de la Méditerranée (Colin-Hachette : une ligne ; Larousse ; Nathan : une allusion).

Certains manuels ont « accepté » de consacrer un ensemble de chapitres à un des « thèmes » proposés par les programmes : l'évolution de l'agriculture (Bordas, Colin-Hachette, L'Ecole, Hatier, Larousse, Nathan) ; un autre le « dilue » dans d'autres chapitres (Delagrave). Mais comme il fallait le craindre, il s'agit surtout d'une histoire de techniques agricoles, dans laquelle les modes de vie (et les difficultés des paysans) sont rarement évo-

Gymnastique sans effort : enfin un appareil 100 % français ! L'Electrogym.



GARANTI 5 ANS

L'Electrogym raffermi vos tissus, oxygène vos muscles, élimine localement les dépôts graisseux et rajeunit votre silhouette : c'est un stimulateur musculaire 100 % français, qui a déjà fait ses preuves des milliers de fois.

Comment agit-il ? Le passage d'un mini-courant électrique, **absolument indolore**, fait accomplir à vos muscles, **en quelques minutes**, le même travail qu'une heure de gymnastique intensive : 300 contractions en 10 minutes, que vous réglez en intensité et en amplitude, sur 8 points d'application simultanés. L'Electrogym a été mis au point par des techniciens français, avec le concours du Corps Médical.

Deux versions : EG Kadett, sur piles, et EG secteur, sur secteur. Chacune comporte 2 courants de sortie, pour le visage et pour le corps. Possibilité d'ionisation.

Garantie 5 ans, avec service après-vente immédiat.

Crédit personnalisé 3 à 18 mois.

Essai gratuit, chez vous, pendant 10 jours.

Renvoyez le bon ci-dessous à S.E.E. Promolabo, 59, av. de l'Observatoire, 75014 Paris, tél. : 326.51.15. Vous recevrez par la poste une documentation complète, et votre bon d'essai.

Ecrivez vite ! Electrogym vous aidera à retrouver votre silhouette.



Bon pour une documentation gratuite

Veillez m'expédier, **par la poste**, sans engagement de ma part, la documentation, les tarifs, et le bon d'essai de l'Electrogym.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

A retourner à S.E.E. Promolabo, 59, av. de l'Observatoire, 75014 Paris. Tél. : 326.51.15.

quées (un peu chez Colin-Hachette, L'Ecole, Larousse, et Nathan) (2).

Le programme d'histoire est résolument « thématique » et s'arrête de façon privilégiée sur de « grandes » périodes : préhistoire, Egypte des pharaons, Hébreux, Athènes au V^e siècle, Empire romain au II^e siècle, débuts du christianisme, dislocation du monde antique. Beaucoup de spécialistes ont — justement — craint que ce découpage ne nuise gravement au sens de la « continuité historique ». Plusieurs manuels s'efforcent de remédier à ce danger, soit en proposant des « frises chronologiques » (Bordas, Delagrave, Nathan), soit en résumant brièvement les périodes omises dans le programme (Bordas, Colin-Hachette, L'Ecole, Hatier, Larousse), soit en ajoutant d'autres développements (les « peuples de la mer » à L'Ecole, les « mondes lointains » — Scandinavie, Extrême-Orient — chez Hatier, l'Extrême-Orient et l'Amérique chez Larousse).

La part comparée que chaque manuel attribue aux différents chapitres est parfois intéressante : ainsi L'Ecole est muette sur l'Islam, auquel Nathan consacre huit pages, Larousse quatre et les autres deux seulement. Larousse arrive en tête pour la préhistoire avec vingt-deux pages, L'Ecole et Delagrave pour l'Egypte (dix-huit), Colin-Hachette pour les Hébreux (dix), Delagrave pour Athènes (vingt-six) — laquelle est en général bien « servie » (de douze à vingt-six) —, Bordas et Delagrave pour Rome au II^e siècle (vingt-quatre) — qui oscille entre seize et vingt-quatre

—, Delagrave pour la dislocation du monde antique (vingt-huit), pour laquelle les écarts sont grands (de quatre à vingt-huit). Quant aux débuts du christianisme, ils font peu recette : de deux à huit pages (Colin-Hachette et Delagrave).

La présentation des chapitres historiques fait, comme conforme aux instructions, une large place aux documents (photographies, textes, cartes) et beaucoup moins dans l'ensemble aux commentaires de ceux-ci ou aux résumés didactiques. Les uns et les autres ne sont pas inintéressants à examiner pour ce qui concerne leur contenu « politique ». C'est ainsi que certains éditeurs ont assez vigoureusement refusé d'emboucher les trompettes officielles qui proposaient (dans les « fiches documentaires ») l'Athènes du V^e siècle comme « l'exemple et le symbole de la démocratie politique », et ceci malgré les « limites » de celle-ci, comme en passant signalées : droit de cité, privilège d'un habitant sur dix ; existence de l'esclavage ; « impérialisme manifeste ». Ces limites sont beaucoup mieux précisées, par exemple, chez Colin-Hachette, Larousse, Nathan, et c'est heureux. Mais il faut bien remarquer que la plupart des ouvrages sont assez prudents dans ce domaine « politique ». Notons toutefois que dans un livre du professeur, tout à fait remarquable à beaucoup d'égards, par le « point » proposé sur de grands problèmes (encore que peut-être un peu directif dans les suggestions pour l'utilisation des documents), Colin-Hachette va parfois très loin dans ses prises de position et n'hésite pas, par exemple, à poser de sérieux problèmes sur la faim dans le

monde, l'économie antique, la « barbarisation ou romanisation » du monde antique... Cet ouvrage signale aussi à chaque chapitre tous les matériels divers disponibles pour la classe, qu'ils soient édités par l'OFRATEME, la Documentation française... et Colin-Hachette.

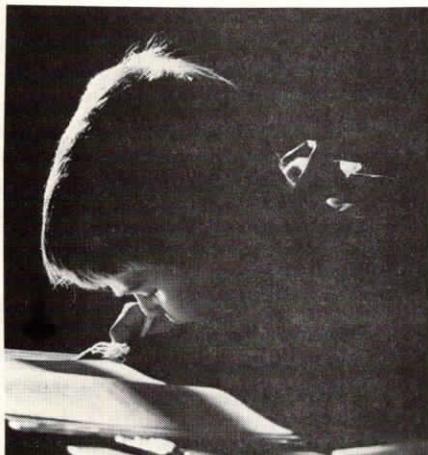
Car, comme on l'a vu pour le français, de nombreux éditeurs proposent également divers suppléments pour cet enseignement de l'histoire et géographie : cahiers de travaux pratiques (Bordas, Colin-Hachette, Hatier), documents audiovisuels (Bordas, Colin-Hachette), ouvrages divers (Nathan), sans parler, bien entendu, des livres du professeur. Mais tous ces compléments « pour l'élève », jugés apparemment indispensables (ou utiles) par les éditeurs, n'en constitueraient pas moins, s'ils devaient tous être acquis par les familles, une double condamnation : celle des manuels existants, jugés ainsi insuffisants, et conséquemment celle de leur gratuité. A moins que... (mais peut-on le rêver ?) des moyens substantiels soient accordés aux établissements pour qu'ils soient aussi fournis gratuitement aux élèves et qu'ainsi puisse être valablement mise en place, en histoire et géographie, cette pédagogie tant vantée de la découverte active et personnelle qui mettrait fin au passif cours magistral !

Pierre-Bernard Marquet

Que choisir ?, organe mensuel de l'Union fédérale des consommateurs, publie, dans son numéro de septembre 1977, sous le titre « Le prix et la gratuité », une intéressante étude consacrée aux nouveaux manuels scolaires de sixième : problèmes qui se sont posés aux éditeurs, lecture critique des ouvrages d'histoire et géographie et de français. Les conclusions de l'article sont dans l'ensemble assez pessimistes, mais donnent à réfléchir.

(1) Sept manuels ont fait l'objet de cette étude : ceux de Bordas, Colin-Hachette, Delagrave, L'Ecole, Hatier, Larousse, Fernand Nathan.

(2) Les autres thèmes diachroniques sont encore plus inégalement traités en tant que tels : Histoire de l'écriture, chez Bordas, Colin-Hachette, Nathan ; Evolution de la façon de bâtir et de l'architecture, chez Colin-Hachette et Nathan ; Mythologies et religions occidentales, chez les mêmes éditeurs. Dans les autres ouvrages quelques indications sont, parfois, incluses dans d'autres chapitres.



“...et il fallut
apprendre
à écrire
à tous
les petits
Français”

Le français a deux grammaires, dont une, la grammaire scolaire, n'a été inventée que pour justifier l'enseignement de l'orthographe à tous les petits Français. Telle est la thèse passionnante qu'André Chervel défend avec beaucoup de conviction dans cette « Histoire de la grammaire scolaire » (Payot, coll. « Langages et Sociétés », 306 p., 50 F). Nous remercions vivement l'auteur de cet essai et son éditeur de nous avoir confié les bonnes feuilles suivantes, tirées de l'introduction, et nous invitons nos lecteurs à lire tout l'ouvrage.

Comment : une même langue pourrait donc engendrer deux ou plusieurs grammaires différentes ? Est-ce que le féminin des adjectifs ou les conjugaisons des verbes sont susceptibles de varier suivant les auteurs et les théories ? Evidemment non. Ce n'est pas dans la morphologie que les choses se passent et que les interprétations divergent. Réciter l'indicatif présent d'un verbe, ce n'est pas faire œuvre de grammairien. Le noyau d'une grammaire, c'est sa syntaxe, c'est-à-dire l'ensemble des lois qu'elle énonce concernant les relations que les mots entretiennent dans l'énoncé. Et la théorie syntaxique organise autour d'elle tout le reste, la classification des mots et les sous-classes, leurs définitions, les procédures de découverte, la formulation des règles et même la présentation des faits de morphologie.

C'est bien par sa syntaxe que la grammaire scolaire va acquérir au cours du siècle une incontestable autonomie. Certes, elle ne part pas de zéro. En 1800, elle baigne encore tout entière dans la grammaire française au sens large. Elle lui emprunte sa terminologie, ses analyses, sa taxinomie : mais sur tout cela elle va, d'emblée, imprimer sa marque avant de bouleverser tout le contenu au point de le rendre méconnaissable. Mieux encore : née à la fin du XVIII^e siècle dans la mouvance d'une linguistique française en pleine expansion, elle se développe monstrueusement en quelques dizaines d'années jusqu'à étouffer les autres courants de la tradition grammaticale, jusqu'à occuper la quasi-totalité du champ de la production grammaticale française. C'est qu'entre-temps l'apprentissage de l'écriture, limité jadis aux classes privilégiées et à quelques corps de métiers, est devenu une véritable affaire nationale. Les grammairiens sont dès lors réquisitionnés pour cette grande entreprise, et la grammaire scolaire va servir de prototype à toute grammaire française.

Il fallut donc apprendre l'orthographe à tous les petits Français... Pour cette tâche on créa l'institution scolaire. Pour cette tâche, l'institution scolaire se dota d'un instrument théorique, d'une conception globale de la langue qu'elle présenta arbitrairement comme la justification de l'orthographe. C'est la première, et peut-être la seule « théorie » qui soit enseignée à l'école. Les cinquante millions de Français d'aujourd'hui ont appris à réfléchir sur leur langue dans les termes et avec les analyses qu'elle leur a imposés. On a peine, en France, à imaginer que dans bien des pays, Angleterre, Etats-Unis, Italie ou Brésil, on puisse apprendre à écrire la langue nationale sans un important bagage grammatical.

Car la grammaire scolaire fonctionne exactement comme une idéologie. Elle masque son objectif fondamental, sa « visée orthographique », et pratique l'autojustification. Elle se donne comme une vérité absolue et les concepts qu'elle met en place, du complément d'objet direct à la subordonnée circonstancielle de conséquence sont censés représenter des réalités objectives de la langue. Enseignée dès les premières années de l'école, elle constitue un véritable catéchisme linguistique auquel l'esprit de l'enfant n'est évidemment pas préparé à résister. Mieux encore : beaucoup, négligeant ses illogismes et ses incohérences, lui font un mérite de développer l'esprit de rigueur ! Mais on ne s'attardera pas à une polémique facile. L'objectif de ce travail est autre. En retraçant la genèse et l'histoire de cette grammaire scolaire, on s'attachera à combattre un certain nombre d'idées généralement admises. On s'efforcera, en particulier, de montrer :

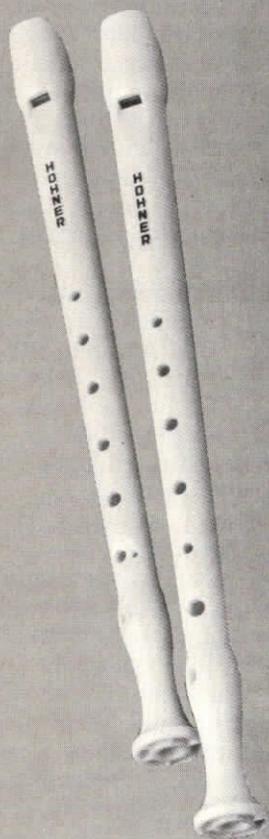
— que la grammaire scolaire n'a jamais eu d'autre raison d'être que de servir d'auxiliaire pédagogique à l'enseignement de l'orthographe ; que cette visée ortho-

si vous ne tenez pas
à tout prix à la
flûte en bois

adoptez la
nouvelle flûte

Hohner plastic

de parfaite
musicalité
seule elle est
munie d'un
bec spécial
anti humidité



elle ne coûte que
11,50 F

DOIGTE CLASSIQUE OU BAROQUE



TOUS MARCHANDS DE MUSIQUE



DOCUMENTATION

HOHNER FRANCE SA

21 RUE VAN LOO - 75016 PARIS

graphique lui donne toutes ses caractéristiques propres; que sa théorie syntaxique est une théorie *ad hoc*; qu'elle n'est donc pas autre chose que la mise en forme théorique de l'orthographe grammaticale;

— que l'évolution de la grammaire scolaire qui la fait passer par deux stades s'explique entièrement par la didactique de l'orthographe; que le processus historique qui, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, substitue lentement à la première doctrine une seconde fondée sur le principe des fonctions se justifie uniquement par l'exigence d'une meilleure adaptation aux nécessités pédagogiques; et qu'en se présentant comme une science de la langue, elle commet donc une pure et simple mystification;

— que la mise en place graduelle de sa théorie syntaxique des fonctions et la refonte du système des parties du discours n'ont aucun fondement scientifique; qu'elles ne résultent pas d'une élaboration patiente et rigoureuse due à des universitaires, des linguistes, des philologues ou autres hommes de science, mais qu'elles sont apparues peu à peu sur les bancs des écoles, dans ce dialogue séculaire qui a confronté des élèves analphabètes et des maîtres chargés de leur apprendre l'orthographe; que, à l'exception de la grammaire générale du XVIII^e siècle, la recherche linguistique et universitaire n'a jamais profondément influencé la grammaire scolaire; que la longueur (un bon siècle) de l'installation définitive du système doit être imputée précisément à sa nature même d'idéologie « populaire », née dans le peuple, et constituée par lui comme une méthode qu'il s'est donnée pour maîtriser l'orthographe;

— que, de ce fait même, la grammaire scolaire n'est pas une théorie grammaticale comme les autres; qu'elle ne permet aucune réflexion méthodique sur la langue, car il est aisé de la mettre en contradic-

tion avec elle-même; qu'elle est tout au plus un aide-mémoire, un pense-bête, nécessaire pour l'application des règles orthographiques, mais qu'elle est le seul dont nous disposons, et qu'à ce titre elle est probablement la « théorie » la mieux adaptée à cette fonction, ce qui garantit sa stabilité, contre vents et marées;

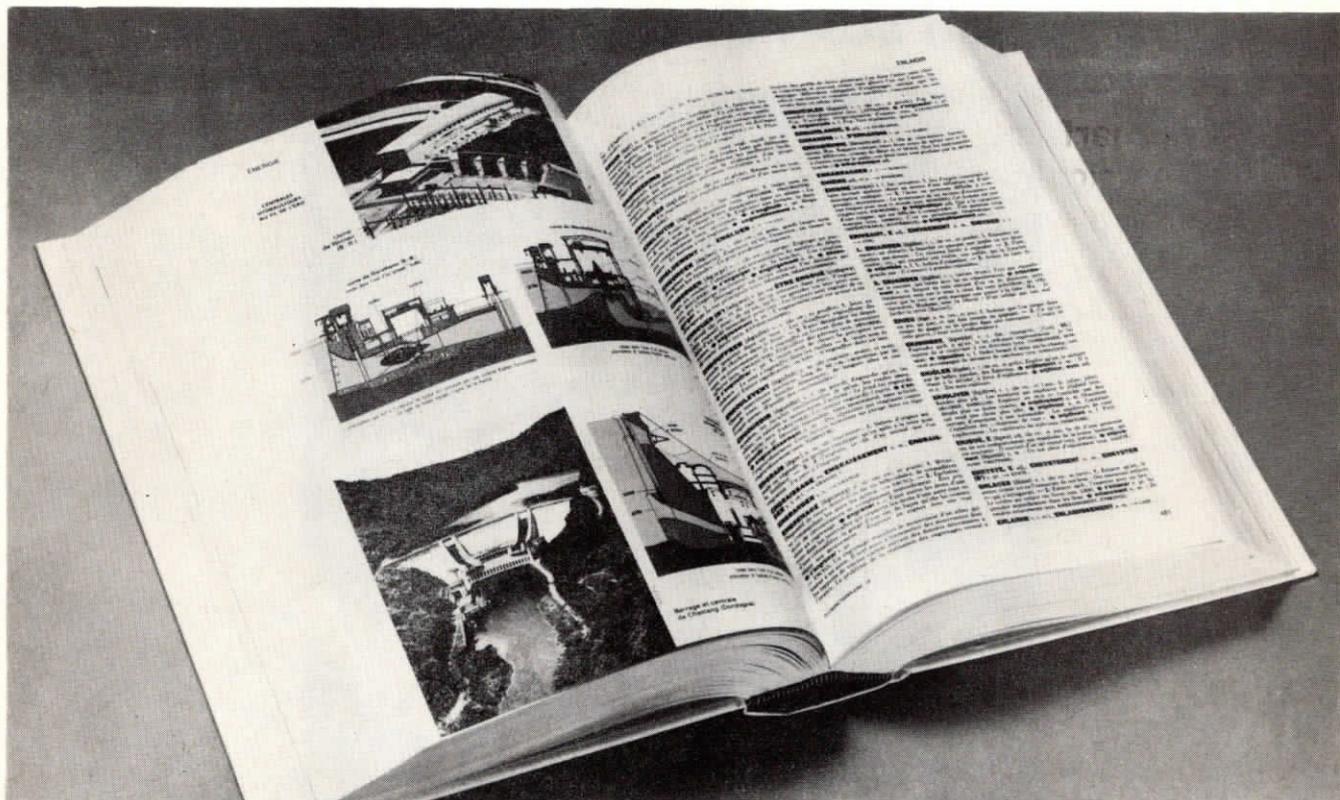
— que la grammaire scolaire et elle seule a permis de canoniser l'orthographe en identifiant dans les esprits orthographe française et langue française; qu'elle offre le seul cadre théorique plausible pour cette confusion d'un système graphique et d'un usage oral; que c'est donc elle qui a sauvé l'orthographe du désastre qui la menaçait;

— que la promotion historique de la grammaire scolaire vers 1820 a stérilisé pour la durée du XIX^e siècle toute réflexion grammaticale indépendante et désintéressée, en France du moins; et que le renouveau de la linguistique française synchronique à la fin de ce siècle, et au XX^e siècle, est en partie tributaire des bases théoriques de la grammaire scolaire.

Ce qu'on ne montrera pas, mais ce qui constitue l'idée directrice de cette recherche, et pour son auteur la motivation profonde, c'est que tout le système syntaxique de la grammaire scolaire s'effondrerait aussitôt si l'orthographe du français était abolie. L'hypothèse relève évidemment de l'utopie. Pour le moment du moins.

André Chervel sera le vendredi 16 septembre l'invité de l'émission « Apostrophes » (A2, 21 h 35) sur le thème « Faut-il apprendre à écrire », aux côtés d'Edouard Bled (dont tout le monde connaît les manuels d'orthographe et qui vient de publier ses mémoires), Daniel Morgain (*Le journal de l'école*) et Jean et Jeanine Guillon (*Apprendre l'orthographe*). Un débat qui promet d'être vif. A ne pas manquer.

pour un enseignement pluridisciplinaire à partir de la 6^e



Pluri dictionnaire Larousse



un
dictionnaire
LAROUSSE

Mettant en valeur l'interrelation entre les disciplines, le Pluridictionnaire est le seul dictionnaire scolaire qui recouvre à la fois les programmes d'enseignement et tous les autres domaines de la vie active auxquels les élèves s'intéressent :

- **dictionnaire de la langue,**
il aide à acquérir le vocabulaire et la pratique, orale ou écrite, de la langue française,
- **dictionnaire des connaissances,**
dans le prolongement des disciplines enseignées en classe, il englobe l'ensemble des données auxquelles les jeunes d'aujourd'hui sont confrontés : vie économique, politique et sociale, sciences humaines, techniques, sports, arts...
- **dictionnaire pédagogique,**
fondé sur les orientations et les programmes actuels pour chaque matière, il est facile à utiliser ; il fournit les bases de tout travail de recherches en développant l'initiative personnelle.

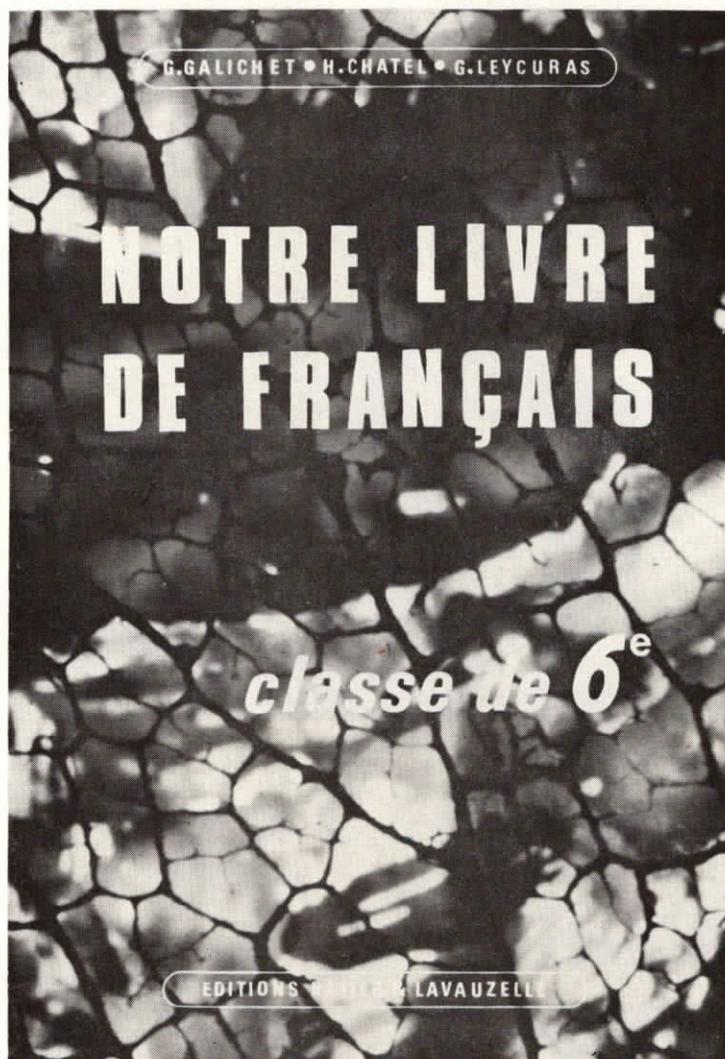
De nouveaux avantages pour lui :
format (et poids) réduit : 15,5 x 23 cm,
prix réduit : 69,00 F

Et, pour tous les cours de français :
Dictionnaire du Français contemporain : D. F. C.

GALICHET 6^e

“NOTRE LIVRE DE FRANÇAIS”

conforme aux nouveaux programmes



Un ouvrage qui se propose d'aider les élèves à acquérir les connaissances indispensables pour aborder avec fruit l'enseignement du Français dans le second degré.

Vocabulaire, exercices de conjugaison, exercices structuraux, grammaire, orthographe, reconstitutions de textes, expression libre s'épaulent mutuellement dans un même chapitre tout en suivant un plan organique qui permet “**d'y voir clair**”.

EDITIONS HATIER & LAVAUZELLE

HATIER - magasin : 59 Bd Raspail 75006 Paris - Tél. : 544.38.38

une circulaire

Une nouvelle maternelle ?

Au dire de presque tout le monde, elles étaient un modèle d'intelligence et d'efficacité pédagogiques. Le ministre n'en vient pas moins de signer un très long document sur les écoles maternelles, pour en fixer les « programmes ». Il en donne d'abord les finalités, puis les objectifs majeurs : affectivité, corps-mouvement-action, expression vocale-musique, expression plastique, image-représentations iconiques, langage oral et langage écrit, développement cognitif. Suivent les procédures éducatives : respect des besoins de l'enfant, architecture et aménagement des locaux, connaissance de l'enfant et des enfants, détection des handicaps, procédures éducatives.

Ceux qui jugeraient inutile ou contestable ce « texte d'orientation » qui ne prétend viser qu'à mettre en relief « la valeur d'une éducation globale et fonctionnelle, notamment adaptée aux enfants auxquels elle s'adresse », pourront toujours se réfugier derrière la « grande liberté de méthode et d'action » qu'il accepte de laisser aux équipes éducatives intéressées (circulaire du 2 août 1977, B.O. n° 30 du 1-9-77).

un arrêté

Les élèves en dossiers. Réclamé depuis des années par certains, souvent déjà en usage semi-officiel, et tout de suite objet de polémiques assez vives, le « dossier scolaire de l'élève » est officiellement né par l'arrêté du 8 août 1977 (B.O. n° 30 du 1-9-77). Ce document établi depuis, éventuellement, l'école maternelle, suivra l'élève tout au long de sa scolarité, dans les écoles, les collèges, les lycées et les centres de formation d'apprentis. Il doit comprendre non seulement des renseignements sur sa scolarité mais aussi son « profil » individuel. Deux circulaires du 19 août (même B.O.) en précisent les modalités d'application dans les écoles et les collèges.

Une lecture minutieuse de ces textes est indispensable à tous ceux qui auront à utiliser ce dossier et à en apprécier éventuellement l'efficacité ou le danger.

un livre

Une autre réforme ? Au moment même où se met en place la réforme Haby, Louis Legrand, directeur de recherches à l'INRP, qui, depuis quinze ans, est associé à la conception et à l'application d'un certain nombre d'innovations pédagogiques, s'interroge sur le malaise persistant de l'école. Ces innovations n'ont cessé d'être neutralisées par les forces hiérarchiques et bureaucratiques. Il serait temps de rendre aux maîtres, parents et élèves, cette initiative et cette responsabilité qui peuvent permettre une meilleure évolution de notre système éducatif. Mais pour qu'elle soit vraiment efficace, toute réforme est inséparable d'une profonde transformation politique et

sociale.

Une étude de fond, riche de toute l'expérience et de l'incontestable compétence de son auteur, qui ne devrait laisser personne indifférent (**Pour une politique démocratique de l'éducation**, PUF, coll. « Pédagogie d'aujourd'hui », 294 p., 65 F).

une revue

Problèmes de l'orientation.

Que signifie, politiquement, et ceci quel que soit le régime politique, l'activité des conseillers d'orientation ? Y a-t-il une prédétermination sociale de l'orientation qui la rendrait vaine ? Quels rapports peuvent s'établir entre conseillers d'orientation et enseignants ? A ces questions, au cœur de toute l'entreprise éducative, Maurice Reuchlin apporte, dans la revue qu'il dirige, un certain nombre de réponses. Certaines ne vont pas toujours dans le sens auquel nous sommes habitués. Mais l'auteur sait de quoi il parle (il est depuis des années à la tête de l'Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle) et sa réflexion mérite l'attention de tous les enseignants. Par-delà les difficultés souvent signalées du rôle du conseiller d'orientation, elle apporte même, ce qui n'est pas négligeable, des raisons d'optimisme.

Au sommaire de ce numéro, entre autres articles, Josette Zarka tire les leçons d'une solide expérience dans les « counselling centers » des Etats-Unis, sur le problème du « conseil psychologique » et de la « psychologie du conseil » (**L'orien-**

tation scolaire et professionnelle, INETOP, 41, rue Gay-Lussac, 75005, n° de janvier-février-mars 1977).

une exposition

Toute la sexualité. A sa façon, c'est bien connu, la sexualité mène le monde, depuis les infiniments petits jusqu'aux plantes et aux animaux (dont l'homme). Mais en connaît-on bien les divers et complexes aspects ? C'est ce qu'une très curieuse et très remarquable exposition, **L'histoire naturelle de la sexualité**, se propose de nous révéler, ou de nous rappeler. Elle décrit d'abord les moyens d'atteindre cette union qui va créer un être nouveau : anatomie et dimorphisme sexuel, mécanismes génétiques, rencontre des sexes et comportements sexuels, physiologie et structures sociales. Elle montre aussi l'influence humaine sous la forme du contrôle de la sexualité : domestication, sélection artificielle et contrôle de la reproduction. Des informations d'un grand prix, présentées sous une forme moderne, lisible et compréhensible par tous.

Muséum d'histoire naturelle, Jardin des Plantes, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris ; ouverture tous les jours de 10 heures à 17 h 30, sauf le mardi ; plein tarif : 5 F, demi-tarif : 2,50 F et 1 F pour groupes scolaires de plus de dix personnes ; pour les visites commentées pour les enseignants et tous renseignements, téléphoner au service de muséologie, 707-06-04 et 336-42-90.

on recrute

Le calendrier général des concours de recrutement et des examens professionnels (personnels enseignants et administratifs) est publié par circulaire du 12 juillet 1977 (B.O. n° 28).

■ **DES ELEVES CONSEILLERS D'EDUCATION**, par concours du 9 janvier 1978. Les épreuves des concours viennent d'être modifiées et le programme des épreuves est publié (arrêtés des 12 et 19 juillet 1977, circulaire du 26 juillet 1977 - B.O. n° 30 bis).

■ **DES PROFESSEURS** chargés de l'enseignement des disciplines d'enseignement général dans les collèges d'enseignement technique et des professeurs chargés des enseignements professionnels pratiques dans les mêmes établissements - session 1978 (arrêtés du 22 juillet 1977 - B.O. n° 30 bis).

■ **DES PERSONNES** ayant la qualité de cadres et privées d'emploi, en qualité de fonctionnaires, par des modalités exceptionnelles (loi du 7 juillet 1977 - B.O. n° 29 bis).

■ **DES ELEVES-MAITRES ET DES ELEVES-MAITRESSES** en première année de formation pédagogique des écoles normales primaires pour 1977. La répartition des 7 115 postes est fixée par arrêté du 7 juillet 1977 (B.O. n° 28).

■ **DES ELEVES INGENIEURS**, par concours sur épreuves, en première année des écoles nationales supérieures d'ingénieurs. Ce nombre maximum des places mises au concours est fixé par un arrêté du 14 juin 1977 (B.O. n° 29).

on définit

■ **LES CLASSES PREPARATOIRES** mises en place à titre expérimental, à la rentrée de 1977, dans l'esprit de celles qui sont prévues à l'article 4 de la loi du 11 juillet 1975 (circulaire du 23 août 1977 - B.O. n° 30).

■ **LES RYTHMES SCOLAIRES DANS LES COLLEGES** : organisation de la semaine scolaire, organisation horaire (séquences de 55 ou de 50 minutes,

selon les disciplines enseignées), organisation des travaux personnels des élèves (circulaire du 5 août 1977 - B.O. n° 30).

■ **LES CONDITIONS DE MAINTIEN DES BOURSES** aux élèves redoublants des lycées d'enseignement professionnel (ex-CET) et des écoles techniques privées de second cycle court (circulaire du 26 juillet 1977 - B.O. n° 30).

■ **LES MODALITES DE DISTRIBUTION** des documents des associations locales de parents d'élèves, en début d'année scolaire et en cours d'année (circulaire du 13 juillet 1977 - B.O. n° 29).

■ **UNE SERIE DE PROPOSITIONS** concernant l'enseignement de l'orthographe dans les écoles et les collèges (circulaire du 14 juin 1977 - B.O. n° 25).

on modifie

■ **LE REGLEMENT DES ECOLES** de haut enseignement commercial en ce qui concerne les épreuves du concours d'admission en première année : Ecole des hautes études commerciales, écoles supérieures de commerce et d'administration des entreprises, Ecole supérieure des sciences économiques et sociales (trois arrêtés du 16 mai 1977 - B.O. n° 30 bis).

on fixe

■ **LES CONDITIONS D'APPLICATION** aux établissements d'enseignement privés sous contrat de la loi du 11 juillet 1975 relative à l'éducation. Ces établissements devront appliquer les structures pédagogiques des établissements publics pour la rentrée scolaire 1980-1981 (décret du 18 mai 1977 - B.O. n° 30 bis).

on majore

■ **L'ALLOCATION DE SALAIRE UNIQUE ET LES ALLOCATIONS FAMILIALES** à compter du 1^{er} juillet 1977. Les nouvelles bases mensuelles de calcul et les modalités d'application sont précisées par une circulaire du 5 juillet 1977 (B.O. n° 29 bis).

Dans le maquis des textes administratifs, lois, décrets, arrêtés, circulaires, il n'est pas toujours facile de trouver l'information précise dont on peut avoir besoin, parfois même de bien la comprendre. Vous nous avez parfois écrit pour nous demander ces renseignements et nous nous sommes efforcés de vous les donner. Avec cette nouvelle rubrique nous souhaitons faire mieux encore. Envoyez-nous vos questions, même concernant des cas personnels. Vous aurez la réponse dans ces colonnes, dans la mesure où celle-ci pourra aussi intéresser d'autres lecteurs. Ne manquez pas d'ajouter votre adresse, mais votre anonymat sera préservé. Voici, dès aujourd'hui, un premier ensemble. La suite sera celle que vous désirerez. N'hésitez pas, donc, à écrire.

acompte aux instituteurs

Quel sera, à la rentrée de 1977, le montant de l'acompte versé à la fin du mois de septembre ?

Une circulaire du 13 juillet dernier a fixé le montant de cet acompte à 2 450 F. Il sera payé en une seule fois à la fin du mois de septembre et régularisé par la suite dans les conditions habituelles.

prix de pension

Comment peut-on connaître le prix de pension dans les établissements d'enseignement public ? Qui fixe les prix de pension ?

Les tarifs de pension applicables à la rentrée de 1977 ont été fixés, comme d'usage, par un arrêté ministériel du 18 juillet 1977, publié au B.O. n° 29. Les tarifs ont été relevés, d'une manière générale, de 6,5 % environ. Les établissements sont répartis en vingt-sept échelons et les tarifs annuels varient de 1 395 F à 3 881 F.

conseils d'école

La réforme du système éducatif prévoit la création de différents conseils dans les écoles primaires. Ces conseils seront-ils organisés dans les écoles maternelles ? Quel est leur rôle ?

D'après un décret du 28 décembre 1976, il sera constitué, dans chaque école maternelle ou élémentaire, un conseil des maîtres, un comité des parents et un conseil d'école.

Le conseil des maîtres existait déjà. Il est formé, sous la présidence du directeur, de tous les maîtres affectés à l'école. Son rôle est à la fois administratif et pédagogique : il se réunit au moins une fois par trimestre scolaire, plus souvent si le directeur le juge utile. Il donne son avis sur l'organisation du service (répartition des élèves et des classes, surveillance, etc.). Il est également consulté sur les problèmes intéressant la vie de l'école. Un relevé des décisions est consigné dans un registre spécial par les soins du directeur ; ce registre est conservé à l'école ; une copie des décisions est transmise à l'inspecteur de la circonscription.

Le comité de parents est formé par les représentants élus des parents. Un autre décret du 28 décembre 1976 a précisé les modalités d'organisation et de fonctionnement de ce comité qui comprendra cinq représentants des parents si l'école a cinq classes ou plus et, s'il y a moins de cinq classes, autant de représentants des parents qu'il y a de classes dans l'école. Toutefois, dans les écoles à une classe, il y aura deux représentants des parents.

Le conseil des maîtres et le comité des parents siègent ensemble, en conseil de l'école, sous la présidence du directeur.

Les questions débattues peuvent porter sur l'ensemble de la vie scolaire et notamment sur :

- le règlement intérieur de l'école ;
- les modalités de l'information mutuelle des familles et des ensei-

gnants ;

- les classes de nature ;
- les transports scolaires ;
- la garde des enfants ;
- les cantines ;
- les activités péri et postscolaires ;
- l'hygiène scolaire.

L'inspecteur de la circonscription assiste de droit aux réunions.

D'une manière générale, il est souhaité que les délégués départementaux de l'Education nationale participent au conseil de l'école ; mais aucun texte ne prévoit, actuellement, cette participation.

heures supplémentaires

Les professeurs de l'enseignement secondaire sont tenus de faire, à la demande de l'administration, deux heures supplémentaires, en sus de leur maximum de service. N'y a-t-il aucune possibilité de dispense de ces heures supplémentaires ?

Les décrets du 25 mai 1950 qui fixent les maxima de service hebdomadaire du personnel enseignant des établissements du second degré stipulent que « dans l'intérêt du service, tout professeur peut être tenu, sauf empêchement pour raison de santé, de faire, en sus de son maximum de service, deux heures supplémentaires donnant droit à rétribution au taux réglementaire ».

L'état de santé du professeur est établi par la production d'un certificat médical. Les chefs d'établissement ont la possibilité également d'apporter leur témoignage sur les difficultés particulières de certains services risquant de compromettre la santé des enseignants chargés de ces services. Les maîtres auxiliaires sont, en principe, dispensés d'heures supplémentaires, sauf nécessités pédagogiques exceptionnelles (circulaire du 2 juillet 1973). En sont exemptés, également, les maîtres titulaires de décharges de service accordées à quelque titre que ce soit (circulaire du

1^{er} juillet 1976). Cette même circulaire prévoit aussi la possibilité d'exempter d'heures supplémentaires certaines catégories de professeurs : mères de famille ayant des enfants en bas âge, pères de famille, veufs ou divorcés, ayant des enfants à charge, candidats aux concours de recrutement de la fonction publique.

écoles désaffectées

Une école communale peut être fermée et ensuite désaffectée. Une école désaffectée peut-elle être utilisée librement par la commune ? Y a-t-il des utilisations prioritaires ?

La désaffectation du bâtiment, siège d'une école, peut avoir lieu quand l'école est fermée définitivement, dans le cas soit de cessation du service scolaire (diminution des effectifs), soit de transfert de l'école dans un local neuf. Deux formalités sont indispensables pour la désaffectation de l'école : une délibération du conseil municipal et l'approbation de cette délibération par arrêté préfectoral, après avis de l'inspecteur d'académie. La désaffectation une fois prononcée l'immeuble est à l'entière discrétion de la commune qui peut en disposer librement : installation d'un service municipal, location, vente.

Une expérience a été tentée, il y a une dizaine d'années, dans les régions Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur, pour utiliser des écoles rurales désaffectées comme camps de base pour des groupes d'adolescents. Cette opération concernait essentiellement les écoles se trouvant dans un site intéressant ou situées à proximité de centres de loisirs — plans d'eau, parcours en montagne, centres d'initiation à la voile, centres d'équitation, etc. — ou encore celles qui offraient des zones particulièrement belles par leur paysage, la richesse de leur flore ou de leur faune. Une circulaire du 11 octobre 1967 prévoit l'aide des services de la Jeunesse et des Sports pour un aménagement sommaire de ces écoles.

René Guy

pour votre classe

Il n'est pas toujours commode de trouver des documents pédagogiques bien adaptés pour initier les jeunes enfants aux problèmes de la nature, encore moins des documents audiovisuels. En voici quelques-uns qui pourront rendre de grands services.

Dans un article récent du **Courrier de la nature** (revue nationale de la protection de la nature - 57, rue Cuvier, 75005 Paris - n° 48, mars-avril 1977), Philippe Barbeau retrace la genèse d'une expérience entreprise par l'Association « Jeunes et Nature », avec le concours scientifique du service de conservation de la nature du Muséum d'histoire naturelle, afin d'initier les jeunes à la perception sonore de divers milieux naturels.

Le premier document réalisé dans ce but se compose d'une cassette comprenant quatre séquences et d'un livret d'accompagnement illustré pour le maître, de 48 pages, ayant trait à **La campagne**.

Cinq autres « paysages sonores » faciliteront l'approche de milieux divers : **Les zones humides, La forêt, La ville, Les rivages marins, La moyenne montagne**.

Chacune de ces séries permet une très riche utilisation, au niveau des maternelles et des petites classes des écoles élémentaires, car elles couvrent, dans leur ensemble, un large champ d'exploitation et d'activités dans le domaine sensoriel, dans l'investigation de l'environnement et, aussi, dans l'apprentissage de la langue.

Ce matériel a reçu l'aval scientifique et pédagogique du ministère de l'Éducation. La participation aux frais pour une cassette et son livret s'élève à 50 F franco.

Pour tout envoi ou demande de renseignements, les enseignants peuvent écrire à : « Jeunes et Nature », 57, rue Cuvier, 75231 Paris Cedex 05.

mais la nature est là...

... que nous ne connaissons pas toujours assez bien, et surtout que nous ne savons pas encore assez protéger. Voici donc, sur les terres, les monts et les mers, quelques ouvrages propres à mieux nous éclairer sur ce qui reste parfois aujourd'hui quelque peu mystérieux pour nous et à mieux nous faire agir pour que cette nature reste notre amie...

Michel Peissel

Himalaya continent secret

Flammarion, coll. « Odyssée », 296 p., ill., 55 F

Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de souligner ici les qualités de cette collection dont les principaux auteurs : Jean-Yves Cousteau, Albert Ducrocq, Philippe Diolé, R. Frison-Roche, Haroun Tazieff, P.-E. Victor, Christian Zuber, etc., ne traitent jamais leurs sujets à la façon naïve et purement anecdotique de certains « reportages », mais s'appuient sur leurs spécialités pour mettre en évidence, à travers leur étude, un fait commun. Celui du tragique d'une civilisation — la nôtre — qui, ayant dominé son milieu, a installé un irréversible désordre au sein de la nature.

L'ouvrage de Michel Peissel confirme cette constatation. On lira avec le plus vif plaisir la relation de son long parcours à travers ces multiples États enchâssés dans ce gigantesque massif himalayen, d'autant que ce récit est accompagné de splendides photographies. Mais au-delà, qui ne s'apercevrait que l'anthropologue s'inquiète pour l'avenir de ces peuples, que seul le relief qui les cerne a préservés jusqu'ici de notre corrosion ? Au lecteur seulement fasciné d'exotisme, on conseillera de méditer le vœu que Michel Peissel formule tout à la fin de son ouvrage : « Il faut souhaiter que l'attrait de l'Occident pour ces régions ne reste pas une simple curiosité touristique, mais que nous comprenions qu'il est tout aussi important de sauvegarder

les différentes cultures de notre globe que de sauver de l'extinction les diverses espèces animales. Il est essentiel de conserver la culture himalayenne dans sa pureté et de comprendre sa grandeur. »

Philippe Diolé

L'aventure de l'homme dans la mer

Hachette, 160 p., ill., 55 F

Après **Les oubliés du temps** (même collection que l'ouvrage de Michel Peissel) et le réquisitoire que constitue **Les animaux malades de l'homme**, deux livres dont nous avons rendu compte en leur temps, voici un album qui, grâce à l'expérience de Philippe Diolé en matière d'archéologie et de biologie sous-marine, effectue tout d'abord le bilan des actions passées et présentes de l'homme sur la mer. On pourra juger combien il est négatif ! L'incompréhension, l'indifférence, l'intérêt ont peu à peu conduit à une situation de « nécrose » la surface aqueuse de la planète. Car les océans, en dépit de leurs dimensions, se révèlent fragiles, comme tous les milieux vivants, et ne peuvent supporter indéfiniment nos pollutions et nos saccages.

Ceci posé, l'auteur montre que notre civilisation se trouve maintenant confrontée à l'un des problèmes les plus vastes et les plus graves. Elle doit, en conséquence, prendre conscience de ses responsabilités et des conséquences que son activité entraîne pour l'avenir. Philippe Diolé en arrivera à la conclusion suivante : « Un nouvel univers impose une nouvelle conscience collective. En se

découvrant une condition et une vocation marines, l'homme voit s'élargir sa responsabilité aux dimensions de ce nouveau destin. Il lui reste à concevoir une morale qui dicte sa conduite à l'échelle planétaire. »

C'est parce que cet ouvrage, destiné aux adolescents, s'adresse aussi bien aux adultes, et parce qu'il émane d'une des voix les plus autorisées en la matière, que nous avons choisi d'en rendre compte. Mais d'autres que lui — ce qui justifie encore davantage ses craintes — soulignent les risques encourus et préconisent des solutions urgentes. Parmi les ouvrages récents qui traitent de ce problème, signalons : **Demain la mer**, de Claude Riffaud, édité par l'Ecole des Loisirs ; **Sauvons la mer**, de Pierre Pellerin, aux Presses de la Cité ; **Le nouvel homme et la mer**, par Yves La Prairie et Maurice Bruzeck, aux Editions Mengès ; ainsi qu'une étude moins globale, mais tout aussi édifiante : **Manifeste pour le littoral**, de Jean-Luc Michaud, aux Editions Berger-Levrault.

Ouvrage collectif

Encyclopédie de l'écologie

Larousse, coll. « Le présent en question », 488 p., 69 F

Quinze spécialistes des « sciences de la nature » ont apporté leur collaboration à cette encyclopédie dont le sous-titre, « Le présent en question », laisse à penser que l'ouvrage ne sera pas purement informatif, tel le **Dictionnaire de l'environnement**, de Frans et Emmanuelle Lemaire, paru l'an dernier chez Marabout, ouvrage que nous ne sous-évaluons pas car il explicite très clairement une foule de termes et car il demeure toujours un instrument de référence utile.

La présente encyclopédie n'est pas basée sur une présentation alphabétique, mais se fonde sur une progression logique : elle initie le lecteur à la connaissance scientifique du monde vivant, puis lui explique les mécanismes régulateurs de cette complexe machinerie. Après quoi, nous débouchons sur les phénomènes entraînant des perturbations, dont le

plus important est, bien entendu, l'action sans cesse amplifiée de l'homme sur l'environnement. Les deux volets de ce que l'on appelle « le drame contemporain » se trouvent ainsi exposés : la dilapidation et l'épuisement des ressources naturelles, allant de pair avec la prolifération de la race humaine et la croissance de sa technicité. Ce dernier point a, comme exemple ultime, le développement de l'énergie nucléaire.

René Dumont conclut cet ouvrage, scientifiquement documenté, parfaitement objectif, mesuré et actuel, par des propositions rationnelles, emplies de sagesse, de conviction et d'espoir.

Un index détaillé permet à ceux qui cherchent un renseignement particulier de le retrouver immédiatement au sein du volume. Par son agencement et la valeur des contributions, cette encyclopédie est d'une qualité égale à l'**Encyclopédie de la sociologie**, parue chez le même éditeur, et dont il a été rendu compte en ces colonnes.

Jean-Marie Pelt

L'homme re-naturé

Seuil, coll. « Equilibres », 272 p., 39 F

Voici un ouvrage foisonnant — trop « riche » peut-être, comme on le dit d'une idée —, qui vient à son heure, bien que l'envergure même de l'entreprise empêche le plus souvent l'auteur d'approfondir suffisamment les problèmes soulevés.

Certes, après l'apparente harmonie de **L'homme et la nature**, le dilemme

posé par **L'homme ou la nature**, le constat aussi concis qu'affligeant de **L'homme dé-naturé**, lire sur la présente jaquette : **L'homme re-naturé**, est plutôt réconfortant. Malheureusement (mais nourrissons-nous encore des illusions à ce sujet ?), l'ouvrage ne pouvait tenir les promesses du titre. Il nous indique seulement par quelle voie — la seule ! — l'écologie serait capable de mettre en œuvre les principes sur lesquels elle fonde, scientifiquement, un rééquilibrage de la planète. Et force nous est de constater que cette voie est étroite !

Ce qui nous paraît prévaloir, dans cet essai, c'est, outre la compétence dont témoigne l'auteur, une sorte d'assurance tranquille qui emporterait davantage la conviction que cette fébrilité anxieuse souvent rencontrée dans des ouvrages de cette sorte. Ajoutons que Jean-Marie Pelt ne s'est pas contenté de rédiger ce livre, mais que, sur le plan du réel, il a fondé l'Institut européen d'écologie, où l'on développe une nouvelle approche des problèmes, plus globale et que l'on pourrait qualifier de « socio-politico-écologique ». D'accord avec lui pour estimer que les solutions à la crise planétaire ne nous seront pas délivrées par des ordinateurs et pour penser, comme le déclare Ian Mac Millan, que l'auteur cite, que « ce qui compte vraiment, dans la sauvegarde des condors, ce n'est pas tant que nous en avons besoin. C'est que nous avons besoin de développer les qualités humaines qui sont nécessaires pour les sauver,

Le Sauvage a publié son numéro spécial d'été (n° 43, 130 p., 10 F) sous le titre : **Tout ce que vous voulez savoir sur l'écologie sans jamais oser le demander** On y trouve des articles d'information : « Qu'est-ce que l'écologie » et « Qu'est-ce que l'écologie politique ? » ; un « Traité imagé sur les écologies », étude due à Brice Lalonde ; des reportages : « Ecole de Paris au pays des Cévennes » ; des récits, tel celui de Harvey Wassermare, rapportant l'occupation du site nucléaire de Seabrook, aux Etats-Unis, quelques semaines avant l'affrontement de Crays-Malville ; on y verra que, si les mêmes motifs d'inquiétude ont amené une semblable manifestation, l'intervention de la police américaine ne s'effectua pas à coups de grenades offensives ; et que, s'il y eut des arrestations, on ne déplora aucun mort. Et des interviews : le message sérieux du comique Jean Kergrist. Ainsi qu'une foule d'autres enseignement et renseignements. Transmettons le dernier : à compter du mois de septembre, **Le Sauvage** devient mensuel sur 48 pages et continue de publier ses numéros trimestriels spéciaux de 130 pages.

car ce sont celles-là mêmes qu'il nous faut pour nous sauver nous-mêmes ».

Gérald Durrell
L'arche immobile
Stock, 264 p., 39 F

Un beau titre pour qualifier ce parc zoologique que Durrell, on le sait, a créé il y a des années au Manoir des Augres, dans l'île de Jersey, et dont il s'occupe avec des collaborateurs qui sont aussi ses amis.

Cet ouvrage traite donc des zoos en général, et du sien en particulier. En dépit du tranchant de certaines assertions et du scepticisme que l'auteur manifeste à l'égard des écologistes, nous ne pouvons qu'adhérer à l'énoncé des finalités d'une réserve ou d'un zoo, telles qu'il les définit : « Bien compris, un zoo (ou un parc) doit être un laboratoire multiple, un établissement éducatif et un centre de protection des espèces. »

Cela dit, Gérald Durrell reconnaît très volontiers que tous les zoos ne répondent pas, loin s'en faut, à ces impératifs. Il démontre tout au long de cet ouvrage qu'un anthropomorphisme excessif et un appât du gain outrancier en font, le plus souvent, des lieux conçus, aménagés et gérés, non pas en fonction des animaux mais uniquement en faveur du public. « Sur les cinq cents parcs zoologiques et autres réserves d'animaux qui existent de par le monde, écrit-il, il y en a très peu qui soient excellents, d'autres sont médiocres, et le reste est épouvantable. »

Pendant Durrell demeure persuadé de la nécessité des zoos, c'est-à-dire dans le sens où « ils peuvent, et devraient, offrir une valeur scientifique, éducative et écologique, et par cela même nous servir, en même temps que servir les animaux ». Et, conséquemment, il reste convaincu qu'il faut les améliorer et non pas pousser à leur suppression.

Ce témoignage est à lire, même si l'on est zoophobe, car Durrell a déjà prouvé en d'autres occasions sa parfaite connaissance et son grand amour des animaux. En attendant

d'aller juger sur place, à l'île de Jersey.

Ouvrage collectif sous la direction de Charles Lefèvre

Qualité de la vie - Vie de qualité
Privat, coll. « Sciences de l'homme », 264 p., 50 F

Cet ouvrage, très divers dans sa composition, rassemble des contributions qui ont deux traits communs : d'une part, chacune d'elles constitue un élément d'analyse scientifique d'un problème écologique ou environnemental. D'autre part, elles sont toutes le fruit d'un double travail : travail personnel de recherche et de réalisation, de production ; mais aussi travail commun d'échanges, confrontations, discussions et critiques au Centre interdisciplinaire de Lille.

Ceci posé, nous nous contenterons de souligner, sans pouvoir en rendre compte en particulier, l'intérêt de ces études. Dans une première partie, on nous fournit une définition de « l'écologie », sorte d'épuration de ce savoir nécessairement interdisciplinaire, et non encore totalement maîtrisé. Suivent diverses monographies sur la relation dynamique de l'homme à son environnement. La politique de l'eau, la maîtrise (sans trahison) de la nature sont successivement abordées.

La seconde partie se préoccupe des problèmes de société (Villes et communications - Economie - Travail - Santé - Cadre d'existence). Cependant que les contributions qui constituent la troisième et dernière partie fournissent matière à une réflexion sur les problèmes de culture (Qualité de la vie).

La conclusion générale de ce riche ensemble souligne quelques lignes de conduite et d'actions concrètes : mesurer le défi ; poursuivre la recherche ; promouvoir la co-responsabilité et, au surplus, l'étendre, car, ainsi que le note justement Claude Heddebaut : « Le véritable écosystème humain est devenu maintenant la planète entière ; seules des mesures prises à cette échelle apporteront finalement des solutions durables. »

Pierre Ferran

trois revues

■ **Les Amis de Sèvres** (1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres) entreprennent, non sans courage, dans leur numéro de juin 1977, de dissiper les malentendus entre administrateurs et pédagogues afin d'établir, au moins à long terme, un meilleur climat entre ces frères presque ennemis. Analyses et témoignages, émanant tous d'ailleurs d'administrateurs de tous niveaux, se succèdent donc et se renforcent. Un certain optimisme est ici de rigueur, mais on pourrait reprocher à cet ensemble de ne faire entendre, précisément, que des voix concordantes et de n'avoir pas donné la parole à des enseignants (au sens strict du terme) en exercice. Ce numéro n'en est pas pour autant sans intérêt et il apprendra certainement beaucoup à beaucoup de ces derniers. Ils y trouveront même une suggestion qui mérite examen, de Jacques Minot, directeur honoraire de l'Institut national d'administration scolaire, « c'est que les enseignants et les administrateurs doivent être formés dans les mêmes établissements », avec certains cours communs, et « qu'ils se forment côte à côte pour qu'ils apprennent à se connaître le plus tôt possible ».

■ **Dialogues** (bimestriel — Organe du GFEN, 24, avenue de Laumièrre, 75019 Paris — abonnement annuel : 45 F) s'interroge, dans son n° 23 : « Quel langage à l'école ? ». D'excellentes participations dans ce dossier, notamment sur l'accès au langage et sur le langage et la poésie.

■ **Education et Développement** (mensuel — 11, rue de Clichy, 75009 Paris — abonnement annuel : 68 F). Ce numéro spécial (12 F) s'intitule « Les CES et l'innovation pédagogique ». Il est composé de trois parties : les innovations à l'intérieur du CES, dont la vocation du CDI, par exemple, qu'évoquent Geneviève Lefort et Jean Hassenforder ; l'ouverture sur l'environnement ; enfin, les communautés éducatives : ateliers, relations jeunes et adultes, etc.

mode d'emploi

L'intérêt, le désir d'information sur les techniques audiovisuelles et les finalités de ces techniques ne cessent de se manifester. Qu'il s'agisse de la matinée organisée par l'éducation au cours du Salon « Audiovisuel et Communication » de janvier dernier, des journées multimedia organisées par le ministère de l'Éducation au mois de juin ou des innombrables stages d'expression par les moyens audiovisuels, des débats, rencontres, colloques, livres ou articles, tout prouve, s'il en était besoin, que le public — et particulièrement le corps enseignant — est hautement sensibilisé par ces questions.

Cette nouvelle rubrique se veut donc un service supplémentaire offert à nos lecteurs qui désirent expérimenter l'audiovisuel puis le pratiquer dans leurs classes, avec leurs élèves. C'est ainsi qu'en alternance le point sera fait sur les techniques, les matériels et les supports. Non seulement il s'agira de présenter des matériels mais surtout d'explicitier leur emploi en milieu scolaire, leur adaptation aux besoins réels d'une classe ou d'un établissement, de façon à permettre aux utilisateurs institutionnels que sont les enseignants d'évaluer le rapport qualité-prix pour un usage déterminé.

Une bibliographie sera également dressée pour présenter et analyser des ouvrages, depuis les guides pratiques sur une pratique audiovisuelle jusqu'aux essais de sociologie de la communication, tant il est vrai qu'un cloisonnement trop rigide interdit trop souvent le mélange de deux genres aussi indispensables l'un que l'autre à une connaissance sérieuse du phénomène de l'audiovisuel.

Tel sera, en gros, le contenu de cette rubrique que nos lecteurs retrouveront ici chaque semaine. Qu'ils



nous fassent part, le cas échéant, des types de renseignements qu'ils désireraient y découvrir, nous nous efforcerons de répondre à leur attente.

Mais nous n'envisageons pas de limiter à cette seule rubrique l'attention que nous entendons porter cette année sur l'audiovisuel. Dans d'autres parties de la revue nous nous proposons d'aborder de façon plus théorique les implications tant sociales que pédagogiques de l'emploi des matériels et techniques dans l'enseignement et leur adaptation à des situations pédagogiques précises.

De même, à travers des exemples pris dans des productions achevées ou en cours d'élaboration, des analyses traceront les grands axes de la réussite d'une réalisation audiovisuelle, car celle-ci implique le « spectacle » et que celui-ci exige un minimum de qualité proprement technique, indispensable pour atteindre l'effet escompté. Nous souhaitons aussi présenter des exemples de scénarii sur des contenus didactiques tirés des programmes officiels, même s'ils ne semblent que difficilement appeler une forme narrative. Ici encore, il est évident que le concours de nos lecteurs nous sera indispensable pour alimenter ces « expériences » (sous la seule réserve qu'elles soient présentées le plus brièvement possible et — audiovisuel oblige — accompagnées de documents d'illustration significatifs).

Par cette variété d'approches de l'audiovisuel, nous souhaitons non seulement vaincre les réticences, s'il en reste chez certains, mais aider tous les praticiens, effectifs ou potentiels, de l'audiovisuel, par une confrontation et un dialogue aussi permanent et approfondi que possible.

Jean-Luc Michel

RTS 1^{er} degré

Singulière diminution du volume hebdomadaire des émissions de la RTS cette année : vingt-trois heures en tout, y compris les émissions du CNTE et de la formation continue, contre trente heures quarante en 1976-1977, dont dix heures trente-cinq de télévision (contre seize heures cinq) et treize heures quinze de radio (contre quatorze heures quarante). Programme donc assez maigre, et, assez peu renouvelé par rapport à l'année précédente.

Les maternelles et le cycle préparatoire retrouveront au petit écran **Image de la vie et du rêve** (deux fois par mois, avec seulement deux nouveautés sur dix numéros), **Passe-passe-passera** et **Trois petits tours** (bimensuels et tout en rediffusion) ainsi que, en alternance, **Le monde animal**, **Le monde des plantes** et **Télé-Voyage**. En radio, reprises de **Que se passe-t-il ?**, de **Pique-nique** et de **Contes et musiques pour mes petits enfants** et quatre nouveautés sur huit d'**Aimer chanter** (en double diffusion).

Le cycle élémentaire aura deux émissions TV par trimestre, **Expression-crédation**, et deux fois par mois la série « pluridisciplinaire » d'éveil à dominante intellectuelle. A la radio ce seront, en deux séries de niveaux différents (allant jusqu'en 5^e), des émissions de **chant**, d'**initiation à la langue poétique** et d'**initiation aux œuvres musicales**, ainsi que des **dossiers pédagogiques audiovisuels** à dominante intellectuelle, en radiovision.

Pour le cycle moyen, la TV offrira une émission mensuelle, **Mieux voir, mieux dire** (valable jusqu'en 5^e), et deux par trimestre **Expression-crédation**, deux fois par mois **Eveil à la nature** et des émissions d'éveil à dominante économique, humaine et sociale. Pour la radio, outre les émissions déjà signalées, une **invitation à l'expression** sera donnée, en radiovision, deux fois par trimestre. Les émissions régionales combinées radio-télévision, **La France à l'avenir**, qui existaient déjà pour les académies de Clermont-Ferrand, Bordeaux, Aix-Marseille, Nice, Corse, Strasbourg, Lyon, Grenoble, Besançon et Lille se développeront dans celle d'Amiens. Elles s'adressent aussi aux classes de 6^e et 5^e.

Ce programme, donné, d'ailleurs, sous toute réserve par le CNDP, ne débutera que le 3 octobre 1977.

conférences

■ **Initiation aux sciences et techniques modernes.** Ces conférences, organisées par le palais de la Découverte, s'adressent à un public non spécialiste qui désire étendre ou renouveler des connaissances de base. Au programme :

● **Diététique et nutrition**, le vendredi à 18 h 15 du 7 octobre au 16 décembre : vaste tour d'horizon sur l'alimentation rationnelle dans notre monde moderne.

● **La physique contemporaine**, le samedi à 18 heures du 8 octobre 1977 au 25 février 1978. L'ambition de ces conférences est de fournir d'une manière très qualitative des notions nécessaires à la compréhension des articles de revues de vulgarisation ou des informations de la presse.

● **La chimie**, les mardis 8, 15 et 22 novembre à 18 h 15. De l'histoire de la chimie à la cellule du corps humain ; de la structure et de la dynamique moléculaire à la vie de cette cellule

● **L'astronomie**, le mardi à 21 heures du 8 novembre au 14 mars.

● **La mécanique actualisée**, le mercredi à 18 h 15 du 16 novembre au 5 avril. Cette série de conférences intéressera tout particulièrement les enseignants, les étudiants, les ingénieurs.

● **Les sciences de la terre**, le mardi à 18 h 15 du 29 novembre au 21 mars. Ce cycle de conférences s'étendra sur deux ans. Cette année sera consacrée à l'étude des roches et des minéraux.

Pour tous renseignements : palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 359-16-65.

■ **Activités pédagogiques** pour les enfants de 8 à 16 ans. Organisées par le service des visites-conférences de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, elles ont pour but une meilleure compréhension et connaissance du patrimoine architectural français.

● **Découverte des techniques de construction.** Un atelier est ouvert aux enfants dans le cadre du château de Vincennes. L'objectif est d'intéresser les jeunes à l'architecture par la construction de dessins, de maquettes. Les groupes scolaires peuvent être accueillis tous les jours ; pour les individuels les mercredis et pendant les vacances scolaires, l'encadrement étant assuré par des conférenciers de la CNMH.

● **Connaissance de l'architecture** Une

nouvelle formule d'approche d'un monument en deux étapes : séance de projection de diapositives faite par un conférencier dans les locaux de l'école ; une visite sur place.

Pour tous renseignements sur ces activités : Service des visites-conférences, Caisse nationale des monuments historiques, Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Tél. : 887-24-14.

stages

■ **Formation de directeurs de centres de vacances et de loisirs** au Centre éducatif de La Camusière (Eure-et-Loir) du 3 au 13 octobre. Cette session est organisée par la Fédération des centres de vacances familiaux. Pour effectuer ce stage il faut avoir 21 ans et être titulaire du brevet d'animateur ou avoir plus de 25 ans et justifier d'une expérience reconnue (en ce cas faire une demande de dispense auprès de la Direction départementale Jeunesse et Sports de son domicile). D'autres sessions de formation et de perfectionnement sont prévues au cours de l'année. Pour tous renseignements : FCVF, 20, rue Saint-Lazare, 75009 Paris Tél. : 285-46-78.

■ **Peuple et Culture organise à Paris quatre sessions** qui ont pour objectif de donner aux travailleurs les moyens de s'informer et de se documenter, de s'exprimer, de travailler en groupe et de prendre des décisions :

● **Communication écrite** les 5, 6, 7 et 26, 27, 28 octobre.

● **Entraînement mental** les 19, 20, 21 octobre et 16, 17, 18 novembre.

● **Expression orale** les 26, 27, 28 octobre et 16, 17, 18 novembre.

● **Animer, décider, gérer**, les 14, 15, 16, 17, 18 novembre.

Pour tous renseignements : Peuple et Culture — service formation, 27, rue Cassette, 75006 Paris. Tél. : 222-30-56.

exposition

■ **Science et technique en URSS**, du 4 octobre au 3 novembre, au palais de la Découverte. Cette exposition présentera à tous les publics, aux spécialistes comme à la jeunesse, l'effort de la recherche et les réalisations récentes dans certaines disciplines de pointe Elle

s'ouvre par une introduction sur le développement scientifique et industriel au cours des soixante dernières années, puis présente quelques domaines dans lesquels la coopération de la France et de l'URSS semble devoir être fructueuse : l'espace, l'énergie nucléaire, les lasers, la microélectronique, les cristaux artificiels, etc. Maquettes, expériences, audiovisuel animeront cette exposition. Une série de films sur les réalisations soviétiques sera présentée l'après-midi à partir de 15 h 30 et le samedi soir à 21 heures. Une série de dix conférences, par les plus éminents savants d'URSS, exposera l'état actuel des connaissances et des techniques dans ce pays. Programme détaillé et renseignements complémentaires : palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 359-16-65.

vacances - loisirs

■ **Week-ends sur des thèmes en rapport avec le milieu rural**, organisés par la Fédération Inter Jeunes France Europe, à partir du 17 septembre, au village Les Ages en Périgord. Ces week-ends ont pour base la vie à la ferme, la découverte du milieu rural, de la faune et de la flore. Les participants pourront aussi bien apprendre à faire le pain, s'initier à la cuisine et à la gastronomie régionales que s'adonner à un tourisme culturel. Un plan d'eau situé à quatre kilomètres du village permet de se baigner ou de pratiquer la voile. Frais de participation : du vendredi soir au dimanche soir : 140 F, comprenant l'hébergement, la nourriture. Renseignements et réservations : Village Les Ages, 19600 Chartrier-Ferrière. Tél. : (55) 85-34-46

■ **Initiation à la croisière côtière aux Glénans.** Jusqu'au 15 octobre des stages d'une semaine sont organisés pour les adultes désireux de suivre l'enseignement des écoles de voile. Les débutants sont les bienvenus : ils participent à des stages où sont utilisés alternativement bateaux lourds et dériveurs ; ceux qui ont déjà une certaine expérience peuvent suivre un stage de formation à la croisière côtière à bord de « Mousquetaires ». Age minimum : 18 ans. Frais de participation : 510 F à 615 F (nourriture comprise). Renseignements et inscriptions : Centre nautique des Glénans, quai Louis-Blériot, 75781 Paris Cedex 16. Tél. : 520-01-40.

LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES

La plus moderne maison spécialisée - 61, rue Froidevaux Paris 14^e

INSTALLEZ-VOUS **ULTRA-RAPIDEMENT** VOUS-MEME
A DES **PRIX IMBATTABLES**

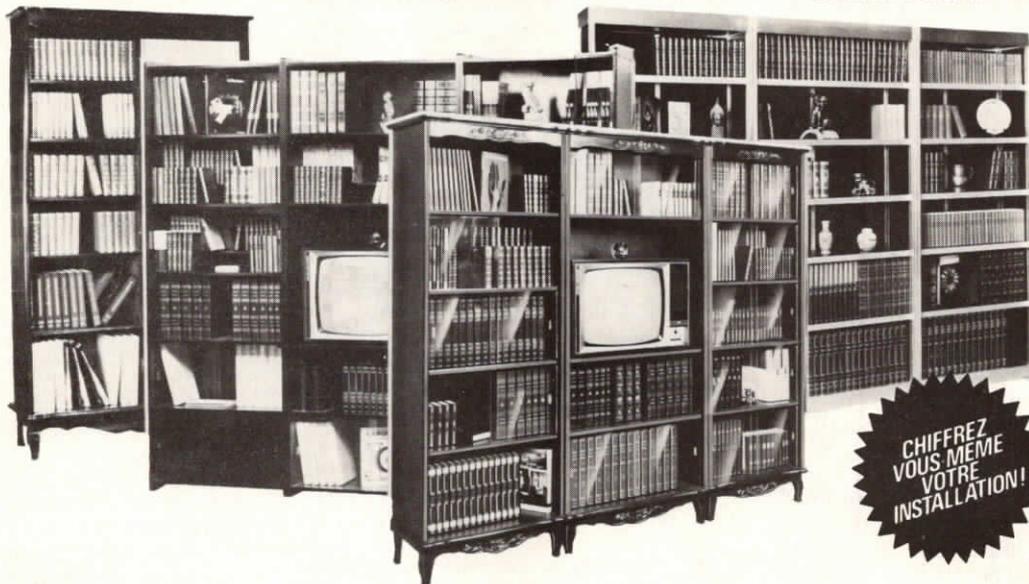
Du MEUBLE INDIVIDUEL au GRAND ENSEMBLE

150

modèles vitrés
superposables,
juxtaposables, étroits,
accordables, larges.

150

**combinaisons
d'assemblage**
par simple pose
et sans fixation



si vous aimez vos livres, demandez notre catalogue

vous y trouverez une très grande variété de modèles **STANDARD VITRES** juxtaposables, superposables, démontables, qui vous permettront de les installer **TRES RAPIDEMENT VOUS-MEME** en quelques heures, sans aucune fixation, par simple pose.

Pratiques, solides, élégants, stables, pouvant contenir en plus des livres : des disques, des objets d'art, etc. Leur teinte **ACAJOU** s'harmonise avec tous les styles.

MODELES STANDARD VITRES existent en 12 hauteurs : de 64 cm à 224 cm, modèles de 2 à 8 rayons en différentes largeurs et profondeurs, 4 largeurs : 64 cm, 78 cm, 94 cm, 126 cm. Extension par juxtaposition : d'innombrables combinaisons possibles.

4 profondeurs : 20 cm, 25 cm, 30 cm, 38 cm, toutes compositions possibles par superposition.

Notre Service Après-Vente se tiendra dans tous les cas à votre disposition.

nos expositions-vente

PARIS 14^e - 61, RUE FROIDEVAUX.
Magasin ouvert sans interruption tous les jours de 9 h à 19 h Métro : Raspail - Gaité
Autobus : 28 - 38 - 58 - 68

**AMIENS • BORDEAUX • CLERMONT-FD
GRENOBLE • LILLE • LIMOGES • LYON
MARSEILLE • MONTPELLIER • NANTES
NICE • RENNES • STRASBOURG
TOULOUSE • TOURS •**

BRUXELLES • LIEGE • GENEVE

MODELES RUSTIQUES EXCLUSIFS JUXTAPOSABLES.
Nous vous offrons aussi un choix **EXCLUSIF** très important de **BIBLIOTHEQUES** juxtaposables et superposables, de hauteur, largeur et profondeur différentes (bois différent).

MODELES CONTEMPORAINS EXCLUSIFS JUXTAPOSABLES Modernes et élégants, présentés en 2 hauteurs, 2 largeurs, 2 profondeurs, 2 couleurs, réalisés en profilé aluminium anodisé brossé, étagères réglables, juxtaposables. Pouvant être équipés de vitres.

MODELES COLLECTIVITES JUXTAPOSABLES vitrés pouvant être **ENTIEREMENT FERMES A CLE.**

NOTRE DEPARTEMENT SUR MESURES
vous adresse très rapidement un devis complet gratuit sans aucun engagement de votre part (Exécution rapide)

**EXPEDITION
RAPIDE ET FRANCO**

**NOS MILLIERS DE
REFERENCES
de Particuliers et
d'Administrations
importantes sont à
votre disposition.**

**REPRISE EN CAS DE
NON-CONVENANCE**

TOUS LES BOIS

BON pour un catalogue couleur **gratuit**
la MAISON DES BIBLIOTHEQUES,
75680 PARIS CEDEX 14

Veillez m'envoyer sans engagement votre **CATALOGUE BIBLIOTHEQUES VITRES** contenant tous détails : hauteur, largeur, profondeur, contenance, bois, prix, demande de devis. etc...

M. _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

ou par téléphone **633.73.33**

EN07

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

vos expériences

l'apprentissage du langage écrit et le dessin

L'APPRENTISSAGE du langage écrit tel que le conçoivent Jeanne Bandet et ses collaborateurs (1) relève de processus que l'enfant mobilise spontanément quand il dessine. Nous avons étudié plusieurs d'entre eux dans un article antérieur (2) où nous montrons que le dessin enfantin peut être assimilé à une écriture. Comme elle, en effet, il procède d'un système d'éléments différentiels qui, articulés entre eux selon une syntaxe simple, déterminent des unités de signification. D'où l'idée d'une méthode qui, s'inspirant des travaux de J. Bandet et des résultats de nos propres recherches, permettrait à l'enfant de passer progressivement du dessin à l'écriture. Dans ce but nous avons proposé aux élèves du cours moyen d'une école maternelle de Montpellier divers exercices dont, très vite, nous avons pu constater l'intérêt psychologique et pédagogique.

le dessin enfantin est une écriture

Dans l'article cité nous avons montré que le dessin enfantin trouve sa condition dans la différenciation progressive d'un nombre limité de stéréotypes faciles à reproduire et qui, articulés les uns avec les autres, rendent possible la figuration de toutes les formes d'objet. Cette différenciation se fait à la même vitesse chez tous les enfants. Elle est achevée (entre quatre et six ans) et elle met à leur disposition un système d'éléments graphiques qui sont assimilés aux phonèmes : comme eux ils

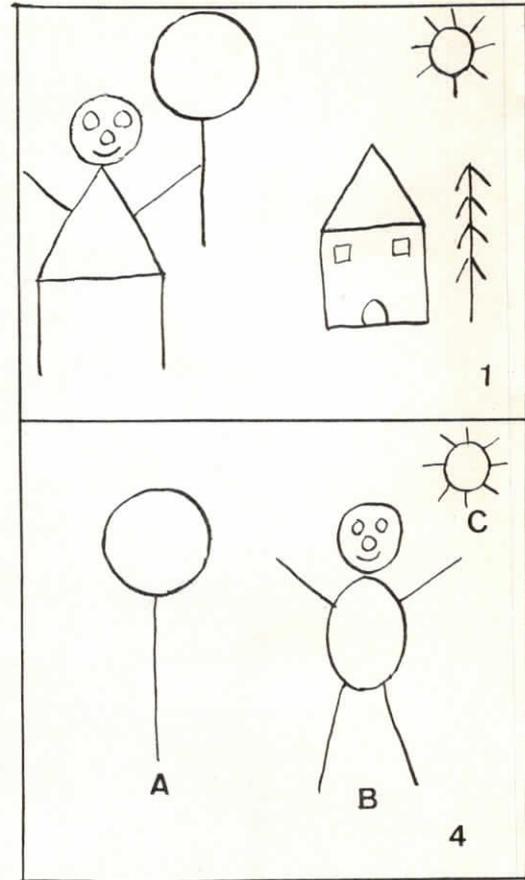
se ramènent à la combinaison de quelques traits distinctifs, comme eux ils sont acquis sélectivement au cours d'exercices moteurs, comme eux ils s'articulent et déterminent des unités de signification. Il s'agit là d'une véritable écriture ou, si l'on préfère, d'un code graphique qui permet à l'enfant d'analyser les objets qu'il représente — chaque élément graphique correspondant à une partie de l'objet.

Nous avons appelé EG (éléments graphiques) les micro-éléments de ce code et UMA (unité minimale d'articulation) tout ensemble d'EG liés les uns aux autres par au moins un des trois modes élémentaires d'articulation, à savoir la contiguïté, l'inclusion et l'intersection. Ainsi dans la case 4 de la bande dessinée que nous donnons en exemple le « rond », la « barre » constituent chacun un EG tandis que les ensembles désignés par les lettres A, B et C constituent chacun une UMA.

du dessin à l'écriture

En donnant à l'enfant les moyens de prendre une conscience claire de ces processus, nous pensons qu'on devrait faciliter son apprentissage du langage écrit. Les exercices que nous proposons dans ce but consistent :

- en une prospection explicite des deux niveaux d'articulation graphique, l'enfant devant apprendre à identifier les UMA et, dans chaque UMA, les divers EG dont elle se compose ainsi que les relations syntaxiques qui les articulent les uns avec les autres. Cette possibilité d'analyse hiérarchique montre bien que nous sommes en présence d'une écriture véritable. Si, en effet, d'un dessin à l'autre et bien que placés dans des contextes différents, ces divers éléments sont susceptibles de conserver leur identité aux yeux de l'enfant, c'est parce que celui-ci les rapporte non pas aux ensembles graphiques dans lesquels ils s'inscrivent mais au système différentiel dont ils relèvent. Les exercices que nous avons conçus le manifestent clairement, l'enfant étant capable de se comporter à l'égard des UMA et des EG comme il le fera bientôt lorsqu'il aura à trouver dans des phrases différentes un même mot, dans des mots différents une même syllabe,



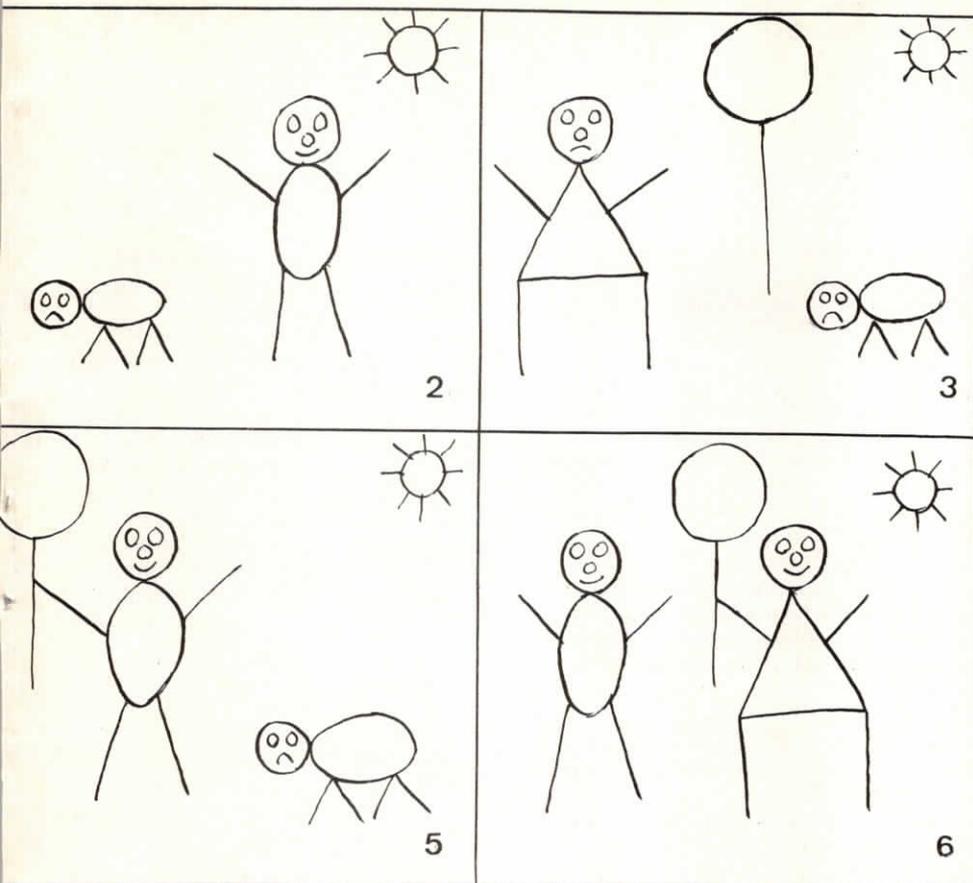
dans des syllabes différentes une même lettre.

- en une prospection explicite de l'espace graphique déployé par l'enfant qui dessine et de ses repères idéaux. Nous avons pu constater notamment le rôle déterminant joué par la taille et l'orientation des EG dans l'identification d'une UMA. Ainsi dans la case 4 de la bande dessinée le « rond » présente des différences notables de taille, dans la case 5 l'« ovale » ainsi que la « barre » présentent des différences d'orientation. Ce sont ces différences que l'enfant devra apprendre à reconnaître. On conçoit aisément l'intérêt de telles prospections.

l'approche du lexique et de la syntaxe par le dessin

Exercices d'identification des EG

Un premier type d'exercice consiste à rechercher un même EG dans des UMA différentes. En les comparant entre elles, l'enfant découvre qu'elles comportent des parties identiques, qu'elles sont donc composées d'éléments isolables et transposables dont on peut faire l'inventaire. Ainsi dans la case 1 le « triangle » se trouve dans deux UMA, d'une part dans l'UMA figurant la petite fille (robe), d'autre part dans l'UMA figurant la maison



(toit).

Ces analyses exécutées par la classe entière ont vivement intéressé les enfants et leur ont permis d'établir un lexique non exhaustif qu'ils ont utilisé dans d'autres exercices.

Dans un second temps on a demandé aux enfants de classer les UMA en tenant compte de la présence en elles de tel ou tel élément : sous chaque modèle d'EG préalablement tracé on invite l'enfant à « écrire » les UMA qui, dans la bande dessinée, contiennent cet élément. Ainsi, sous le « triangle » donné comme modèle, l'enfant devra inscrire l'UMA figurant la petite fille et l'UMA figurant la maison. Réciproque du précédent, cet exercice consolide l'identification des EG.

Exercices de composition et de décomposition d'UMA

- **Décomposition :** on demande à l'enfant d'indiquer de quels EG il se sert pour « écrire » les UMA qu'on lui propose, par exemple le bonhomme, l'enfant devant montrer ou dessiner les trois types d'EG qui entrent dans cette UMA, à savoir le « rond », l'« ovale » et la « barre ».

- **Composition :** on donne à l'enfant un certain nombre de modèles d'EG et on lui demande d'« écrire » toutes les UMA qu'il est possible de tracer avec ces éléments. Ainsi avec le

« rond », l'« ovale » et la « barre » on peut « écrire » le bonhomme et le chien. Un exercice de ce genre attire l'attention de l'enfant non seulement sur le rôle joué par les modes d'articulation mais encore sur la taille et l'orientation des EG avec les différences de valeur qui en résultent.

Exercices portant sur la taille des EG

La comparaison par l'enfant de plusieurs UMA contenant un même EG de taille différente constitue une autre approche de cette différence. Ainsi, dans la case 3, la comparaison des quatre UMA qui la composent permet de constater la différence de taille du « rond » appelé à figurer le ballon, le soleil, la tête de l'enfant, celle du chien, les yeux de l'un et de l'autre.

Dans un second temps on peut proposer à l'enfant des exercices de décomposition du même type que ceux qui ont été définis précédemment, mais ici on lui demande de bien marquer la différence de taille des EG utilisés dans l'UMA à décomposer. Ainsi, dans la case 1, l'enfant devra classer par ordre de grandeur les « ronds » utilisés pour figurer le ballon, le soleil, la tête de la petite fille, ses yeux et son nez.

Ces exercices n'ont pas d'application directe dans l'apprentissage du langage écrit — sinon dans celui de

la distinction des minuscules et des majuscules. Toutefois ils constituent une variation intéressante des processus d'analyse et de classification qu'exige l'apprentissage d'un code. Ils favorisent d'autre part la prise de conscience de certaines particularités de l'espace graphique.

Exercices portant sur l'orientation des EG

La comparaison d'UMA contenant un même EG présentant des orientations différentes permet de prospecter les possibilités d'orientation et d'en établir le répertoire. C'est ainsi qu'on distinguera « l'ovale debout », « la barre penchée vers la fenêtre » (à gauche) de « la barre penchée vers la porte » (à droite). Ces exercices, en attirant l'attention de l'enfant sur l'orientation des EG, lui permettent de prospecter et de mieux maîtriser le « milieu idéal » sans lequel il n'y aurait pas d'articulation possible. Ils contribuent de ce fait à une bonne latéralisation et facilitent la mise en œuvre de tous les processus qui s'y trouvent liés.

Exercices portant sur les modes d'articulation

Dans un premier temps on demande à l'enfant de repérer les différents modes d'articulation possibles, de les comparer entre eux, enfin de les désigner par un vocabulaire approprié. Dans la bande dessinée prise en exemple, on notera le rôle décisif joué par la contiguïté puisque l'action du récit consiste dans la possession du ballon, sa perte et son retour dans la main de la petite fille, péripéties signifiées par la contiguïté ou la non-contiguïté des traits figurant le bras et la ficelle. Ces exercices attirent l'attention de l'enfant sur les rapports qui existent entre les divers éléments d'une UMA et lui apprennent à les différencier ; ils contribuent de ce fait à une approche syntagmatique de la langue.

Ces exercices que l'on peut varier et multiplier à volonté sont susceptibles de faciliter l'apprentissage du langage écrit tel que le conçoivent Jeanne Bandet et ses collaborateurs. Les analyses dont ils procèdent montrent combien l'enfant de quatre à cinq ans est apte à cet apprentissage puisque, de lui-même, il utilise un code très voisin de celui qu'il doit acquérir. Cette proximité heurtera

peut-être ceux qui voient dans le dessin une des plus remarquables manifestations de la créativité enfantine. Mais comment récuser le caractère articulatoire des productions graphiques entre quatre et huit ans ? Ce n'est pas un hasard si Luquet voit dans les dessins de cette période la manifestation d'un « réalisme intellectuel ». Que ces graphismes puissent présenter une valeur esthétique, nous ne le récusons pas cependant ; l'écriture en effet n'exclut pas une certaine « expressivité ». Elle l'exclut d'autant moins qu'elle secrète sa propre subversion. Cette tension est particulièrement apparente dans le dessin enfantin où l'on voit la structure codée détournée de sa fin et favoriser le retour à un stade qu'elle devait précisément dépasser. L'étude de cette subversion reste à faire.

Que, par ailleurs, les exercices que nous proposons — dont le but déclaré est de faciliter l'apprentissage des codes — modifient les productions de l'enfant et aient une influence sur les structures profondes de son psychisme, nous n'en doutons pas ; mais son impact n'est certainement pas plus fort que celui de l'apprentissage de n'importe quel autre code. Les exercices de lecture ont une incidence aussi grande sur les dessins de l'enfant que les exercices qui font l'objet de cet article. Mais elle apparaît mal tant qu'on n'a pas reconnu le caractère articulatoire des uns et des autres. Nous croyons d'autre part qu'une méthode fondée sur la prise de conscience de processus implicites et spontanés est nécessairement positive puisqu'elle permet de le maîtriser et de les contrôler — ce qui n'est pas le cas de tous les apprentissages. Disons pour terminer que le problème soulevé par nos propositions est un problème général dont il convient de ne pas sous-estimer l'importance. Or nous pensons que, mieux qu'une autre, l'étude de cette écriture ambiguë qu'est le dessin enfantin est susceptible de nous la faire mesurer et peut-être de remettre en question certains aspects de l'apprentissage des codes.

F. Olivier et C. Mercier
université de Montpellier III

(1) Jeanne Bandet, « Vers l'apprentissage du langage écrit », *Cahiers de pédagogie moderne*, n° 45. Armand Collin, coll. Bourrellet, 1970.

(2) F. Olivier, « Le dessin enfantin est-il une écriture ? » *Enfance* 27 (3-4-5), 1974.

vos réactions

« responsabilité, surveillance et pédagogie nouvelle »

La lecture de cet article, paru dans votre n° 322, m'incite à vous poser quelques questions :

1) Il est généralement admis que les séances de rééducation orthophonique peuvent être prises sur les horaires scolaires. Or deux cas peuvent se présenter :

- ou bien l'enfant va à sa séance avant d'entrer à l'école et, dans ce cas, il arrive simplement en classe un peu plus tard ;
- ou bien l'enfant doit sortir avant l'heure normale et, dans ce cas, il ne peut le faire que si son père ou sa mère (en personne et exclusivement) viennent le chercher.

C'est du moins la position de notre IDEN.

Est-il normal d'imposer cette contrainte à des parents qui, pour la plupart, travaillent et qui, généralement, tournent la difficulté en faisant manquer à l'enfant toute la demi-journée de classe ?

2) L'article 9 prévoit que « les enfants qui prennent leur repas à l'école, mais qui sont autorisés par leurs parents à quitter... ». De quelle manière doit apparaître cette autorisation : par écrit, par téléphone, par la présence du père ou de la mère ; doit-elle être permanente, peut-elle être occasionnelle ?

Je précise que la position de notre IDEN est la même que ci-dessus.

3) Lorsque des études surveillées sont organisées, les enfants sont-ils tenus d'y rester jusqu'à l'heure de sortie prévue ou peuvent-ils, sur demande écrite des parents, sortir régulièrement à l'heure et aux jours demandés par eux ?

Même question pour les garderies du mercredi.

4) Est-il exact qu'il faut tenir pour impérative la règle qui veut que l'instituteur doit toujours avoir tous ses élèves sous les yeux ? Comment faire (surtout quand on est directeur et que sa classe est isolée des autres) pour transmettre un document urgent au collègue qui est à l'étage supérieur ? « Envoyer » un élève ou

laisser la classe et y aller soi-même, ou encore raccrocher le téléphone au nez de la maman angoissée qui demande si son fils étourdi est bien venu en classe au lieu d'aller chez l'orthophoniste qui l'attend ?

Je serais heureuse que vous puissiez répondre, avec références, à toutes ces questions, et j'espère bien que vos réponses m'apporteront des éléments positifs qui, dans une certaine mesure, faciliteront mon travail. D'avance je vous en remercie.

Mme P. Bouillanne
directrice d'école

1) *Lorsqu'elles ne peuvent pas avoir lieu le mercredi, par exemple, les séances de rééducation orthophonique peuvent être prises, en effet, sur les horaires scolaires, par accord avec l'instituteur. Elles sont placées en début de classe ou en fin de matinée ou d'après-midi.*

Les parents peuvent, sous leur responsabilité, demander que l'élève quitte l'école avant l'heure normale. Il n'est pas toujours nécessaire que les parents viennent le chercher pour l'accompagner pendant le trajet ; tout dépend de l'âge de l'enfant, de son état de santé, de l'environnement, etc. Les parents peuvent désigner un mandataire qui accompagnera l'enfant après l'avoir fait sortir de l'école.

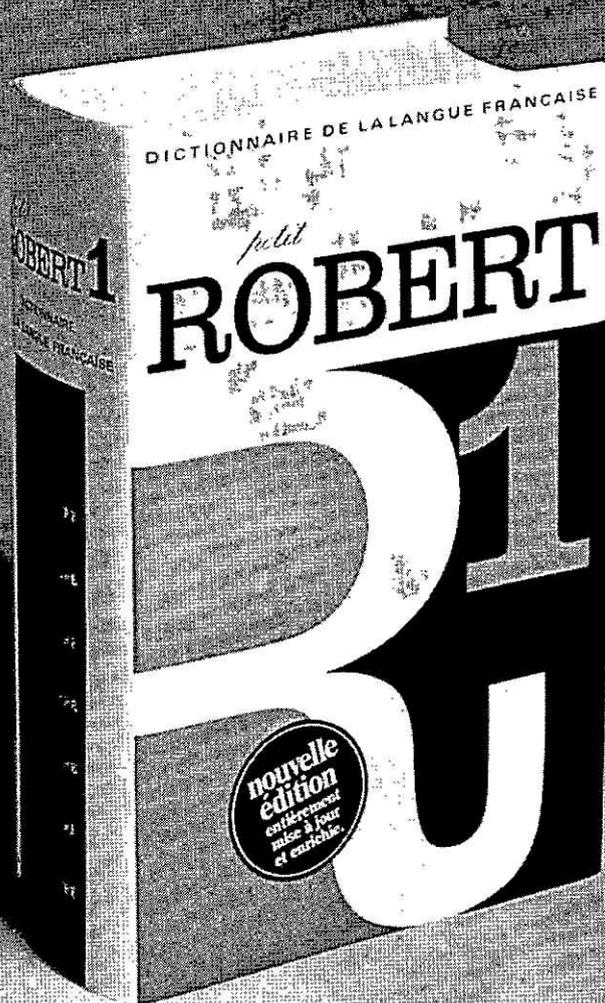
2) *Les demandes de dérogation aux horaires normaux d'entrée et de sortie doivent être formulées par écrit et motivées. Elles doivent émaner des personnes responsables de l'enfant qui déclareront, dans leur demande, assumer pleinement et entièrement la responsabilité des accidents pouvant survenir après la sortie de l'école.*

3) *Les enfants peuvent être autorisés à quitter, avant la fin de la séance, l'étude surveillée ou la garderie sur demande écrite et motivée des personnes responsables (voir ci-dessus).*

4) *Il est matériellement impossible à un maître d'avoir en permanence tous ses élèves sous les yeux. La réponse à votre question se trouve dans nos numéros 321, 322 et 323, et plus particulièrement dans le numéro 322, page 3, 2^e colonne. Un assouplissement considérable de la réglementation est intervenu depuis la publication du Règlement scolaire modèle de 1887 ; les nouveaux textes offrent de larges apaisements aux inquiétudes légitimes des maîtres.*

R. G.

**Pour la rentrée,
la langue française
s'est enrichie de 15.000 mots
et sens nouveaux.**



Le Petit Robert I a 10 ans. Pour son 10^e anniversaire il a été entièrement mis à jour et enrichi :

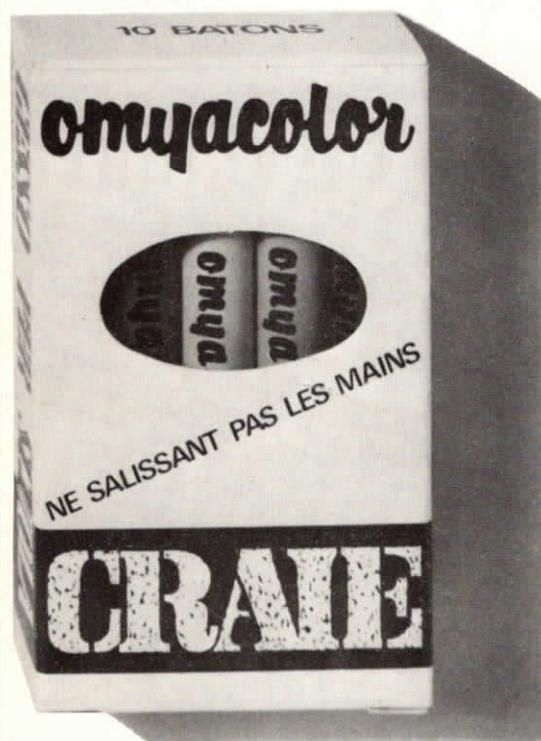
- 5.000 mots nouveaux et expressions nouvelles (mots nouveaux de la langue actuelle consacrés par l'usage – mots nouveaux empruntés aux pays francophones Belgique, Canada, Suisse – mots nouveaux imposés par les circulaires ministérielles pour remplacer les anglicismes).
- 10.000 sens nouveaux, résultat du travail de nombreux spécialistes, notamment dans les domaines scientifiques et technologiques.

Résultat : 200 pages en plus.

**Le Petit Robert I, édition 1978:
le dictionnaire vivant.**

En vente en librairie.

la craie aussi propre qu'un crayon!



grâce
à son enrobage
spécial
(nouvelle formule)
vous pouvez saisir
la craie
omyacolor[®]
à pleine main
et garder les doigts
propres et nets
même après plusieurs heures
de cours!

Bon à découper et à faire parvenir à OMYACOLOR St-Germain-la-Ville 51240 La Chaussée-sur-Marne - ou à remettre à votre fournisseur habituel. Veuillez me faire parvenir un échantillon de votre craie OMYACOLOR.

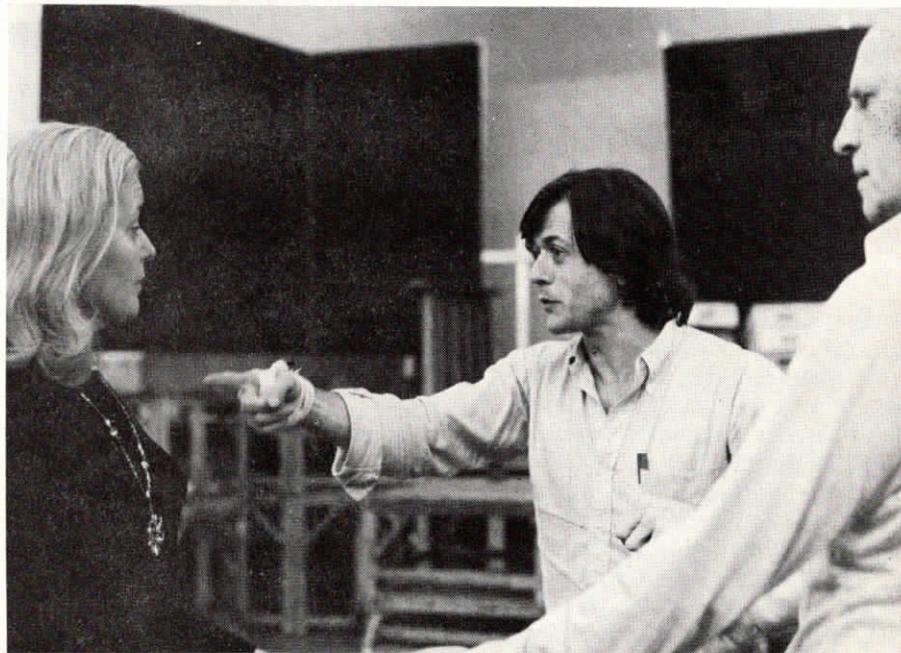
Nom

Adresse

Etablissement scolaire

Pour la deuxième année
la colline sacrée
a été occupée
par Patrice Chéreau
et Pierre Boulez.
Et beaucoup de s'indigner
de cette trahison
infligée au dieu Wagner
et à Bayreuth même...
Mais n'est-ce pas plutôt
une autre lecture,
plus enrichissante,
qu'ils ont proposée ?

Patrice Chéreau et Gwyneth Jones
qui tenait le rôle de Brünnhilde au festival de Bayreuth



Chéreau

déchiffre Wagner

A L'ESPRIT d'un observateur indifférent qui, pendant un entracte, promènerait son regard sur la terrasse du Festspielhaus de Bayreuth ou sur les allées du parc qu'elle domine, une question surgirait sans doute devant les allées et venues indolentes de ces hommes dans leur tenue « de soirée » sombre et compassée et de ces femmes dont les longues robes sinuent, portant témoignage des recherches ou des trouvailles des maîtres couturiers de l'Europe mondaine : l'appréhension de l'œuvre de Wagner, sur cette colline qu'il choisit entre toutes pour l'y faire exécuter dans les conditions les meilleures à ses yeux, exige-t-elle vraiment ce cérémonial ? Et si le Festspielhaus continuait de s'offrir à nous comme le temple où viennent communier les fidèles d'une forme d'art fondamentalement liée à une immuable tradition, quel sens pourraient avoir ses cent années d'existence ?

Mais, précisément, l'an dernier, Wolfgang Wagner et son équipe ont voulu que le centenaire soit re-présentation plutôt que commémoration, et, pour remettre sur le théâtre *L'Anneau du Nibelung*, ont choisi une équipe jeune, et qui ne soit pas allemande, pour exorciser les démons du passé.

La résistance, on le sait, a été vive et, cette année encore, elle s'exprime par le tract distribué à tous les spectateurs du Festival par l'Union pour le maintien de l'œuvre de Richard Wagner qui prétend montrer que la mise en scène de Patrice Chéreau fausse tout à la fois les caractères des personnages, le contenu idéologique et les modes authentiques d'expression de l'œuvre. C'est là évidemment affirmer une sorte d'immuabilité du théâtre qui, à la longue, ne pourrait aboutir qu'à la désaffection du public pour des œuvres figées dans leur interprétation première. Une telle atti-

tude, toute fidèle qu'elle se prétende à la pensée de l'auteur, en fait la respecte moins qu'une réflexion approfondie et ajustée à l'évolution des idées et des formes depuis un siècle. On sait bien, d'autre part, que Wagner lui-même n'a jamais été également satisfait par les mises en scène réalisées de son vivant, fussent-elles les plus conformes à ses propres directives. En témoignent, par exemple, le grand nombre de notes qu'il a rédigées en vue de modifier la mise en scène originale de *Parsifal*, pourtant si longtemps et si religieusement conservée par la suite. Considérer que la pensée créatrice de l'auteur lui-même a évolué par rapport à la façon de rendre mieux perceptible son dessein devrait inciter à la prudence ceux qui se voudraient aujourd'hui les dépositaires de ses intentions.

D'ailleurs, si, au cours de la maintenant longue histoire de l'œuvre



wagnérienne, les moments de contestation n'ont pas été rares, c'est peut-être que, pendant trop longtemps, les spectacles de Bayreuth furent considérés comme des modèles intangibles et qu'à partir de là une sorte d'uniformité régna dans la manière dont, depuis les scènes lyriques des capitales jusqu'aux théâtres de moindre importance, cette œuvre fut présentée. Dès 1913 (alors que l'on célèbre le trentième anniversaire de la mort de Wagner), son esthétique est récusee comme pur produit du siècle écoulé, comme idole — en particulier par Thomas Mann — qui freine l'élaboration d'un nouveau classicisme. Cependant, lorsqu'on lit, encore en 1933, sous la plume d'un chef d'orchestre aussi célèbre qu'Otto Klemperer : « *Il faut absolument tenir compte des directives de Wagner pour la mise en scène* », on peut se demander si un tel conservatisme n'est pas le principal responsable des polémiques qui s'élèvent autour de toutes les tentatives d'insertion de l'œuvre de Wagner dans le temps vécu des spectateurs, qu'il s'agisse de multiples essais entre 1920 et 1930 ou du style personnel de Wieland Wagner et de son effort soutenu pour donner un sens neuf à la reprise permanente du répertoire wagnérien.

Aujourd'hui encore, ceux qui refusent systématiquement le travail de Chéreau ne cachent pas leur visée : susciter une protestation publique assez vaste pour que les responsables de Bayreuth renoncent à engager les festivals à venir dans la voie ouverte par cette mise en scène de *L'Anneau* et continuent à assurer à un public conditionné

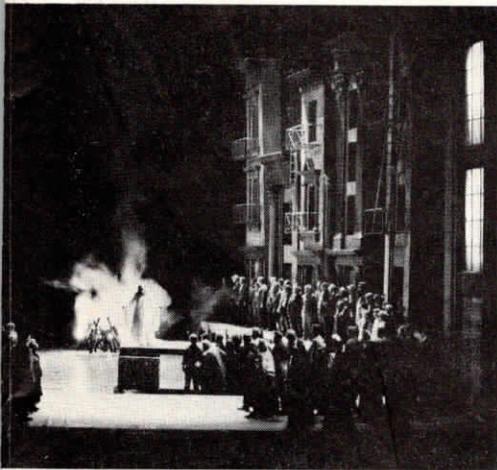
sa pâture culturelle coutumière. Le parti pris de ces nostalgiques de la tradition se révèle de façon évidente dans le fait de diriger toute leur artillerie contre le seul Chéreau. Mais, d'une année à l'autre, ils perdent du terrain. Dans l'enthousiasme communicatif qui s'empare de la salle au dernier rideau et répond avec véhémence aux saluts des chanteurs, les « hou ! hou ! » attardés sont aussitôt dominés par la marée sonore des voix jeunes réclamant Boulez et Chéreau en d'innombrables rappels.

C'est là reconnaître plus ou moins clairement, que, l'œuvre de Wagner étant ce qu'elle est, on ne saurait séparer en responsabilité le directeur de la musique et le metteur en scène. Chéreau lui-même a dit combien les indications de Boulez aux chanteurs n'étaient jamais étrangères à la logique dramatique de la scène et que les questions concrètes à résoudre portaient nécessairement sur le lien permanent entre texte et musique, situation qui se produit pour la première fois avec l'œuvre de Wagner dans l'histoire de l'opéra. Une telle considération a conduit à éviter toute redondance comme tout décalage entre la mise en scène (au niveau même le plus élémentaire de la mise en place) et la conduite musicale. Et si Chéreau a magistralement réussi à amener les chanteurs à se dégager de cette gesticulation factice que l'on accepte trop souvent comme inévitable dans l'opéra, à jouer leur rôle avec la même précision, la même interiorisation à quoi les comédiens s'astreignent, sans que ce jeu perde jamais de vue le rythme impliqué par la musique,

Boulez a su ôter aux fameux *Leitmotive* le risque d'apparaître comme une signalétique simpliste, une illustration commode, en facilitant l'intégration dans la continuité dramatique. Si le *Gesamtkunstwerk* wagnérien peut trouver une expression au théâtre, ce n'est que par une réflexion et un travail commun à toute une équipe.

Un des aspects essentiels de cette mise en scène est d'ailleurs le traitement des moments — ils sont parfois assez longs — où la parole chantée laisse la place au commentaire orchestral. La plupart du temps, Chéreau a composé des images scéniques dont le mouvement répond à l'inflexion musicale et les interprètes ont pu — précisément ici parce qu'ils sont non des comédiens, mais des chanteurs dont c'est le rôle propre de s'incorporer la musique — les réaliser avec une rigueur exemplaire.

Cependant, comme le souligne Pierre Boulez, « *plus on va dans le drame, plus la texture musicale est serrée* » et plus donc l'équivalent scénique devient difficile à trouver. C'est pourquoi « Marche funèbre », au lieu d'être traitée comme un cortège shakespearien, se joue devant le rideau baissé. Et sur le proscénium, où le cadavre de Siegfried est resté, inerte, abandonné, peu à peu des hommes passent, s'arrêtent, se groupent en témoins muets de cette mort, tandis que l'orchestre énonce les motifs qui rappellent et déplorent le destin du héros mort sans que rien d'autre vienne solliciter notre regard que ce groupe silencieux, dont bientôt l'immobilité rejoint la nôtre et tient, par rapport à notre émotion, ce rôle de substitut qu'était celui



de gauche à droite :

« La Walkyrie » (actes II et III)

« Le Crépuscule des dieux » (acte III)

du Chœur dans la tragédie grecque.

Tout ce travail d'interprétation découle d'une lecture qui refuse de voir, comme on l'a fait trop longtemps, la musique wagnérienne comme un océan sonore dont la massivité serait l'aspect primordial et de maintenir les personnages dans une héroïsation constante. Aux prises avec les symboles du drame, largement masqués pour nous aujourd'hui par l'appareil issu des vieilles légendes germaniques, la mise en scène, pour les rendre clairs, en évacue l'attirail périmé. Ainsi, dans *La Walkyrie*, l'habitation de Hunding fait songer à ces demeures isolées au milieu d'un vaste domaine planté de forêts comme en possédaient les grands propriétaires terriens de l'ancienne Russie. Ainsi surtout le conflit qui oppose Fricka, gardienne des liens du mariage et du pouvoir des dieux, à l'attachement de Wotan pour Siegmund, se déroule-t-il dans une salle haute et froide de quelque palais où les puissants de ce monde nourrissent leurs desseins et abritent leurs désaccords. Au centre de la scène, une boule de fer marque par la verticale la règle immuable du monde et elle décrit des cercles irréguliers quand les hésitations de Wotan semblent devoir priver le monde de cette règle.

Mais alors, comment mettre en présence dans cette salle ce Wotan vêtu comme un grand bourgeois du XIX^e siècle et la Walkyrie Brünnhilde ? Car les Walkyries restent par leur langage musical même des êtres mythiques venus du fond de l'imaginaire guerrier des anciens Germains. Et celle-ci, à sa première apparition en scène, avant toute parole, pousse un chant sauvage,

inintelligible, devenu en ce lieu totalement incongru. Cependant, cette incongruité même prend, dans le sous-éclairage dont use Chéreau, un aspect fascinant et promeut les apparences du réalisme à la même fonction de signe que la lance de Wotan, l'épée de Siegmund, le casque des Walkyries. La façon inattendue — et merveilleusement surprenante — dont Chéreau image ensuite la « Chevauchée des Walkyries » relie l'arrière-fond mythologique et l'extrême tension musicale à la douloureuse conscience des réalités qui s'y cachent : le rocher, où Brünnhilde verra son destin fixé, porte les ruines d'un fort démantelé par une bataille qui vient de s'achever et les vierges guerrières qui ont mis pied à terre traînent avec effort les corps des combattants tués et les rassemblent en un tas rigide (qui rappelle l'un des plus saisissants exercices des *Mysteries* du Living Theater).

Car c'était bien une erreur d'anciennes mises en scène que de se laisser aller à l'allégresse guerrière et à l'exaltation du pouvoir des dieux. Une lecture serrée fait voir que, à la fin de *L'Or du Rhin*, au moment où le cortège des dieux franchit la vallée pour monter au burg resplendissant — le Walhalla — ce triomphe est fallacieux. Dès ce moment, Loge prévoit le déclin à venir, en deux vers qui reprennent l'idée hellénique de l'aveuglement dû à l'orgueil. Aussi Chéreau qualifie-t-il de « fuite en avant » cette montée vers un Walhalla démesuré que l'œil du spectateur, dans le décor de Richard Peduzzi, ne peut saisir en totalité. L'analyse musicale confirme ce choix, puisque, fort peu affirmé dès le début, le thème du Walhalla, loin de s'imposer à aucun moment, va, au cours du drame, se déformer, presque se désintégrer. De la même façon, le récit de Siegfried, au III^e acte du *Crépuscule des dieux*, n'est pas présenté comme un rappel complaisant de ses exploits, mais comme l'effort de ce garçon projeté dans une aventure dont il

ignore le sens pour réajuster dans sa mémoire les moments de son passé, dont il sent bien, tant qu'il n'a pas bu le breuvage qui lui rend le souvenir, que quelque chose en eux lui échappe. Chéreau a insisté sur l'aspect d'incomplétude du personnage, qui exerce farouchement une liberté apparemment sans frein, mais à qui manque la conscience de soi et qui ne s'atteint lui-même, mais très provisoirement, que lorsque (après la découverte angoissée de la femme — et les mouvements indiqués à l'interprète rejoignent ici ceux des jeunes gens de *La Dispute* devant pareilles découvertes) il connaît, dans les bras de Brünnhilde, l'éternité de l'instant.

Il est remarquable que, dans l'ensemble de *L'Anneau*, où les conflits entre dieux, entre dieux et géants, entre les héros aussi, sont presque toujours des sortes de duels successifs, les hommes groupés en société n'apparaissent que dans le prologue et dans la dernière journée. Encore *L'Or du Rhin* ne les figure-t-il que sous l'aspect de sous-hommes, vivant dans les profondeurs de la terre et soumis, silencieux, au despotisme d'Alberich, et Chéreau image leur situation en les dotant d'un casque de mineurs, ouvragant précisément en sous-sol ce qui donnera pouvoir à ceux d'en haut. *Le Crépuscule des dieux*, au contraire, où la classe dominante, empressée dans ses smokings, a perdu tout sens des valeurs, met en scène des hommes, « vassaux » pour Wagner, peuple pour Chéreau, doués de la parole, osant même interpeller Hagen sur le meurtre de Siegfried. Gardes-chasse et ouvriers, milice patronale ou bourgeois de la ville, tous ensemble, hommes et femmes, assistent dans l'angoisse au suicide de Brünnhilde, à l'embrasement du Walhalla et, groupés sur le proscénium, écoutent, incertains de son sens et de leur avenir, la conclusion orchestrale de l'immense drame. Par là, le metteur en scène révèle délibérément l'intention

Jean Rostand

homme de vérité

ultime de son interprétation : il ne s'est pas agi pour lui de monter *L'Anneau du Nibelung* comme une œuvre que l'on révèrerait comme « classique » et que l'on reprojetterait sur le théâtre pour la seule délectation des mélomanes. Il s'est agi d'en retrouver, par delà la réutilisation des vieux mythes et le complexe message d'un artiste du siècle dernier, l'élan provocateur.

Une œuvre aussi riche, tant par les grands tableaux dramatiques dont la valeur symbolique et la succession calculée traduisent les divers plans idéologiques que par sa texture musicale, mouvante elle aussi, implique, pour être véritablement saisie, une lecture plurielle et ne saurait, au terme, délivrer un sens déterminé, conclusif. « *Es gibt keinen Schluss für die Musik* » (il n'y a pas de fin pour la musique), confiait Richard Wagner à Cosima.

La longue attention qu'ont apportée Boulez et Chéreau à sa réalisation dégage l'œuvre des significations forcées et des lourdes complaisances (et je n'oublie pas, parmi elles, la main-mise du national-socialisme) qui la bloqueraient au double passé, plus ou moins romantique, de l'archaïsme nationaliste et de l'exaltation amphigourique où versaient déjà les premiers commentaires de Nietzsche. Elle prouve que *L'Anneau du Nibelung* recèle de quoi nourrir aujourd'hui une réflexion critique qui, loin d'en contredire la force émotionnelle, permet d'en percevoir les raisons et d'en justifier l'usage.

Si Wagner a essayé, tout en portant témoignage de ses préoccupations et de celles de son époque, de créer l'œuvre d'art de l'avenir, cet avenir que nous sommes y peut, y doit découvrir l'enjeu de tout recours au passé : non pas promouvoir une illusion d'intemporalité, ni arrêter le cours des choses, mais éclairer les contradictions, l'imaginaire et le vouloir propre d'un temps, celui de la représentation, le nôtre.

Raymond Laubreaux

JEAN ROSTAND vient de s'éteindre à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Il va bien nous manquer, cet homme de vérité, si chaleureusement acquis à toutes les causes généreuses, qui vivait si modestement dans son ermitage de Ville-d'Avray, où son esprit ne cessait de rayonner.

Il était né à Paris, le 30 octobre 1894, fils d'Edmond Rostand et de Rosemonde Gérard. Ce fut la lecture des *Souvenirs entomologiques* de Fabre, quand il avait huit ans, qui décida de sa vocation pour l'histoire naturelle. Il étudiera surtout les batraciens — crapauds et grenouilles. Un choix à l'origine duquel il y eut sans doute les fameux crapauds évoqués par son père dans *Chantecler*. (Un bon matériel, les batraciens, très prolifiques, ayant une fécondation externe et les femelles pondant des œufs relativement gros.)

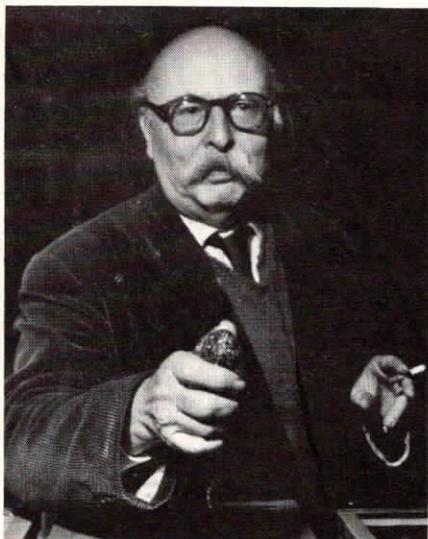
Dans l'ordre scientifique, on lui doit des recherches originales portant notamment sur la parthénogenèse, le doublement des chromosomes par le froid, l'action protectrice de la glycérine à l'égard de la congélation, la production expérimentale des anomalies, les « étangs à monstres »...

Il n'a cessé de partager son activité entre ses travaux de laboratoire et son œuvre d'écrivain, considérable, celle-ci : plus de soixante-dix volumes. Deux courants : d'une part, une série d'ouvrages avec lesquels leur auteur s'est imposé comme un maître de la vulgarisation scientifique et qui lui valurent de recevoir, en 1959, le prix international Kalinga : *De*

la mouche à l'homme, Les chromosomes, La vie des crapauds, La vie des libellules, La vie et ses problèmes, Esquisse d'une histoire de la biologie... (et avec ces livres il eut en particulier le mérite d'initier le grand public aux arcanes de la jeune génétique); d'autre part, une série de volumes où, sous forme de notes — scintillation de l'essentiel — s'expriment le philosophe, le moraliste.

Les livres de vulgarisation, si admirables soient-ils, vieillissent vite. Mais la postérité retiendra à coup sûr ceux du rayon personnel : *La loi des riches, Valère ou l'exaspéré, Julien ou une conscience, Ignace ou l'écrivain, De la vanité, De l'amour des idées, Les familiotes, Deux angoisses, Journal d'un caractère, Pensées d'un biologiste, Ce que je crois...* Un ensemble destiné à briller classiquement à côté des maximes de La Rochefoucauld, de Vauvenargues, de Joubert. Bien des professeurs auront à y cueillir des sujets de dissertation.

Ses *Pensées d'un biologiste* : un émouvant rapport sur le drame de la conscience humaine à ce tournant d'une époque assaillie de trop profondes découvertes, mortelles aux plus chers de nos vieux rêves et menaçantes pour l'espèce elle-même : « *La science, dit-il, a fait de nous des dieux avant que nous méritions d'être des hommes.* » Une philosophie amère, et même désespérée. « *Les croyants m'en veulent de mon matérialisme, et les autres qu'il ne soit pas jubilant.* » Le déterminisme de Ribot, qui déjà nous chargeait de si



lourdes chaînes, est ici singulièrement aggravé. Ribot disait : « *Ce qu'on donne à l'hérédité, on le retranche de la liberté.* » Jean Rostand corrige : « *Au vrai, ce n'est pas ainsi que le problème se pose. L'acquis n'est pas moins déterminé que l'inné, et la part du déterminisme héréditaire réduit simplement celle du déterminisme circonstanciel.* » Le sentiment peut s'insurger.

Il réclame en vain le privilège de la liberté : « *Si l'animal n'est qu'une machine, il faut bien que l'homme en soit une. Quand la science moderne donne raison à Descartes, elle donne raison à La Mettrie. De toutes nos actions, source de gloire ou de honte, nous ne sommes pas plus les maîtres que le chien de Pavlov ne l'est de retenir son flux de bave quand il perçoit le coup de sifflet provocateur du réflexe salivaire* », et l'acte dit volontaire « *se réduit vraisemblablement à une intégrale de réflexes* ».

Ainsi, la pensée humaine n'a-t-elle pas plus d'importance « *dans l'inerte cosmos que le chant des rainettes ou le bruit du vent dans les arbres* » et l'édifice de l'amour n'est-il « *construit que sur de minimes différences moléculaires de quelques dérivés chimiques* »...

Mais ce cruel négateur, ce penseur scientifique qui dissipe sans pitié nos antiques illusions de secours, est aussi un cœur ardent, passionné, un être exquisément sensible aux valeurs humaines. Toute sa philosophie crie à quoi bon, mais il se range « *parmi ceux qui voudraient, à n'importe quel*

prix, sauver la plus grande masse de protoplasme humain ». La biologie lui enseigne en définitive la fraternité de tous. L'irresponsabilité générale l'incite à la compassion, et lorsqu'il considère l'accélération de la fuite des heures avec le vieillissement, ce qui conduit à constater que la majeure partie de notre existence s'accomplit au cours de notre jeune âge, c'est pour inciter parents et éducateurs à « *concevoir un peu plus d'égard pour la période juvénile et se garder de tourmenter l'enfant à tout propos pour le bien futur de l'adulte* ».

A quoi bon ? Un devoir demeure : celui de hâter l'avenir, celui « *d'améliorer le règne de l'humanité et de l'imposer toujours davantage à l'insensible nature* ». Et pour cela, il faut tendre à supprimer le funeste décalage entre les triomphantes sciences physiques et les sciences de l'homme, ces retardataires : « *La science ne doit pas trop libérer les esprits avant d'avoir maté les instincts.* » « *Plus tu seras toi, dit-il encore, et plus tu auras de chances de rejoindre les autres : c'est par le haïssable moi qu'on tend au général.* »

A ceux qui trouveront ces pages déprimantes, il répond par avance : « *Je ne crois pas à la nocivité du pessimisme : une détresse ne se communique pas à autrui, et elle peut venir en aide à une autre détresse.* »

Bien qu'indifférent aux honneurs — il refusa toutes les décorations —, Jean Rostand, qui avait aussi reçu, en 1952, le Grand prix littéraire de la Ville de Paris et, en 1953, le prix de la Fondation Singer-Polignac, brigua pourtant un fauteuil à l'Académie française. Il y fut élu le 16 avril 1959. Il était président d'honneur du Mouvement de la Paix et de la Libre Pensée au dernier congrès national de laquelle, au mois d'août dernier, il avait stoïquement tenu à participer.

Fernand Lot

LIVRES

on réédite

Aux alentours de 1900, ils se contentent sur les doigts de la main ceux qui osent, en littérature, montrer leur intérêt pour l'anticipation scientifique : on redécouvre aujourd'hui trois de ces pionniers. Les éditions Marabout rééditent Maurice Renard, 10-18 ressort les meilleurs textes de Gustave Le Rouge (*La guerre des vampires. Le prisonnier de la planète Mars* et les cinq volumes du *Mystérieux Docteur Cornélius*, dont Francis Lacassin a su montrer tout l'intérêt dans d'admirables préfaces). A quand Jean de la Hire ? Dans *Le Docteur Lerne*, Maurice Renard relie parfaitement les grands thèmes du fantastique à ceux, encore tout neufs à son époque, de la fiction scientifique, dont H.G. Wells commençait à faire les beaux jours avec *La machine à explorer le temps*, *La guerre des mondes* (Folio) et *L'homme invisible* (Livre de poche), trois grands livres qui n'ont pas vieilli d'une virgule.

Le Docteur Lerne expérimente des greffes d'organes et s'amuse à créer des êtres mi-végétaux, mi-animaux. Il trafique aussi la chair humaine, ce qui permet à Maurice Renard de se lancer dans un vibrant plaidoyer contre un certain usage tyrannique de la science au service d'un petit nombre qui n'hésite pas à sacrifier des vies humaines pour leurs recherches. On sait que cette attitude va, aujourd'hui, jusqu'à des guerres bactériologiques simulées par l'armée dans certaines villes des USA et récemment révélées par un grand quotidien américain.

Le Docteur Lerne permet à l'auteur de poser le problème social de la science. Il fait dire à Lerne que sa découverte, touchant à la question de l'immortalité, ne pourra jamais concerner qu'une minorité de gens riches qui achèteront le corps des pauvres. Voilà qui annonce étrangement la lutte des classes et aussi, bien à l'avance, le splendide roman de Norman Spinrad, *Jack Barron et l'éternité* (Robert Laffont), qui situe la question sur le même plan : la

science est surtout au service des riches.

Cette analyse n'empêche cependant pas Renard de donner libre cours à une furieuse imagination, décrivant des transplantations de cerveaux animaux sur des hommes et vice versa, tout un bestiaire fantastique où percent, avant la lettre, de très modernes préoccupations écologiques. *Le Docteur Lerne* (Marabout, coll. « Fantastique », 256 p., 8,50 F) est un livre étrange et envoûtant, comme *Le péril bleu*, réédité dans la même collection, sans doute l'œuvre maîtresse de Maurice Renard.

B. B.

■ Un ensemble de six contes d'Edgar Allan Poe, que Baudelaire n'avait pas traduits, paraissent sous le titre *La boîte oblongue* (L.F. Editions, 41, rue de Lancry, 75010 Paris — 155 p., 25 F).

■ Aux mêmes éditions, un roman de Jules Verne qui ne fut publié qu'une seule fois en 1910 : *Le secret de Wilhelm Storitz* (L.F. Editions, 240 p., 25 F) met en scène un homme encore plus invisible et inquiétant que celui de Wells.

■ Chez Albin Michel, on appréciera la nouvelle traduction — par Georges Pillement — du roman de Miguel Angel Asturias : *Monsieur le Président* (344 p., 49 F).

■ Dans la collection « Relire », aux éditions Denoël, j'ai été repris sous le charme des *Bijoutiers du clair de lune*, de mon ami regretté Albert Vidalie. J'ai apprécié à nouveau *Harrouda* de Tahar Ben Jelloun et *Le vin de l'été* de Ray Bradbury. le chantre de la science-fiction, dont on connaît tous *Les chroniques martiennes*, *Fahrenheit 451*, *Les machines à bonheur*, mais pas assez cette œuvre poétique dans laquelle il évoque son enfance.

■ Le second souffle des grands textes, Gallimard le propose également avec une nouvelle collection, intitulée « L'imaginaire », qui remet, entre autres, à portée de lecture *Le cabinet noir* de Max Jacob, *Les palmiers sauvages* de William Faulkner, *Aurora* de Michel Leiris, *Un rude hiver* de Raymond Queneau, etc.

P.F.

TELEVISION

entre autres...

Samedi 17 septembre

20 h 30, FR 3 - Rediffusion de *Lever de rideau*, comédie féérique que Jean-Pierre Marchand avait tirée d'une nouvelle de Vladimir Pozner.

Dimanche 18 septembre

20 h 30, TF 1 - *Une maîtresse sur les bras, une femme sur le dos* : très mal servi par un titre français racoleur, *A touch of class*, comédie à l'américaine sur la rencontre puis les difficultés de la vie en commun d'un homme et d'une femme, est merveilleusement servi par les deux interprètes extraordinaires que sont Glenda Jackson et George Segal.

22 h 36, Antenne 2 - *Carlo Goldoni ou mémoires pour le jour où nous n'aurons plus de masques* : à mi-chemin entre le dramatique et le documentaire, cette émission de Franco Contini retrace la partie parisienne de la vie de celui qui révolutionna les conventions du théâtre italien mais qui mourut dans la misère la plus complète.

Mardi 20 septembre

20 h 30, Antenne 2 - « Les dossiers de l'écran » : précédé de l'admirable film de Bertrand Tavernier, *Que la fête commence*, avec Philippe Noiret, Jean Rochefort et Jean-Pierre Marielle, un débat consacré à la Régence.

21 h 30, TF 1 - « Monde sans frontières » : la Grèce. Les caméras de Claude Fléouret et Robert Manthoulis se sont promenées à Mani dans le sud du Péloponnèse, un village pauvre, déserté par les jeunes qui vont chercher du travail à Athènes mais qui reviennent périodiquement au village pour célébrer, dans un vieux cimetière aux pierres sèches, le culte des morts.

Mercredi 21 septembre

20 h 30, TF 1 - *Un crime de notre temps* : Bernard et Catherine vivent une retraite sans problème. Il était instituteur, elle était libraire. Un jour,

à la sortie d'un cinéma, ils sont agressés par une bande de voyous. Catherine en meurt. Bernard attend des années que justice soit rendue à son chagrin et à sa solitude. Bien qu'elle ne manque pas d'une certaine ambiguïté, la dramatique que Pierre Moustiers a tirée de son roman et que Gabriel Axel a réalisée a le mérite de poser avec intelligence le problème de la violence. Henri Virlojeux-Bernard y est tout simplement admirable... Rien à voir avec *Incidents mineurs*, la lamentable émission qu'Antenne 2 a produite samedi 17 sur le même thème.

20 h 30, FR 3 - *Tom et Julie* : Nina Companez s'est promenée dans une des dernières ruelles de Paris qui ressemble encore un peu à la province ; elle y a découvert tout un petit monde qui vit en marge de la capitale. Film sans prétention qui se regarde sans ennui.

Jeudi 22 septembre

20 h 30, Antenne 2 - *Divorce à l'italienne* : bien avant que les Italiens ne se prononcent par voie de referendum sur la séparation des couples, cette comédie de Pietro Germi avec Marcello Mastroianni traitait avec humour et brio de la mésaventure entre un homme et une femme.

C. M.

VARIETES

Jacques Douai
revient

Jacques Douai fera l'ouverture de la saison du palais des Arts à Paris et chantera du 20 septembre au 22 octobre prochain. Considéré à juste titre comme le chef de file de la « grande tradition de la chanson française », Jacques Douai ne s'est pas produit en France depuis dix ans, alors qu'il a chanté dans tous les pays du monde. A l'heure où le folk, la chanson traditionnelle et populaire occupent une place de choix, c'est indéniablement un événement.

M. G.

le livre de la rentrée



MARCEL PAGNOL

de l'Académie française

le temps des amours

La suite et la fin de ses extraordinaires souvenirs d'enfance.

La critique et le public, unanimes, ont salué en lui le plus grand de nos écrivains populaires, le plus populaire de nos grands écrivains.

Plus émouvant qu'un poème.

Plus amusant qu'une comédie.

Un livre unique au monde, à la gloire de nos écoles, de nos collègues, de nos lycées.

JULLIARD

LA LECTURE FONCTIONNELLE ET DYNAMIQUE

Jean FOUCAMBERT

Inspecteur de l'Education, actuellement responsable au service de la Recherche de l'INRP des études sur l'organisation pédagogique de l'école élémentaire.

Jean ANDRE

Instituteur pendant plus de 10 ans dans une classe rurale à 3 sections (CE 2 - CM 1 - CM 2), maître d'application et conseiller pédagogique.



atel 1

est un atelier d'entraînement à la lecture, conçu pour les enfants de 8-9 ans. Il met à leur disposition les techniques les plus élaborées qui font quotidiennement leurs preuves pour multiplier l'efficacité de lecture.

A ceux qui sont déjà bien démarrés, il permet de tripler la vitesse de lecture et d'améliorer la compréhension. A ceux qui annoncent au seuil de la dyslexie, il permet de partir sur des bases conformes aux comportements à conquérir en apprenant à traiter l'écrit directement comme un langage pour l'œil.

CONSTITUTION DU MATERIEL

— **MATERIEL COLLECTIF** : il comprend sept séries de fiches, dont six sont réunies dans un présentoir de six cases permettant un classement facile. Cette « bibliothèque » constitue le matériel collectif nécessaire à une classe. En fait **ATEL 1** a été conçu pour un emploi individualisé vers lequel il faut tendre, mais s'accorde provisoirement d'un usage collectif sous la direction de l'adulte.

— **GUIDE POUR LE MAITRE** : il décrit avec précision le travail à faire avec chaque série de fiches.

— **DOSSIER INDIVIDUEL** : il comprend 16 fiches (de 4 pages), de la série F qui permettent d'évaluer avec précision l'efficacité de la lecture à partir de :

- la mesure de la vitesse calculée en nombre de signes par minute ;
- la compréhension décrite par le nombre de bonnes réponses à des questions portant sur la signification d'ensemble et sur la mémorisation des détails.

Il comprend une fiche O pour chaque série, qui permet à l'enseignant d'initier collectivement sa classe au maniement de l'ensemble de l'atelier.

Un transparent effaçable est glissé dans le dossier pour faire les fiches de la série C.

Enfin, le tout est présenté sous une couverture où sont matérialisés les résultats de chaque fiche des sept séries.

- | | | |
|--------|--|-------|
| • 3070 | Guide pour le maître, broché, 18 x 24, 32 pages | 8 F |
| • 3071 | Matériel collectif comprenant 190 fiches en deux couleurs (env. 400 p.), 18 x 24 + un présentoir en plastique + guide pour le maître | 290 F |
| • 3072 | Dossier individuel (21 fiches) | 11 F |
| • 3226 | Un ouvrage de référence : LA MANIERE D'ETRE LECTEUR par Jean Foucambert et Jean André, 15 x 23,5, 128 pages | 23 F |

atel 1

Demandez la documentation complète

à :

O.C.D.L. SERMAP 65, rue Claude-Bernard, 75005 Paris 707-30-89

le monde comme il va

un milliard d'élèves



en l'an 2000

LES RENTREES SCOLAIRES sont le temps, aussi, des statistiques. Celles, qu'à l'occasion de la 36^e session de la Conférence internationale de l'Education (Genève, 30 août-8 septembre) vient de publier l'Unesco, sont particulièrement éclairantes. Elles portent sur l'évolution des effectifs scolaires, tels qu'ils peuvent être prévus dans le monde jusqu'à la fin de ce siècle, compte tenu des tendances observées pendant la période 1960-1975.

Premier chiffre, impressionnant : le nombre total des élèves et étudiants, de six à vingt-trois ans, devrait passer de 318 816 800 qu'il était en 1960 et de 545 873 300 en 1975 à 983 190 100 en l'an 2000. Proportionnellement au groupe d'âge concerné, cet accroissement se traduit par le passage de 34,5 % en 1960 et 43,2 en 1975 à 49,3 à la fin de ce siècle. Même si elle peut à certains apparaître un peu lente, cette progression n'en constitue pas moins une indiscutable victoire de l'éducation.

Encore faut-il bien évidemment nuancer ces chiffres en se référant aux diverses tranches d'âge qui correspondent grossièrement aux trois ordres traditionnels d'enseignement, le premier degré (6-11 ans), le second (12-17) et le supérieur (18-23). On arrive ainsi aux prévisions suivantes : pour le premier groupe (6-11 ans), les taux de scolarisation sont de 62,1 en 1960, 68,1 en 1975 et 79,2 en 2000 ; pour le second groupe (12-17), on a respectivement 40, 50,3 et 55,5 et pour le troisième (18-23) 8, 16,1 et 20,3.

Précisons toutefois que ce progrès de la généralisation (de la démocratisation ?) de l'enseignement ne bénéficie pas également aux garçons et aux filles et que ces dernières restent encore assez défavorisées. Dans le premier groupe les filles scolarisées sont au nombre de 55,8 % en 1960 contre 68,3, de 64 en 1975 contre 75,9 et ne seront encore en 2000 que 74,6 contre 83,5. Le décalage se retrouve entre 12 et 17 ans : les taux sont à ce niveau de 35 % contre 44,8 en 1960, de 45,7 contre 54,8 en 1975 et de 50,5 contre 60,2 en 2000. Il

s'accroît au niveau supérieur : 5,6 contre 10,3 en 1960, 13,4 contre 18,8 en 1975 et 17,3 contre 23,2 en 2000.

Dans cette course à l'éducation, il ne faut pas non plus se faire d'illusion. Les performances sont bien différentes selon les pays et ce n'est pas le moindre écart entre eux que celui qui sépare les pays dits « développés » des autres. Le simple examen des chiffres révèle bien l'existence de deux mondes qui ne semblent pas près de se ressembler ou même de se rapprocher. Dans la présentation détaillée de ses statistiques l'Unesco a donc dû distinguer les RPD (« régions plus développées ») des RMD (« régions moins développées »). Les premières comprennent la zone tempérée de l'Amérique du Sud (Argentine, Chili, Îles Falkland, Uruguay), l'Amérique septentrionale (Bermudes, Canada, États-Unis, Groënland, Saint-Pierre et Miquelon), le Japon, l'Europe orientale, septentrionale, méridionale et occidentale, l'Australie - Nouvelle-Zélande et l'URSS. Dans le reste du monde qui constitue les RMD, l'Unesco a même cru devoir ajouter des données relatives aux vingt-cinq pays considérés par les Nations-Unies comme les moins développés (Afghanistan, Bhoutan, Botswana, Burundi, Dahomey, Éthiopie, Guinée, Haïti, Haute-Volta, Laos, Lesotho, Malawi, Îles Maldives, Mali, Népal, Niger, Ouganda, Rwanda, Samoa occidentale, Sikkim, Somalie, Tanzanie, Tchad et République arabe du Yémen) et même aux six pays du Sahel (Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad).

C'est ainsi, pour s'en tenir aux chiffres de 1975, que l'on observe les différences suivantes du taux de scolarisation suivant les groupes d'âge (tableau 1, p. 49).

La proportion de filles a peu évolué entre 1960 et 1975 dans les RPD et approche ou atteint 50 % sauf dans le supérieur où elle est passée de 35 à 44 %. En Amérique latine l'égalité des sexes est à peu près respectée dans les deux premiers groupes, mais dans le troisième les filles ne représentaient que 40 % en

1975, contre 30 en 1960, de même que dans l'Asie de l'Est (mais avec seulement 32 % de filles dans le troisième groupe). Il n'en est pas de même en Afrique où elles ne sont encore en 1975 que 41 % dans le premier degré, 34 dans le second et 26 dans le supérieur, et en Asie du Sud où les chiffres sont respectivement 40, 33 et 31.

Que se passera-t-il dans les années à venir, si les tendances observées entre 1960 et 1975 continuent à se manifester ? Le tableau 2, ci-contre, donne une idée des pourcentages de scolarisation qui seraient ainsi atteints.

Comme on le voit, si l'on peut espérer que des progrès vers la scolarisation totale dans le premier degré seront réalisés d'ici la fin du siècle, il ne faut cependant pas crier trop fort victoire. Car, par suite des entrées tardives, des redoublements et des abandons, les taux de scolarisation pour les 6-11 ans font apparaître moins importants que dans la réalité les progrès vers une scolarité primaire universelle dans une structure-type en six années. Pour mieux les apprécier, on fait appel à une autre forme de calcul, le taux de scolarisation brut dans l'enseignement primaire, obtenu en divisant l'effectif total à ce niveau par la population du groupe d'âge 6 à 11 ans. Le taux est plus élevé que le taux précédent puisqu'il tient compte des élèves qui ont dépassé l'âge « normal ». Il indique alors la capacité des écoles primaires (nombre de places disponibles) par rapport à la population en âge de faire des études primaires.

Si ce taux est de 100 %, cela signifie donc que tous les enfants de 6 à 11 ans peuvent être scolarisés... mais à condition qu'il n'y ait aucun élève de plus de 11 ans (entrée tardive dans le cycle ou redoublement). En revanche la généralisation de l'enseignement primaire pourrait être réalisée avec un taux inférieur à 100 dans les pays où il

| | 6-11 ans | | 12-17 ans | | 18-23 ans | |
|-------------------|----------|--|-----------|--|-----------|--|
| | | | | | | |
| RPD | 94 | | 84 | | 30 | |
| RMD | 62 | | 35 | | 8,7 | |
| Afrique | 51 | | 31 | | 5,8 | |
| Amérique latine | 78 | | 57 | | 19,7 | |
| Asie de l'Est (1) | 99 | | 83 | | 19,8 | |
| Asie du Sud | 61 | | 31 | | 6,9 | |
| 25 PMD | 28 | | 17 | | 2,7 | |
| Pays du Sahel | 19 | | 13 | | 2,6 | |

(1) comprend le Japon, la République de Corée, la Mongolie et Hong-Kong. La Chine, la République socialiste du Viêt-Nam et la République populaire de Corée sont exclues de ces statistiques, faute de données sur leurs effectifs scolaires.

| | 6-11 ans | | 12-17 ans | | 18-23 ans | |
|---------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | 1985 | 2000 | 1985 | 2000 | 1985 | 2000 |
| | RPD | 94,3 | 94,7 | 88,8 | 90,3 | 35,9 |
| RMD | 68,2 | 75,7 | 42,3 | 46,8 | 12,1 | 14,9 |
| Afrique | 61,1 | 71,6 | 41,7 | 49,3 | 9,4 | 12,7 |
| Amérique latine | 85,7 | 92,4 | 66,9 | 71,2 | 29,5 | 37,5 |
| Asie de l'Est | 99,5 | 99,6 | 92 | 92,9 | 28,5 | 30,3 |
| Asie du Sud | 66 | 72,6 | 35,7 | 38,9 | 8,6 | 10,4 |
| Monde entier | 73,9 | 79,2 | 53,6 | 55,5 | 18,9 | 20,3 |

Aux quelque 600 millions d'enfants et jeunes gens scolarisés aujourd'hui de par le monde, répondent, malheureusement, quelque 800 millions d'analphabètes. Et de même que l'augmentation du taux de scolarisation jusqu'à la fin de ce siècle n'empêchera pas le nombre absolu des non-scolarisés de croître, les espoirs de voir se réduire l'analphabétisme sont bien minces : le nombre absolu des analphabètes ne cesse aussi de s'élever. Événement sans précédent dans l'histoire de l'Unesco, les prix d'alphabétisation Pahlavi et Kroupskaia n'ont pas été décernés cette année. L'Unesco espère ainsi stimuler des actions encore plus efficaces et mettre l'accent sur la nécessité d'une mobilisation massive des moyens humains, financiers et matériels, pour faire reculer ce fléau.

Le contraire est vrai pour ceux où ces études dépassent six ans. D'autre part s'il y a peu d'abandons et beaucoup de redoublements les effectifs du primaire peuvent être supérieurs à la population « d'âge primaire », même si une forte part de celle-ci n'est pas scolarisée. Inversement, le taux de scolarisation brut peut être très inférieur à 100, même si tous les enfants sont entrés à l'école, dans le cas où beaucoup ont abandonné en cours d'études.

Compte tenu donc de la difficulté de manier ces statistiques, on peut estimer que le taux de scolarisation brut passera en 1985 dans les RMD à 83,7 % et atteindra 92,9 % en 2000. Mais pour apprécier plus finement ces chiffres, il faut aussi faire intervenir l'augmentation prévisible de la population scolaire concernée. On s'attend en effet à ce que celle-ci s'élève, de 1975 à 2000, de 113 % en moyenne. Les calculs font apparaître que seulement le tiers de cet accroissement servira à améliorer le taux de scolarisation de ce groupe d'âge, les deux autres tiers étant nécessaires rien que pour suivre le rythme d'accroissement de la population d'âge scolaire.

On peut — et on doit — aussi aborder le problème non plus seulement en termes quantitatifs mais en termes qualitatifs et se demander dans quelle mesure l'accroissement de la scolarité primaire dans les RMD combattra l'analphabétisme. On constate en effet, malheureusement, que le nombre de leurs enfants qui abandonnent l'école sans y avoir appris à lire et à écrire reste très important. Environ 67 % de la « cohorte » 1965 ont atteint la deuxième année, 58 la troisième, 50 la quatrième et 41 la cinquième. Si l'on estime que pour devenir, et rester, alphabète, il faut avoir accompli quatre années d'études primaires, c'est donc moins de la moitié des enfants qui a atteint cet objectif. Le « rendement » ne s'est que très peu amélioré (54 % environ) pour la cohorte de 1970.

Mais il y a plus grave peut-être

encore. Si l'on abandonne les références aux différents taux de scolarisation pour examiner les chiffres globaux d'enfants scolarisés, c'est ici qu'apparaît le décalage entre les deux moitiés du monde, et le retard que prennent les régions moins développées. Dans les autres il ne reste actuellement que sept millions d'enfants de 6 à 11 ans que l'école ne touche pas (et ceci compte tenu que celle-ci n'est souvent, comme en URSS par exemple, obligatoire qu'à partir de 7 ans). Ce chiffre ne devrait pas évoluer d'ici 1985. Pour le groupe 12-17 ans, les non-scolarisés devraient diminuer de 19 millions en 1975 à 12 dix ans plus tard (mais ces chiffres ne concernent pas les élèves qui suivent un enseignement professionnel à temps partiel et qui sont souvent très nombreux).

En revanche le nombre d'enfants non scolarisés des RMD ne cesse, et ne cessera, de s'accroître, de 110 millions en 1965 à 121 en 1975 et 130 en 1985, pour les 6-11 ans, et de 139 en 1965 à 173 en 1975 et à 197 en 1985 pour les 12-17 ans. Ainsi, même avec une diminution du taux d'enfants non scolarisés au cours des vingt années considérées (de 46 à 32 % pour le premier groupe d'âge, de 72 à 58 pour le second), leur nombre absolu s'élève, respectivement, de 18 et de 42 %. C'est dans les pays de l'Asie du Sud que ce phénomène sera le plus sensible, avec des pourcentages de 30 et de 56 %.

Il est plus difficile d'apprécier l'augmentation à prévoir du nombre des enseignants nécessaires pour répondre à l'évolution attendue des effectifs scolaires. Un certain nombre de paramètres interviennent ici : taux d'encadrement, horaires des élèves, services des enseignants, sans parler des méthodes pédagogiques utilisées (travail personnel de l'élève, groupements d'effectifs variables, recours à des assistants ou à des moyens matériels).

Pour le premier degré on estime

que, si le taux d'encadrement actuel ne varie pas d'ici 1985, les RPD peuvent ne pas accroître leur nombre de maîtres à ce niveau. En revanche, dans les RMD c'est une augmentation de 44 % qu'il faut envisager entre 1975 et 1985, alors qu'elle a été de 62 % dans la décennie précédente. En chiffres absolus cette apparente baisse masque le fait que ces régions auront besoin de 3 millions d'enseignants supplémentaires jusqu'en 1985, alors qu'ils n'en ont eu que 2,7 de plus entre 1965 et 1975. Comme par ailleurs elles ont réduit dans cette période leur taux d'encadrement de trois points, pour maintenir leur évolution, c'est un accroissement de 4 millions de maîtres qu'elles devraient réaliser.

Pour le second degré, le nombre des enseignants a considérablement augmenté dans les RPD entre 1965 et 1975 (57 %) et plus encore dans les RMD (83 %). En revanche, les accroissements prévisibles seront plus faibles entre 1975 et 1985 : 3 % pour les premières régions, 63 % dans les secondes. Pour celles-ci cela représente un chiffre total de 2,3 millions, contre 1,7 au cours des dix années précédentes.

Tous ces chiffres ne sont établis qu'en tenant compte des effectifs scolaires. Il faut donc les nuancer en faisant intervenir d'autres paramètres qui concernent les enseignants eux-mêmes. Sans parler des modifications possibles du nombre d'élèves par maître, il faut tenir compte des « déperditions » que subit le corps enseignant (par mortalité, départ à la retraite, changement d'emploi), et ceci dans toutes les régions du monde. L'accroissement du nombre des maîtres doit donc s'élever encore, et dans une proportion qu'on peut estimer de 4 % par an.

Pour les RMD d'autres facteurs jouent : complément de qualification pour les maîtres en exercice, remplacement des maîtres étrangers. Pour le monde entier enfin, c'est le perfectionnement continu des enseignants en exercice qui devrait aussi contribuer à accroître les moyens de

formation, mais dans des proportions difficiles à prévoir.

Accroissement des effectifs scolaires, du personnel enseignant et perfectionnement de celui-ci ne peuvent se faire sans une augmentation considérable des charges que l'enseignement fait peser sur chaque nation. Celles-ci sont, bien évidemment, très difficiles pour ne pas dire impossibles à évaluer avec quelque précision.

A cause surtout de la jeunesse de la population des RMD, cette charge mesurée en nombre d'élèves par travailleur y serait d'environ 22 % plus lourde en 1985 que dans les RPD... et ceci sans que, pour autant, la moitié des populations scolaires des RMD cesse de rester analphabète.

Si donc, dans les pays développés, la tâche des gouvernements est encore de combattre les inégalités d'accès à l'éducation et d'introduire des réformes de structure et de contenu, en même temps que de répondre à la demande croissante d'éducation permanente, celle des pays moins développés reste d'une autre ampleur et d'une autre nature. Elle est d'abord d'accueillir dans des établissements scolaires les élèves et étudiants potentiels. Or il semble bien que leurs systèmes sont actuellement incapables de répondre aux demandes d'instruction de leurs jeunes et ils devront sans doute faire appel à des formes d'éducation non institutionnelles. Elle est aussi d'assurer l'instruction des groupes défavorisés et d'adapter leur enseignement aux besoins de leur propre développement. Enfin les uns et les autres pays ne peuvent se masquer la nécessité impérieuse d'assurer à tous ceux qu'ils ont scolarisés des possibilités d'emploi.

Par-delà la brutalité — et la cruauté — des chiffres, apparaissent ainsi d'autres exigences qui, pour être non plus seulement quantitatives mais qualitatives, ne s'en imposent pas moins à l'ensemble du monde. La course à l'éducation, et plus particulièrement une course efficace à l'éducation, est loin d'être terminée.

Revue recommandée
par la Commission des livres et des
publications du Ministère de l'Éducation

Enseignants,
responsables des bibliothèques,
responsables des établissements scolaires,
parents d'élèves,
lycéens et étudiants,

L'ÉDUCATION vous recommande

Poesie 1

LA PREMIÈRE REVUE DE POÉSIE AU FORMAT DE POCHE
« L'ambition de vendre des poèmes comme des petits pains. » Bernard Pivot
(Le Figaro Littéraire) 9/6/1969



- N° 1 - 2 F
COCTEAU : FAIRE-PART
- N° 6 - 3 F
POÉSIE FÉMININE D'AUJOURD'HUI
- N° 7 - 2 F
RUTEBEUF : POÉSIES
- N° 14 - 2 F
LA NOUVELLE POÉSIE ALGÉRIENNE
(notes critiques de Jean Sénac)
- N° 19 - 2 F
LA NOUVELLE POÉSIE FRANÇAISE
(notes critiques de Jean Breton)
- N° 20 - 2 F
LES POÈTES SOUS LES VERROUS
(notes critiques d'Auguste Le Breton)
- N° 22 - 2 F
LA NOUVELLE POÉSIE COMIQUE
(notes critiques de Jean Orizet)
- N° 23 - 2 F
POÈTES SURREALISTES
- N° 25 - 2 F
Alain BORNE : un dossier, des inédits.
- N° 28-29 - 5 F
L'ENFANT, LA POÉSIE
(numéro exceptionnel, 192 pages)
- N° 34 - 3 F
LES NOUVEAUX POÈTES DE LA NATURE
- N° 39-40 - 6 F
LA NOUVELLE POÉSIE FÉMININE

40 numéros publiés,



plus d'un million
d'exemplaires
vendus en 5 ans !

Leur opinion sur Poésie 1:

PIERRE EMMANUEL

Poesie 1 : C'est la plus ouverte des revues de poésie, la seule attentive par définition à tout ce qui se passe dans l'ensemble du domaine de langue française. Les auteurs qu'elle présente y figurent avec un choix d'œuvres suffisant à donner d'eux une idée correspondant à l'essentiel de leur ambition.

MAX POL FOUCHET

Aucune entreprise plus courageuse ne fut tentée en faveur de la poésie. Aucune ne répondait mieux à un profond besoin. Grâce à Poésie 1, nous avons le sentiment que la poésie vit et fait partie de notre vie. En face du monde moderne et de l'indifférence de la plupart, c'était un défi. C'est maintenant une réussite.

Bon de commande à retourner accompagné de votre règlement à :
Editions Saint-Germain-des-Prés 70, rue du Cherche-Midi 75006 Paris

Ed 2

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Je vous commande _____ numéro(s) cochés sur cette liste pour une somme de _____ F

Je m'abonne à partir du prochain numéro à 16 numéros (deux ans) pour la somme de 90 F.

Règlement ci-joint par : chèque C.C.P. mandat-carte.

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourasté, membre de l'Institut; Georges Friedmann, directeur d'études à l'École pratique des hautes études; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermeil.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de rubrique : Michaëla Bobasch, Pierre Ferran, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

informations : Elisabeth de Blasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sénéca.

documentation : Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mariet, Jerry Poczar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président; Denis Forestier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Gémard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Caire J. Richet, Yvette Servin.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 261

| | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 1 | E | P | U | I | S | E | T | T | E |
| 2 | C | O | L | | | C | U | E | R |
| 3 | H | U | T | T | E | | L | I | T |
| 4 | A | B | R | I | L | L | E | S | |
| 5 | P | E | R | C | L | O | S | | A |
| 6 | P | L | I | | E | N | C | A | N |
| 7 | E | L | E | E | | E | O | L | E |
| 8 | M | E | U | L | E | | P | A | S |
| 9 | E | | R | O | C | H | E | R | S |
| 10 | N | A | | G | O | U | R | M | E |
| 11 | T | A | G | E | T | E | | L | O |

Horizontalement. 1 - Instrument permettant de remonter une prise quand la ligne est surchargée. 2 - Nid de papillon - «Varoise» à l'huile. 3 - Home de bois pour homme des bois - Il énerve un patient obligé de le garder. 4 - Femelles piquantes à la taille de guêpe. 5 - Paralysé. 6 - Levée parfois après une coupe - Où le dernier qui a parlé l'emporte. 7 - Vieille Phocéenne philosophique - Souffleur divin au théâtre antique. 8 - Elle porte des bottes en été - Façon de marcher. 9 - Durs de la marine formant des unités de choc. 10 - Désigne un corps simple ou révèle un caractère compliqué - Elle a tendance à s'encroûter. 11 - Ceillet au pays des roses - Préposition.

Verticalement. 1 - Bruit courant sur la voie publique. 2 - Traîneuse de trottoir, souvent bourrée à bloc, qui se fait ramasser au petit jour - Eau du Nord. 3 - Au-delà. 4 - Contraction pouvant gêner le raseur - Il se présente toujours avec des fleurs. 5 - Condamné ne manquant pas de cachet - Liquide versé dans le pot. 6 - Acquis - Itinérante qui change de quartier sans modifier sa tournée - Ordre dans la cavalerie. 7 - Façon d'emboutir la tôle quand on use de la presse. 8 - Exercices réclamant une certaine distinction - Elle est particulièrement chaude pour un pompier. 9 - Levant - Bêtes de luxe des salles de bain antiques.

solution du problème 260

Horizontalement. 1 - Tapissier. 2 - Ecolier. 3 - Nie - Giens. 4 - Ne - Inn - Ut. 5 - Irise - Ger. 6 - Cerbère. 7 - Ver - Us. 8 - Sélection. 9 - Cru - Iseut. 10 - Otite - Ris. 11 - Tu - Alèse.

Verticalement. 1 - Tennis - Scot. 2 - Acier - Vertu. 3 - Poe - Icelui. 4 - Il - Isère - Ta. 5 - Signer - Ciel. 6 - Sein - Buts. 7 - Ire - Gésiers. 8 - Nuer - Ouïe. 9 - Restreints.

bridge

par Pierre Tessereau

concours 1977

La publication de nos concours comporte trois stades : les données des problèmes (janvier à avril); les solutions (mars à juin); le palmarès (septembre). La lecture de ce dernier ayant paru un peu tardive à quelques concurrents, nous leur demandons de bien estimer la brièveté du laps de temps qui serait laissé à la correction dans le cas contraire avec la parution du dernier numéro annuel de l'éducation en juin. Mieux encore, le planning actuel permet à quelques-uns d'entre vous de nous écrire pour essayer de justifier leurs solutions lorsqu'elles diffèrent de notre « corrigé ». Ils nous amènent ainsi parfois à « rectifier notre tir ». Bravo et merci de leur perspicacité. (Voir nos commentaires ci-dessous.)

palmarès

Voici les quinze premiers lauréats parmi cinquante-cinq concurrents :

- 1^{er} - Mme M.-L. Momparler : 55 points
- 2^e - M. Paul Lourme : 53
- 3^e - Mme S. Lepeltier : 47,5
- 4^e - M. Lucien Querbes : 44
- 5^e - M. André Bietry : 40
- 6^e - M. Michel Mercier : 38,5
- 7^e - M. Jean Barbier : 36
- 8^e - Mme Jean Benichou : 28
- 9^e - M. Jean-Louis Teulière : 22
- 10^e ex aequo - MM. Paul Blond et Louis Vinatier : 17
- 12^e - M. Raymond Fulchieri : 16
- 13^e - M. A. Januel : 14
- 14^e - M. C. Hocquet : 12,5
- 15^e - M. Gérard Gaudy : 11

Comme chaque année, les cinq premiers lauréats recevront en récompense et en souvenir un ouvrage d'art.

commentaires

généralités

1^o La majorité de nos problèmes est proposée cartes sur table. Aucune hypothèse n'est donc à faire, dans ce cas, sur l'emplacement de certaines cartes sur d'autres répartitions.

2^o Les problèmes doivent être résolus avec les meilleures lignes de jeu de part et d'autre. Rien n'empêche évidemment de justifier les meilleurs plans par l'exposé des moins bons. Aucune tromperie ne peut être proposée comme solution, sans préjudice de sa qualité à la table.

3° Demeurez à mi-chemin entre le style télégraphique et les longues explications.

problème 67

Cinq concurrents seulement ont bien traité ce problème. Sa première partie permettait de reconstituer les mains ci-dessous dans le contrat de 3 ♠ joué par Sud après les enchères S. : 1 SA — N. : 2 ♣ — S. : 2 ♠ — N. : 3 ♠ — S. : Passe.

| | | |
|----------|--------|--|
| ♠ V1096 | | |
| ♥ 872 | | |
| ♦ ARV | | |
| ♣ D86 | | |
| ♠ AD | ♠ 87x | |
| ♥ DV3 | ♥ xx54 | |
| ♦ 52 | ♦ xxx3 | |
| ♣ RV9753 | ♣ x | |
| | ♠ Rxx2 | |
| | ♥ ARx | |
| | ♦ Dx4 | |
| | ♣ Axx | |

Quelques concurrents ont plaidé que l'enchère finale ne pouvait se concevoir au-dessous de la manche après l'ouverture à 1 SA que si ce SA était faible (12 à 14 points). Ce raisonnement les avait amenés à donner par exemple le ♥ R à Est et à trouver une chute facile. Nous ne saurions mieux répondre à cette critique qu'en reprenant la phrase par laquelle M. Lourme commença son exposé : « Sud a ouvert de 1 SA fort puisque le contraire n'est pas précisé... » Nous n'avons en effet pas le droit de ne pas préciser l'emploi de conventions d'enchères non courantes.

Quant au reproche de ne pas demander la manche à 3 SA avec 27 points dans les deux mains, il ne résiste pas aux arguments ci-dessous : d'une part, ces 27 points ne garantissent pas à Nord que Sud ait un arrêt suffisant à ♥ où lui n'en détient aucun. D'autre part, en ce qui concerne Sud qui estime les deux mains à 26-27 points, il tient compte prudemment que lui au moins ne possède ni plus-values, ni longueur et que l'invitation de son partenaire en disant 3 ♠ est nettement « Partenaire, à vous de conclure selon que votre ouverture est minimum ou non ». Or elle est minimum... minimorum.

problème 69

C'est le problème qui a été le mieux traité avec la solution à 100 % consistant à rentrer au mort deux fois à ♠ pour jouer ♣ vers le Roi puis, s'il y a lieu, ♦

vers la Dame et faire ainsi deux ♣, un ♦, deux ♥ et quatre ♠. Nous ne le reprenons rapidement que pour éclairer notre deuxième remarque dans les généralités de nos commentaires en citant la solution malheureusement fautive de l'un de nos concurrents qui a proposé une tromperie qui serait sans aucun doute fort bien venue dans d'autres cas, à la table.

| | | | |
|---|---------|--|--|
| N | ♠ RD9 | | |
| | ♥ 4 | | |
| | ♦ R1064 | | |
| | ♣ DV864 | | |
| S | ♠ AV103 | | |
| | ♥ AD10 | | |
| | ♦ D73 | | |
| | ♣ R73 | | |

Sud joue 3 SA
Entame ♥ 5

Comment Sud doit-il conduire le jeu pour avoir le maximum de chances de réussir le contrat ?

Il a préconisé que, dans le cas où Est placerait le ♥ 9 sur l'entame, Sud prenne de la Dame pour faire croire à Ouest que le 10 est chez son partenaire et pour qu'il revienne d'un petit ♥... que Sud prendrait du 10.

problème 70

| | | | |
|---------|---------|---------|--|
| | ♠ A974 | | |
| | ♥ V74 | | |
| | ♦ AV974 | | |
| | ♣ 4 | | |
| ♠ 65 | | ♠ DV2 | |
| ♥ AD865 | | ♥ 102 | |
| ♦ D5 | | ♦ 10862 | |
| ♣ DV105 | ♠ R1083 | ♣ 8762 | |
| | ♥ R93 | | |
| | ♦ R3 | | |
| | ♣ AR93 | | |

Nous avons montré comment Sud gagnait 3 SA en prenant l'entame ♣ D, mais nous avons dit à tort que Sud ne pouvait la laisser passer sans chuter. Levée de boucliers de nos lecteurs, amicale et justifiée ; les suites, possibles sont en effet dans ce cas :

1° ♣ V — Il est pris par Sud qui peut libérer sans crainte ses ♦ en en donnant un à Est car Sud arrête une fois à ♥ sur le retour à cette couleur pour réaliser 2 ♠, 1 ♥, 4 ♦, 2 ♣.

2° ♥ 6 — Le mort prend du Valet puis Sud élimine les ♠ et les ♦ en Ouest, le met en main à ♣ (ou fait trois levées en tout à ♣ si Ouest se débloque) et empoche le ♥ R comme neuvième levée.

3° ♠ 6 — Sud a tout le temps de donner un ♠ à Est puisqu'il arrête à ♥. Il réalise 3 ♠, 1 ♥, 3 ♦ et 2 ♣.

La suite de nos commentaires paraîtra dans le n° 326 du 29 septembre.

DIPLOMES DE LANGUES pour la vie professionnelle

anglais, allemand, espagnol, italien, russe

Quel que soit votre âge ou votre niveau d'études, vous avez intérêt à compléter votre qualification par une formation linguistique pratique, décisive dans la vie professionnelle. Cette formation peut être confirmée par l'un des diplômes suivants :

- **Chambres de Commerce Etrangères**, compléments indispensables pour tous les emplois du commerce et des affaires.

- **Université de Cambridge** (anglais), pour les carrières de l'information, publicité, tourisme, hôtellerie, etc.

- **B.T.S. Traducteur Commercial**, pour exercer la profession de traducteur ou interprète d'entreprise.

Examens chaque année dans les principales villes de France.

Possibilité de prise en charge par les entreprises des frais d'inscription au titre de la loi sur la F.P.C.

Etudiants, enseignants, secrétaires, cadres commerciaux et administratifs, ingénieurs, techniciens, représentants, comptables, etc. sauront profiter de l'opportunité pour améliorer leur compétence et leurs chances.

Documentation gratuite n. 1710 sur ces diplômes (préparation et débouchés) sur demande à : **LANGUES & AFFAIRES (ét. privé à distance) 35 rue Collange 92303 Paris-Levallois. Tél. : 270.81.88**

VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS tout au long de l'année...

• EN AUTOMNE :

matériel scolaire, théâtre, musique.

• EN HIVER :

jeux et jouets, décoration du sapin, articles pour fêtes.

• AU PRINTEMPS :

carnav, fête des mères.

• EN ETE :

jouets de jardin et de plage, kermesse et colonies de vacances.

CATALOGUES GRATUITS SUR DEMANDE

EXPEDITIONS POUR TOUS PAYS



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS

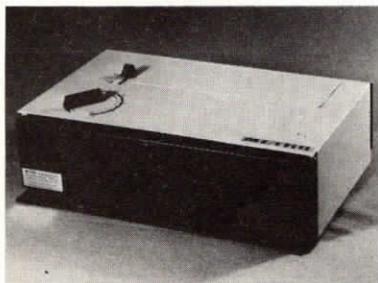
BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. : (74) 65-04-30

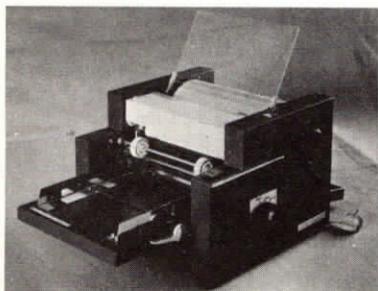
METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17



THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.

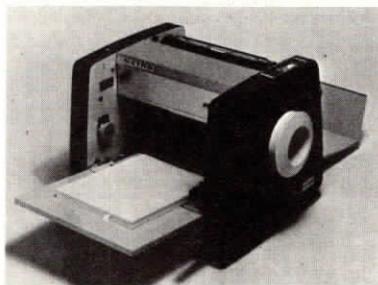


DELTA : 2 modèles

Duplicateurs à alcool automatiques et électrique de grand rendement : 80 copies minute, humidification 100 % automatique sans aucun feutre, tirages multicolores en un seul passage de la feuille de papier, prix de revient infime de la copie. Format 225 x 375 mm.

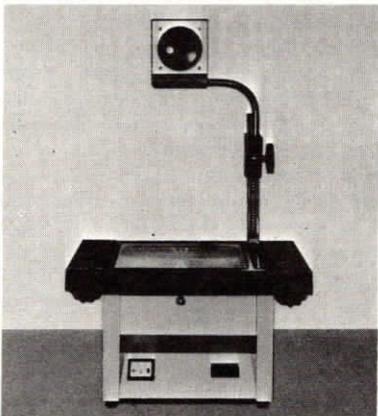
M-730 :

Duplicateur à encre et à stencil électrique. Appareil ultra-moderne, de hautes performances, pour l'impression de quelques centaines ou de quelques milliers de copies. Sécurité et facilité d'emploi exceptionnelles. Format : des plus petits jusqu'au format 220 x 340 mm.



METROLUX

Rétro-projecteur pour la projection, à la lumière du jour, de documents transparents (en diverses couleurs) établis soit à la main soit par l'intermédiaire de Thermoflex.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 524 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE



Vous qui devez enseigner les rudiments du code de la route à vos élèves,

la SECA Codes Rousseau a réalisé cette année des produits nouveaux pour vous aider.

- Transparents pour rétro-projecteurs
- Diapositives signalisation avec fiches-conseils pour l'enseignement
- Cartes murales, signaux aimantés, etc.
- Il faut également vous renseigner sur nos cours et tests audio - visuels, tests écrits, ouvrages, etc.
- Nos maquettes mécaniques pour enseignement technique
- Notre matériel audio-visuel

Demandez notre catalogue à l'adresse suivante :

Renseignements et documentation

SECA-Codes Rousseau

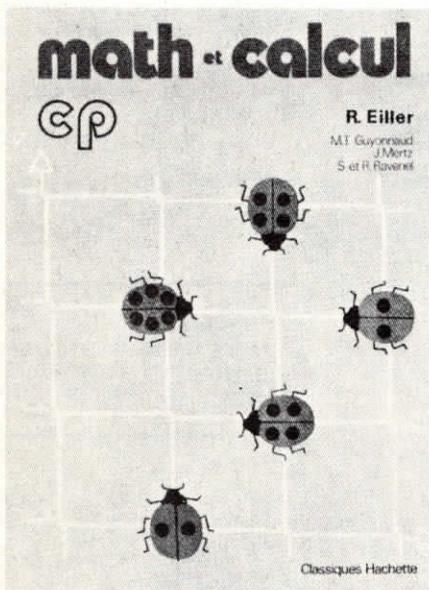
7, Quai du Brise-Lames, 7
85101 LES SABLES - D'OLONNE
B. P. 93 Tel. (51) 32.16.11

Agences :

54, rue de la Verrerie
75004 PARIS Tél. 272.75.03

127, rue Pierre-Corneille
69003 LYON Tél. 60.05.91

Math et calcul



au cours préparatoire
Collection EILLER

- Strictement conforme au programme 1977.
- Une synthèse claire et efficace entre mathématiques modernes et mathématiques traditionnelles.
- **Cahier de l'élève** paru
au noyau fondamental constitué par les *acquisitions numériques* s'ajoutent les *démarches d'ordre logique* et d'*initiation à la géométrie*.
160 pages en quadrichromie, grand format, 144 pages d'exercices.
- **Livre du maître : parution novembre**
c'est un outil de travail bien conçu, adapté à la pédagogie du programme.
Une part importante de l'ouvrage est consacrée aux exercices de calcul.

l'éveil mathématique

au cours préparatoire
Collection J. MANESSE

- Fidèle à la pédagogie de Math 001, strictement conforme au programme applicable à la rentrée 1977, **un cahier de travaux pratiques** à la présentation complètement renouvelée.
160 pages, 4 couleurs, format 192 x 260 mm. paru
- Les objets familiers de l'univers enfantin photographiés, observés et manipulés constituent la base de l'initiation mathématique.
- **Un livre de 144 pages** fournit les éléments de préparation des leçons et de contrôle.
Parution novembre.



échanges et recherches

location (offres)

• Quartier universitaire, F4 grd standing + box 90 m², loggia, balcons : 1250, F. Ecr. Mme Wallgren, Le Languedoc, av. pont Trinquat, 34000 Montpellier.

• Nice, an. scol., studio meublé conf. quartier universit. Ecr. Lazarus, 1, r. Semailles, Thionville-Elange. Tél. 88-47-62.

ventes

• Paris 1^{er}, studio mblé, moq., eau ch.-frde, 2 grdes fen. Sud, 50 000 F. Tél. 246-70-92.

• Très beaux terr. à bâtir 55 km Paris-Ouest, r. de Porcheux, 60-La Houssoye (entre Gisors et Beauvais). Lots de 550 à 1 000 m² en tte propriété. Px très avant., crédit. Ecr. LACROIX, 79, r. de Joinville, 94700 MAISONS-ALFORT. Tél. 207-41-66.

NOUS EDITONS

VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

• LA NATURE PAR LES ABEILLES pour vivre mieux ! GELEE ROYALE, POLLEN, HYDROMEL, MIEL DORE DU BERRY, CONFISERIE au MIEL. Produits de beauté de qualité. Documentation et tarifs gratuits A19 sur demande. Société APICOLE de CHEZELLES, 36500 Buzançais.



REFLEX 24 x 36 PROJECTEURS ACCESSOIRES
APPAREILS 24 x 36 CAMERAS, Super 8 et 16 JUMELLES

TOUTES LES NOUVEAUTÉS - TOUTES LES MARQUES

PRIX DE GROS

aux membres du Corps enseignant.

J. LOTZ spécialiste
12, rue Richer, PARIS-9^e
REPRISES (Envoi province) CREDIT

NOEL : TOUT AU PRIX DE GROS PAR COLLÈGUE

Direct grossiste grand choix jouets, cadeaux, chocolat, vins, collectivités, écoles et vous. Cde minimum 1 000 F. Cat. géant illustré 2 timb. Club Prix de Gros, Enseignement laïc, 72130 Coulombiers.

CONDITIONS D'INSERTION

• 19,60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.

• EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.

• POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.

• REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.

• FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.

• REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

• REPLY TO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

• REPLY TO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

• REPLY TO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

• REPLY TO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

hôtels - pensions

• Lullin, Hôtel de la Poste, tél. 10, ski, repos, confort, prix 62,70 F.

• Côte d'Azur, studios meublés, s. de bains, douche, kitch., parc, park., calme, Hôtel Villa Gourdon, ch. Dolce Farniente, 06110 Le Cannet de Cannes. Tél. 45-61-65.

• Accueil de classes en Savoie, à Albiez-le-Vieux 1500 m/2100 m, à 15 km Saint-Jean-de-Maurienne : La Maison Blanche, chalet confort, à 15 m rem. pente. Ecr. ou tél. à L'Orange bleue, 2, bd des Mobiles, 07000 PRIVAS. Tél. (75) 64-02-44.

automobiles - caravanning

• Vds 304 break ess. bl., int. bleu, sièges renforcés, 6500 km env. circ. 9 mois. Ecr. M. Pillods, 4, r. A.-Rodin, 90400 Danjoutin.

correspondance scolaire

• Mise en relation de classes toutes régions. INTERCLASSES, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

• 20 PAYS POUR VOS VACANCES INTERVAC, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

divers

• MECANIQUE PHOTO
fab. franç. de mat. photo :
— Agrandisseur 24 x 36 « Pro 2436 » : 1600 F ttc ;
— Statif « Macro-Repro » : 500 F ttc + access.
Doc. ctre 2 F à Ets Dosser, 4, r. Coquelicots, 93 Bobigny (remise aux ensngts et collect.).

• Vds coll. Prix Nobel (Ed. Rombaldi) et « L'Humanité en marche » (Ed. Martinsart). Ecr. Roger Gros, instr. 01580 Izermore.

POUR VOS DEPLACEMENTS EN GROUPE en car PARIS dans château 30 km - LONDRES en famille - Tourisme éducatif, asso. 1901. Erik TURGIS, Château de Villeneuve, 77230 Dammartin-en-Goële. Tél. (1) 430-94-01.

• LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA SARTHE recrute pour son service de TUTELLE aux PRESTATIONS SOCIALES 1 DELEGUE (E) A LA TUTELLE
Les candidats devront être titulaires de l'un des diplômes suivants :
— Diplôme d'Etat d'ASSISTANT (E) de SERVICE SOCIAL,
— Diplôme de CONSEILLER (E) en ECOLOGIE SOCIALE FAMILIALE,
— Brevet de TECHNICIEN (NE) SUPERIEUR (E) de CONSEILLERE MENAGERE,
— Diplôme d'EDUCATEUR (TRICE) SPECIALISE (E),
et justifier de 3 années d'exercice de la profession ouverte par leur titre,
Age minimum : 25 ans

ou
— Certificat de TRAVAILLEUSE FAMILIALE, et justifier de 5 années d'exercice de la profession ouverte par leur titre,
Age minimum : 30 ans
— Poste libre dès maintenant.
— Date limite de dépôt de candidature : 30 sept. 1977.

Adresser candidature et curriculum vitae à Mme le Sous-Directeur de l'Action Sociale, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA SARTHE, 178, avenue Bollée, 72017 LE MANS CEDEX.

• Pour compléter son réseau DELEGUE(E)S, important org. séjours linguistiques offre à prof. de langues ou personnes très introduites milieu secondaire, très intér. activité appoint. Tél. indis. Ecr. P.A. n° 394.

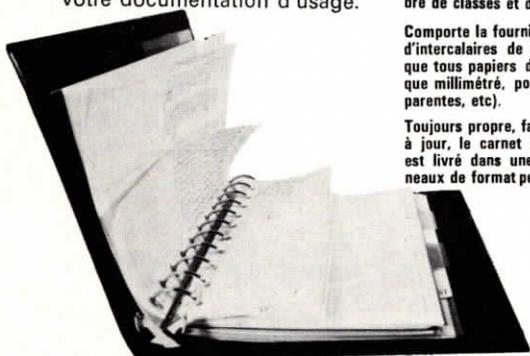
• BEAUJOLAIS-VILLAGES
Enseignants demandez tarifs expédition R. MARTIN et FILS, viticulteurs Py-de-Bulliat, 69430 Régnié-Durette

• POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, fils et gendre de collègues, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

le carnet du professeur

MARQUE ET MODELE DÉPOSÉS

répond à vos besoins.
*
vous aide dans votre travail.
*
contient
votre documentation d'usage.



format unique
21 x 13,5 cm

*
VENDU
EXCLUSIVEMENT

par
BERTY 49 rue Claude-Bernard 75005 PARIS Tél. 331-01-41- 587-01-13

Un système très simple de feuillets juxtaposables évite la saturation et les surcharges en fin de période scolaire.

Feuillets et colonnes parfaitement neutres permettant l'adaptation de ce carnet à tous les genres de notation et quel que soit le nombre de classes et d'élèves.

Comporte la fourniture éventuelle d'intercalaires de couleurs ainsi que tous papiers différents (calque millimétré, pochettes transparentes, etc).

Toujours propre, facilement tenu à jour, le carnet du professeur est livré dans une reliure à anneaux de format peu encombrant.

Le carnet est vendu complet ou vous le composerez vous-même, selon vos besoins, chaque catégorie de feuillets étant fournie séparément

NOUVEAUTÉS : les fiches étagées de notation par niveaux, la feuille de moyenne - Emploi du temps - Fiche individuelle d'élève.

Collection G. BELLOC

Vient de paraître

"VERS LA MAITRISE DE LA LANGUE" L'enseignement de la langue-1

par

B. COMBETTES J. FRESSON
R. TOMASSONE

Un volume 16 x 25, 192 pages..... 28 »

Rappel :

Bâtir une grammaire 6^e
par les mêmes

Un volume 18,5 x 23,5, 176 pages..... 18,50



"Ce monde où nous vivons" DELAGRAVE-THÈMES

Fascicules 17 x 22, 64 pages, illustrés. Chaque fascicule 7,50

Titres parus :

La mer et le monde marin
Jeux et jouets
Nos amis d'Afrique
Mystères et énigmes

DELAGRAVE

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**



FRANCE 70 F

ÉTRANGER 90 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE

76 80

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

bon d'abonnement à renvoyer à "l'éducation" 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

des dictionnaires intégrés à l'enseignement des langues vivantes

• 6^e - 3^e

COLLECTION "DICTIONNAIRES DE L'ANGLAIS CONTEMPORAIN" sous la direction de Fr. Dubois-Charlier et J. Blériot.

(Un nouveau type de dictionnaires, spécialement conçu pour apprendre à penser directement en anglais.)

STARTER - débutants

(Un dictionnaire de phrases, pour se familiariser avec l'emploi des 1000 mots du vocabulaire essentiel de l'anglais défini par les instructions ministérielles (broché, 10 x 14,5 cm).)

DICTIONNAIRE D'ANGLAIS niveau 1

Avec de nombreux exemples, actualisés par des phrases reflétant la vie courante, et, à chaque article, un commentaire grammatical et des indications d'emploi (broché, 11 x 17 cm).

• 2^e cycle et supérieur

COLLECTION "SATURNE"

DICTIONNAIRES MODERNES LAROUSSE (allemand - anglais - espagnol - anglais/espagnol).

Très riches en néologismes, locutions, idiotismes, avec de nombreux exemples et observations grammaticales, des tableaux de vocabulaire et d'importants précis de grammaire (reliés, 15,5 x 23 cm).

La gamme des dictionnaires Larousse pour les langues étrangères est vaste. Quel que soit le niveau scolaire auquel elles sont destinées, ces collections sont conçues selon les méthodes modernes d'enseignement des langues vivantes. Instruments d'une pédagogie active, ces dictionnaires permettent de prolonger l'étude et les exercices réalisés en classe afin d'élargir l'expérience linguistique de l'élève ou de l'étudiant.

BIBLIOTHÈQUE DU PROFESSEUR

• anglais

DICTIONNAIRE DE LOCUTIONS FRANÇAIS-ANGLAIS

par M.-M. Dubois.
Complément indispensable du dictionnaire usuel, il résout le problème du gallicisme ou de l'assemblage idiomatique "intraduisible" en anglais (cartonné, 14 x 20 cm).

ENCYCLOPÉDIE DE LA CIVILISATION BRITANNIQUE

sous la direction de M. Charlot.
Sous forme alphabétique, une documentation fondamentale sur la vie sociale, économique et politique actuelle de Grande-Bretagne (cartonné, 17,5 x 23 cm).

• allemand

DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ALLEMAND DES LOCUTIONS

par P. Werny et A. Snyckers.
Même principe et même format que le Dictionnaire de locutions français-anglais.

GRAND DICTIONNAIRE LANGENSCHIEDT Sachs-Villatte.

2 volumes : français-allemand • allemand-français (reliés, 20 x 27 cm).

DEUTSCHES WÖRTERBUCH

par G. Wahrig.
Le célèbre dictionnaire tout allemand (relié, 17,5 x 24 cm).



pour les langues
étrangères aussi,
des dictionnaires
LAROUSSE